Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14161 – 5 F

MERCREDI 8 AOUT 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Vingt-neuf ans après l'avoir déclenchée

L'ANC suspend la lutte armée en Afrique du Sud

Après vingt-neuf ans de guerre larvée contre le régime de Pretoria, le Congrès national africain (ANC) a décidé de jeter le gant.

Selon les termes de l'accord, présenté dans la nuit du 6 au 7 août par MM. Nelson Mandela et Frederik De Klerk, l'ANC s'est engagé à suspendre sa lutte armée, ouvrant ainsi la voie à des négociations officielles sur l'élaboration d'une nouvelle constitution et, plus largement, sur l'abolition de l'apartheid.

Cet accord historique prévoit également la libération des prisonniers politiques et le retour en Afrique du Sud des opposants en exil.

(Lire page 7 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER.)

Un succès de la raison

LE pire n'est donc jamais sûr ! Alors que le mégalomane Saddam Hussein joue avec le feu au risque d'embraser le Proche-Orient, une bonne nouvelle provient d'Afrique australe : après des heures de négociations serrées avec le président De Klerk, les dirigeants de l'ANC – le Congrès national africain – conduits par Nelson Mandela ont accepté dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 août de « suspendre » toute action armée, avec effet immédiat.

La décision a dû beaucoup coûter aux militants anti-apartheid. Non seulement parce qu'elle revient pour eux à abandonner une carte importante, mais surtout parce qu'elle était lourde de divisions : si Nelson Mandela y était sans doute favorable depuis pas mal de temps, il n'en allait pas de même pour certains autres dirigeants de l'ANC, ne serait-ce que parce qu'il sera fort difficile de la faire respecter par ces jeunes générations des ghettos, qui n'ont connu depuis leur naissance que la douleur ou l'ivresse de la violence et qui acceptent mal la difficile voie du dialogue et de la cohabitation choisie par le président De Klerk et Nelson Mandela.

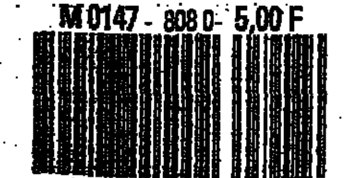
CETTE suspension de la lutte armée, qui avait été déclenchée dès 1961 et à laquelle Mandela prit d'ailleurs part avant son arrestation quelques années plus tard, n'en était pas moins une condition indispensable à la poursuite de la politique d'ouverture inaugurée avec courage et lucidité par M. De Klerk ; en butte à l'hostilité croissante des éléments les plus conservateurs et les plus racistes de la communauté blanche, il lui était de plus en plus difficile de justifier sa politique devant ses électeurs sans pouvoir invoquer au moins un résultat tangible, la fin des attentats.

Conformément aux prévisions, l'ANC ne quitte d'ailleurs pas la table des négociations les mains vides puisqu'il est admis que tous ses prisonniers politiques seront libérés à partir du 1er septembre et que ses derniers exilés pourront aussi regagner l'Afrique du Sud.

TOUT cela ne signifie pas cependant que la violence va disparaître du pays. La raison a toujours du mal à s'imposer à la passion dans ce genre de situation : les extrémistes de chaque communauté ne manqueront pas de se manifester dans l'espoir de torpiller une solution de compromis qui ne peut, par définition, donner entière satisfaction à personne.

Chaque communauté fera encore les frais de ces pulsions suicidaires, mais ce seront les Noirs qui paieront la plus lourde contribution, car une vraie guerre civile et tribale les oppose depuis longtemps, faisant des morts par milliers. A court terme, beaucoup dépendra donc de la capacité des dirigeants modérés de chaque communauté à contrôler leurs « troupes » respectives. A plus long terme, de la rapidité avec laquelle ils s'entendront pour définir le cadre et les institutions d'une Afrique du Sud multiraciale.

Car seule l'audace peut prendre de court les tenants de l'apocalypse.


M 0147 - 808 0 - 5,00 F

Tandis que les mouvements militaires s'intensifient dans la région

Les sanctions économiques contre l'Irak sont renforcées
Bagdad affirme ne plus retenir de ressortissants étrangers

Tandis que les Américains poursuivent le déploiement des navires de l'US Navy en direction du Golfe, l'Irak, soumis à des sanctions renforcées, a mis en garde lundi 6 août les Etats-Unis contre toute ingérence dans le conflit. Bagdad a affirmé mardi 7 août ne plus retenir d'étrangers.

LA FRANCE A ÉMIS UNE PROTESTATION !
T'ES SÛR ?
MADE IN FRANCE

● **Les sanctions.** – Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté lundi 6 août une résolution instaurant le boycottage économique, financier et militaire de l'Irak. Seuls parmi les quinze membres du Conseil, Cuba et le Yémen se sont abstenus. Page 4

● **Le sort des étrangers.** – Après avoir conduit en Irak par autocars plusieurs dizaines de ressortissants étrangers se trouvant au Koweït, Bagdad a annonçé mardi 7 août qu'elle allait autoriser les étrangers à quitter ces deux pays par voie terrestre, *via* la Jordanie. Page 3

● **Les mouvements militaires.** – Ils se sont intensifiés dans la région du Golfe où trois navires de soutien logistique supplémentaire de l'US Navy ont été dépêchés. Des bâtiments britanniques, français et soviétiques font également route vers le Golfe. Des bombardiers américains, basés en Grande-Bretagne, sont arrivés en Turquie dans la soirée de lundi. Page 3

● **La position américaine.** – Les Etats-Unis ont déclaré lundi qu'il était *« clairement de leur intérêt national »* de mettre un terme à l'agression irakienne. Le secrétaire américain à la Défense, M. Richard Cheney, a eu des entretiens à Ryad avec les dirigeants saoudiens tandis que le secrétaire d'Etat, M. Baker, était attendu à Ankara. Bagdad a mis en garde Washington, déclarant que si les troupes américaines intervenaient dans la région, l'Irak *« embarrasserait »* les Etats-Unis et attaquerait l'Arabie saoudite si celle-ci fermait son oléoduc vers la mer Rouge. Pages 3 et 4

● **Le prix du brut.** – Le prix du pétrole continue à augmenter. A New-York lundi soir, le baril valait plus de 28 dollars, son plus haut niveau depuis cinq ans. Il a progressé de plus de 30 % depuis le début de la crise. Très dépendant de ses importations énergétiques, le Japon prépare des mesures pour faire face à une éventuelle pénurie de brut. Page 5

● **Les marchés boursiers.** – La hausse du brut ravive aussi les craintes d'une reprise de l'inflation et provoque toujours de vives inquiétudes sur les marchés boursiers. Après la nouvelle chute de Wall Street lundi (-3,3 %), Tokyo a également perdu 3,3 % mardi, atteignant son plus bas niveau de l'année. Dans la matinée, les marchés européens semblaient se ressaisir. Le dollar regagnait également un peu du terrain perdu. Il cotait 5,29 francs à Paris. Pages 16 et 20

Echec à la démocratie au Pakistan

Destituée par le chef de l'Etat, Mme Benazir Bhutto, premier ministre depuis vingt mois a été victime d'une coalition d'oppositions hétéroclites et de l'hostilité des militaires

Treize ans après son père, Ali Bhutto, Mme Benazir Bhutto a été renversée lundi 6 août. Le chef de l'opposition, M. Ghulam Mustafa Jatoi, a été chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'aux prochaines élections, prévues le 24 octobre prochain. Mme Bhutto était au pouvoir depuis décembre 1988. Washington estime qu'il s'agit d'une « affaire intérieure » pakistanaise.

C'est lundi 6 août à 17 h 20 heure locale (13 h 20 heure de Paris) que le président pakistanais a annoncé à la presse la révocation de Mme Benazir Bhutto. M. Ghulam Ishaq Khan a justifié sa décision par des motifs constitutionnels, mais surtout par des accusations *« de corruption et de népotisme »* qui, selon lui, *« avaient atteint de telles proportions que le bon fonctionnement du gouvernement »* était devenu impossible.

Il a nommé premier ministre par intérim le chef de l'opposition, M. Ghulam Mustafa Jatoi, et annoncé que de nouvelles élections auraient lieu le 24 octobre prochain. M. Jatoi a immédiatement prêté serment.

Le chef de l'Etat a également instauré l'état d'urgence, invoquant *« la menace d'une agression extérieure et de troubles internes échappant au contrôle des gouvernements provinciaux »*. Mais il n'a pas jugé bon de prévenir le premier ministre de sa décision. Celle-ci a dû, selon son porte-parole, lui téléphoner elle-même pour en avoir confirmation.

Mme Bhutto, élue démocratiquement en novembre 1988, a réagi vivement à ce qu'elle a qualifié de *« coup d'Etat constitutionnel »*.

Elle a appelé ses partisans au calme *« en dépit de l'importance de la provocation »*, dénoncé les accusations *« vagues et sans substance »* et l'installation d'un gouvernement *« non représentatif »* ; elle a enfin annoncé une prochaine réunion de la direction de son organisation, le Parti du peuple (PPP).

Mais, derrière les gesticulations verbales, c'est le non-dit qui semble expliquer la chute du premier gouvernement sorti d'élections libres au Pakistan depuis les années 70, dans un pays plus habitué aux hommes forts – surtout militaires – qu'aux démocrates.

Car, même renversée, Mme Bhutto n'a pas osé évoquer directement le rôle de l'armée dans sa chute, se contentant d'affirmer que le président avait été contraint de dissoudre l'Assemblée, *« laissant à votre imagination »*, a-t-elle dit, le soin de savoir si les généraux étaient à l'origine de cette décision.

PATRICE DE BEER

Lire la suite et nos informations page 6

La mort de Jacques Soustelle

Celui qui fut pendant vingt ans le fidèle parmi les fidèles de de Gaulle ne lui avait pas pardonné sa « trahison algérienne »

M. Jacques Soustelle, ancien ministre du Général de Gaulle, ethnologue et membre de l'Académie Française est décédé dans la nuit du lundi 6 août au mardi 7 août à Neuilly-sur-Seine. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Un jeune savant parfaitement *« heureux »* au milieu de *« ces Indiens taciturnes aux yeux d'obsidienne qui font résonner de nos jours le langage de l'antiquité »*, devenu chef des services spéciaux, ministre, gouverneur général de l'Algérie, opposant farouche à celui dont il fut un fidèle parmi les fidèles, exilé pendant de longues années avant d'entreprendre une nouvelle carrière politique, tel a été Jacques Soustelle. On dira ailleurs ce que fut l'éminent spécialiste des civilisations précolombiennes pour n'évoquer ici que l'homme d'action et le politique.

Né à Montpellier le 3 février 1912, d'une modeste famille cévenole et protestante, reçu premier à dix-sept ans à l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, il appartient à la phalange des jeunes ethnologues du Musée de l'homme. Comme son maître, le professeur Jean Rivet, qui prendra parti lui aussi vingt ans plus tard pour l'Algérie française, et beaucoup de ses camarades qui se retrouveront dans la Résistance, il milite à l'extrême gauche non communiste et devient membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes puis secrétaire général de l'Union des intellectuels antifascistes, créée après Munich pour combattre la propagande hitlérienne.

Lorsque la guerre éclate, il est en mission en Amérique. Ses convictions, plus que sa confiance dans l'avenir de la France libre (*« Je n'y croyais pas beaucoup »*) l'amènent, dès juillet 1940, à rallier le général de Gaulle. Délégué de la France libre en Amérique latine, il expose les buts du mouvement et lui recrute des sympathisants.

Il revient en 1942 pour être chargé de l'information au Comité national, le « gouvernement » français de Londres.

JEAN PLANCHAIS

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

17. La bombe du Terminus

Un millier d'anarchistes actifs, imprégnés de Proudhon et de Louise Michel. Parmi eux, une poignée d'exaltés. Leur coup d'éclat : l'assassinat du président de la République, Sadi Carnot.

CE soir-là, 12 février 1894, au café Terminus de la gare Saint-Lazare, la vie est belle. L'orchestre est en verve, les garçons à long tablier glissent à pas feutrés, portant à bras tendus demis et galopins. Des caissiers, des comptables, des dames mûres entretenant à tout hasard leur flou artistique, de jeunes employés en transit vers la banlieue, des commerçants très moyens, des pékins du quartier et des voisins descendus des Batignolles sont attablés, et dégustent leur petit concert en sirotant la limonade. Que joue-t-on ? Du Vincent d'Indy, *Martha* de Flotow ou un menuet aigrelet ? Nul ne s'en souviendra.

Juste avant 9 heures, le jeune homme blond qui patientait derrière un guéridon, près de la porte, sort de la poche de son paletot une sorte de boîte de conserve, comme s'il voulait casser la croûte. Mais non, il se lève, la lance en l'air en direction des musiciens, tourne les talons et s'enfuit. Fumée, sifflement de balles, éclats de verre du lustre où l'engin rebondit, puis explosion de tables surchargées, hurlements, galopades. Un chef de bureau crie *« Sauve qui peut ! »*, *« des femmes embarrassées par leurs larges jupons s'écrasent sur le verre brisé »*, des flaques de sang : dix-sept personnes sont fauchées, et l'une d'elles à jamais.

Dans la rue Saint-Lazare, puis la rue d'Isly, la chasse à l'homme est déjà engagée. Le garçon de café Tissier renonce quand le fuyard lui tire un coup de revolver, dont la balle s'écrase sur un bouton de sa veste. L'agent Poisson, un ancien sergent du Tonkin, prend le relais : une nouvelle balle le transperce. Vers la rue de Rome, enfin, deux autres municipaux aidés par des passants maîtrisent à grand-peine le forcené, un gamin pâle avec trois poils au menton. Au poste, crânement, il amusera la galerie trois jours durant, pour laisser aux camarades le temps de déménager le petit arsenal de chimiste qui encombre son pied-à-terre à Belleville. Puis il se nomme : Emile Henry, vingt et un ans, fils d'un condamné de la Commune, habitué du prix d'excellence à l'école, ancien admissible à Polytechnique, gagné à l'Idée et fier de mourir pour elle.

Tandis qu'on décore de la Légion d'honneur le vaillant Poisson sur son lit de douleur, la police sort ses fiches, enquête, confronte, presse l'enfant nihiliste. Il avoue. C'est bien lui, aidé par des complices, qui a déposé le 8 novembre 1893 une petite marmite au 11, avenue de l'Opéra, au siège parisien de la Société des mines de Carmaux. Les grévistes, là-bas dans leur Tarn, n'ont pas osé brûler les stocks de charbon ou saboter les pompes, ils ont négocié et repris le travail : Henry a voulu les venger en mettant à sac le centre nerveux du capital qui les exploite, leur prouver que *« seuls les anarchistes sont capables de dévouement »*. Hélas, la machine infernale repérée, transportée au commissariat de la rue des Bons-Enfants, y explose : un terrifiant carnage, un amoncellement de débris hachés, cinq morts informes.

Henry, impassible, poursuit le récit de ses hauts faits. Lorsqu'il a appris, le 7 février, qu'on a guillotiné Vaillant, son frère, qui n'avait balancé que des débris de fonte sur les députés, il a chargé de 120 balles une nouvelle boîte, appliquant la loi du talion du petit groupe terroriste qui entend activer ainsi les affaires de l'anarchie : *« Une tête, une bombe »*. Il a erré, au soir du 12, délaissant les établissements *« où il n'y avait pas assez de monde »*. Puis, il est entré au Terminus, a attendu qu'il s'emplisse et a allumé la mèche avec son cigare : *« Je voulais tuer »*. Son seul regret ? N'avoir pas expédié assez de *« bourgeois »*.

Aux assises, le 27 avril, le petit Saint-Just, toujours aussi pâle et sage, s'applique à *« jouer la sortie d'un troisième rôle de drame populaire »*, note *l'Illustration*, pour que vive l'anarchie. *« Les mains rouges comme la robe du président »*, titre Gaston Leroux pour *le Matin*, il réplique, méprisant et pincé. Il argumente, fait des mots d'esprit, récite sa leçon d'élève trop doué : *« Dans cette guerre sans pitié que nous avons déclarée à la bourgeoisie, nous ne demandons aucune pitié. Nous donnons la mort, nous savons la subir. Aussi, c'est avec indifférence que j'attends votre verdict. Je sais que ma tête n'est pas la dernière que vous couperez, d'autres tomberont encore, car les meurt-de-faim commencent à connaître le chemin de vos cafés et de vos grands restaurants. Mais ce que vous ne pourrez jamais détruire, c'est l'anarchie, car elle est née au sein d'une société pourrie qui se disloque. Elle finira par vous vaincre et par vous tuer. »* Banale péroraison.

Mais il a lâché au président, qui l'adjure d'expliquer pourquoi il s'en est pris délibérément aux modestes et aux faibles, l'atroce conviction du poseur de bombes : *« Il n'y a pas d'innocents »*. Les jurés l'expédieront sans barguigner chez M. Deibler. Mais Henry basculera moins dignement qu'il ne l'avait rêvé : Barrès, présent à l'exécution derrière la machine, a bien vu que *« le malheureux essaie d'imposer son orgueil de cérébral à ses membres de pauvre enfant »*.

Combien y avait-il de ces *« pauvres enfants »* ? Jean Maitron a repéré à peu près 1 000 anarchistes actifs pour toute la France, avec un va-et-vient significatif d'étrangers, des Italiens, des Espagnols, quelques Anglais et quelques Russes, qui peuvent venir endoctriner ou prêter main-forte. Ce petit monde est très surveillé et bien infiltré par la police, qui joue à l'occasion de la provocation : la rumeur est déjà solidement établie que tout rassemblement libertaire dépassant deux personnes compte au moins en son sein un « indic » ou un flic. Puis on dénombre 4 500 sympathisants qui affichent leurs opinions en lisant la presse anarchiste, qui pourfend les pourris, *la Révolte* de Jean Grave, *le Père Peinard* d'Emile Pouget, les petits brûlots de province comme *l'Insurgé* de Lyon ou *la Mistoufle* des « Résolus » de Dijon. Ils ont tous en tête leur catéchisme, des bribes de Kropotkine, de Proudhon, de Louise Michel, de Sébastien Faure et d'Elisée Reclus. Ils sont souvent artisans ou compagnons. Bien présents dans les régions à forte concentration ouvrière, ils naviguent déjà dans les Bourses du Travail et les syndicats, reniflant la violence qui monte dans les grèves et les défilés du 1er Mai.

EST-CE à dire qu'ils sont tous prêts à jouer aux terroristes ? Non, et loin s'en faut. La plupart crient allègrement *« Mort aux vaches ! »*, hantent les réunions dans les arrière-salles d'estaminets, collent à la pâte ouvrière sans se soucier d'imiter les frères poseurs de bombe de Barcelone, de Turin, de Pétersbourg ou de Chicago. Et, en prolos conscients, ils sont plus que circonspects face aux clameurs de soutien qui leur viennent de la faune bigarrée et petite-bourgeoise de jeunes écrivains symbolistes, enivrés par l'odeur du fulminate de mercure. Parmi ceux-ci, soit dit en passant, un seul, Octave Mirbeau, saura raison garder : *« Un ennemi mortel de l'anarchie n'eût pas mieux agi que cet Emile Henry*, écrit-il dans *le Journal* le 19 février 1894, *lorsqu'il lança son inexplicable bombe, au milieu de tranquilles et anonymes personnes, venues dans un café pour y boire un bock avant d'aller se coucher. L'anarchie a bon dos. C'est une mode aujourd'hui, chez les criminels, de se réclamer d'elle quand ils ont perpétré un beau coup. »*

De fait, une poignée d'exaltés, grossie par quelques cérébraux comme Henry, a surenchéri, est passée à la *« propagande par le fait »* et à la *« reprise individuelle »*, a glissé vers le crime. En 1892, Ravachol, premier « Jésus » de la Cause, a endommagé deux immeubles boulevard Saint-Germain et rue de Clichy. Un placard est alors collé sur les murs de Paris, qui s'intitule sobrement : *« On n'en tuera jamais assez »*. Ravachol arrêté, ses amis dynamitent le restaurant Véry et y laissent deux morts, traquent les magistrats instructeurs, pillent des bijouteries. L'épidémie, pourtant, semble enrayée après l'exécution de Ravachol en juillet.

Mais tout repart un an plus tard, à l'automne 1893. L'engin d'Henry ravage la rue des Bons-Enfants le 8 novembre. Le 13, le cordonnier Léauthier plonge son tranchet fraîchement repassé dans le cœur d'un diplomate de Serbie qui dînait au Bouillon Duval. Le 9 décembre, Vaillant bombarde l'hémicycle du Palais-Bourbon. Puis son exécution relance la vague, avec Henry au Terminus. La presse ouvre alors à la hâte une rubrique « Dynamite » : de février à juin 1894 se succèdent l'explosion du faubourg Saint-Jacques et de la rue Saint-Martin (20 février), celle de la Madeleine, où Pauwels saute avec sa bombe (15 mars). Puis celle du restaurant Foyot (4 avril), où, par une brutale ironie du sort, l'écrivain Laurent Tailhade, qui dînait là en galante compagnie, perd un œil, lui qui avait si volontiers ciselé sa formule au lendemain de l'attentat de Vaillant : *« Qu'importent les victimes si le geste est beau ? Qu'importe la mort de vagues humanités si, par elle, s'affirme l'individu ? »* : il faudra convenir que *« l'Anarchie, porteuse de flambeau »* frappe aveuglément. L'assassinat du président Carnot par Caserio, à Lyon le 24 juin, est l'affreux point d'orgue de ce cycle terroriste.

Mais l'exécution du petit Lombard de vingt ans, le 15 août, n'est suivie d'aucun regain de fureur. Quelques jeunes énergumènes ennemis de l'ordre établi vont se spécialiser désormais dans le vol à main armée, jusqu'aux heureux temps de la bande à Bonnot. Mais le gros des libertaires, pendant et après cet orage, reste immergé dans le mouvement ouvrier et contribue à y faire vivre un syndicalisme d'action directe moins expéditif, dans l'espérance d'une grève générale qui apurera tous les comptes et dont la mise en œuvre est autrement révolutionnaire.

La République n'a pas plié sous l'assaut, montrant qu'une démocratie peut combattre le terrorisme. Le bon exemple avait été donné le 9 décembre 1893 par Charles Dupuy lançant avec sang-froid *« La séance continue ! »* dans la Chambre enfumée. Casimir-Perier, alors président du conseil, avait renchéri : *« Il y a dans ce pays des lois qui protègent la société ; elles sont confiées à notre garde : nous les appliquerons »*.

MAIS leur arsenal semble insuffisant pour faire face à l'urgence, malgré un renforcement du dispositif répressif depuis avril 1892. Le 12 décembre, députés et sénateurs ont donc vivement adopté la première de ces *« lois scélérates »*, diront les libertaires et toutes les gauches, qui réduisent l'anarchisme au délit de droit commun, refusent à ses actes tout caractère d'infraction politique et frappent toute apologie de son idéal. Le 18, la fabrication et la détention d'explosifs est plus sévèrement contrôlée, et toute « entente » militante assimilée à une association de malfaiteurs. Le 26 juillet 1894, dans l'émotion de l'assassinat de Carnot, on redouble de sévérité contre la propagande subversive.

Et le pouvoir politique, tout au long de la crise, couvre systématiquement les illégalités des policiers qui traquent le gibier terroriste, perquisitionnent, interpellent, farfouillent du côté des syndicats et des gréviculteurs et « serrent » les interrogatoires. Magistrats et juges, en correctionnelle comme aux assises, sont sommés pour leur part d'être d'une fermeté exemplaire, de condamner sans appel, de faire prononcer des verdicts populaires sans équivoque et de sauvegarder l'avenir en usant largement d'un droit renforcé de relégation pour les individus estimés les plus dangereux. La République fait plus que flirter avec un régime pénal d'exception, très au large du droit commun. Elle réprime violemment les actes. Et elle incrimine les idées.

C'est ainsi que le 6 août 1894, quatre jours après la condamnation de Caserio par la cour du Rhône, le jury de la Seine eut à connaître des forfaits d'une « association de malfaiteurs », la bande des « Trente » : tous les responsables des journaux anarchistes ou anarchisants, présents ou en fuite, Grave et Pouget, Faure et Matha, Fénéon et Bernard, Zo d'Axa et Châtel, flanqués à tout hasard, pour faire bonne mesure, de quelques poètes chevelus et même de crocheteurs de serrures récidivistes, dont Ortiz, « un joli commis de nouveautés » qui entreposait le butin. Les jurés auront la sagesse d'acquitter les accusés politiques et d'expédier les cambrioleurs aux travaux forcés. Et le lieutenant des gardes républicains de service vint lui-même serrer chaudement la main des élargis.

L'alerte, cependant, a été chaude. Dans l'éclat des bombes, l'Etat libéral a sorti les crocs et géré à son aise quelques règles du droit. Dès avant le terrorisme anarchiste, puis pendant et après son déchaînement, la République fin de siècle a persévéré dans son vieux travers : faire mieux que surveiller les libertés de ses adversaires déclarés. Comme l'a plaisamment dit Jean Rivero : *« A l'âge d'or, pourvu qu'on ne fût ni congréganiste, ni anarchiste, ni nationaliste, ni ouvrier en grève, ni prince du sang, chacun jouissait d'une liberté totale, protégée par des juges entièrement dociles au pouvoir »*.


L'ILLUSTRATION/SYGMA

Les terroristes fabriquent eux-mêmes leurs bombes : des dizaines de balles et du fulminate de mercure, dans une boîte de conserve.

Prochain épisode
La science impériale de M. Durkheim

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».

● **Mardi 7 août** : La bombe du Terminus.

● **Mercredi 8 août** : La science impériale de M. Durkheim.

Pour en savoir plus

► *La République contre les libertés ?*, de Jean-Pierre Machelon, Presses de la FNSP, 1976.

► *Le Mouvement anarchiste en France*, 2 vol., Maspero, 1975, et *Ravachol et les Anarchistes*, Julliard, 1964, de Jean Maitron.

► *Combats politiques*, d'Octave Mirbeau, Librairie Séguier, 1990.

► *La Terreur noire*, d'André Salmon, J.-J. Pauvert, 1959.

► *Imbéciles et gredins*, de Laurent Tailhade, R. Laffont, 1969.

► *En dehors*, de Zo d'Axa, Champ libre, 1974.

L'occupation du Koweït par l'Irak

Les ressortissants étrangers retenus par Bagdad auraient été autorisés à partir

L'épreuve de force qui se dessinait entre l'Irak et la communauté internationale, Etats-Unis en tête à propos des occidentaux retenus à Bagdad a été évitée. L'Irak aurait autorisé ce mardi 7 août les étrangers vivant au Koweït ou en Irak à partir par voie terrestre via la Jordanie. La première alerte a ce sujet avait été donné par le Foreign Office à Londres, qui avait annoncé lundi après-midi que les forces irakiennes avaient regroupé des citoyens britanniques et américains se trouvant à l'aéroport de Koweït et dans deux hôtels de la ville, pour les emmener par car à Bagdad.

Parmi eux se trouvaient des passagers d'un vol de la compagnie British Airways Londres-Madras bloqué à Koweït. L'avion transportait 366 passagers, mais le ministère britannique ignorait combien d'entre eux avaient été emmenés en Irak et s'il y avait des ressortissants d'autres nationalités. A Paris, un porte-parole du ministère français des affaires étrangères a annoncé que 72 Français étaient bloqués depuis jeudi dernier à Koweït, l'avion de British Airways à bord duquel ils se trouvaient ayant été empêché de redécoller. Ces 72 Français ont été répartis dans des hôtels de Bagdad et ont été «correctement traités», a déclaré le porte-parole.

Le ministère ouest-allemand des affaires étrangères avait de son côté fait état de transfert en Irak, «apparemment par bus», d'Allemands de l'Ouest dont le nombre n'a pas été précisé qui se trouvaient dans plusieurs hôtels de Koweït. Il avait aussitôt exigé du gouvernement de Bagdad qu'il laisse sortir tous les Allemands qui y avaient été emmenés. Le chargé d'affaires irakien à Bonn a été convoqué lundi au ministère pour prendre note de cette demande, ainsi que d'une protestation du gouvernement ouest-allemand contre le mauvais traitement infligé à une ressortissante allemande au Koweït, qui a été malmenée par des soldats irakiens.

Environ 100 à 1 050 Allemands se trouvaient ce week-end dans les hôtels internationaux de Koweït, tandis qu'au total environ 400 à 500 ressortissants allemands dont 300 résidents étaient dans l'émirat au moment de l'invasion. Les troupes irakiennes, a indiqué quelques heures plus tard le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, se sont emparées lundi de 28 ressortissants américains dans des hôtels et les ont fait monter dans des autobus pour une destination inconnue.

Les Etats-Unis «tiennent l'Irak responsable de la sécurité des Américains et de tous les ressortissants étrangers au Koweït», avait souligné Mme Tutwiler qui a précisé que l'ambassadeur d'Irak à Washington, M. Mohamed el Mashat, avait été convoqué au département d'Etat. La tension demeure cependant et Washington a ordonné aux membres «non essentiels» des représentations diplomatiques des Etats-Unis au Koweït et en Irak de quitter ces pays «dès que la situation le permettra», a annoncé pour sa part le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Il a ajouté cependant que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention à l'heure actuelle de rompre les relations diplomatiques avec l'Irak, soulignant que la présence de diplomates américains à Bagdad «était importante» pour conserver une influence et des communications dans la région, compte tenu de la situation actuelle.

Sur le plan diplomatique, le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, accompagné d'un groupe conséquent de hauts responsables du Pentagone, est arrivé dans la matinée de lundi à Ryad, porteur, selon le New York Times, d'informations très détaillées des services de renseignement américains, destinés à montrer aux Saoudiens l'étendue des préparatifs militaires irakiens. Sa visite est destinée à obtenir un éventuel accès aux pistes d'aviation et aux installations navales du royaume wahhabite. «Quand la nécessité se fera sentir, nous voulons avoir des options disponibles», a déclaré un responsable du Pentagone cité par le journal. Le voyage de M. Cheney est également destiné a rassurer l'Arabie saoudite sur la détermination de Washington à obtenir le retrait des Irakiens du Koweït et à rétablir le gouvernement légitime de l'émirat.

Un avertissement de M. Saddam Hussein

A Bagdad, le président irakien Saddam Hussein a mis en garde, lundi, en recevant le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis, contre «tout agissement qui porterait atteinte à la stabilité et à la sécurité dans la région du Golfe». Le président irakien, qui a chargé le diplomate américain de transmettre un message «verbal» au président George Bush sur les «relations bilatérales et la conjoncture dans la région» du Golfe, a affirmé que son pays «est en mesure d'assurer sa souveraineté, ses intérêts et ses droits» et que «la disposition de l'Irak au sacrifice est à son plus haut niveau, en dépit de toutes les pressions et les menaces». Il a toutefois souligné le souci de son pays d'avoir «des relations normales» avec les Etats-Unis «sur la base du respect mutuel» et sa détermination à «sauvegarder la paix et la sécurité dans la région», ainsi que «son respect des intérêts internationaux légitimes» dans le Golfe.

Par ailleurs, le chef de l'Etat irakien a réitéré, au cours de son entretien avec le chargé d'affaires américain, «la profondeur des relations entre l'Irak et l'Arabie saoudite», rappelant que Bagdad et Ryad sont liées par un traité de non-agression signé en 1989. *«La sécurité de l'Arabie saoudite est intimement liée à celle de l'Irak»*, a ajouté M. Hussein, affirmant que *«l'Irak respectera ses engagements»*. Evoquant les informations sur le déploiement des forces irakiennes dans des secteurs proches des frontières saoudiennes, le président irakien les a qualifiées d'*«allégations»* qu'on veut, a-t-il dit, *«utiliser comme prétexte pour intervenir dans la région et pour justifier une agression contre l'Irak»*.

Les propos du président Saddam Hussein rapportés par l'agence d'information irakienne ne correspondent pas à ceux cités par le *Washington Post*. Selon ce journal, le président Saddam Hussein a déclaré au cours de ce même entretien que la conquête du Koweït par l'Irak était irréversible et que si les forces américaines intervenaient dans la région, l'Irak *«embarrasserait»* les Etats-Unis. Toujours selon le *Washington Post*, le président Hussein a déclaré que si l'Arabie saoudite fermait les oléoducs acheminant le pétrole brut irakien à travers le désert saoudien vers un port de la mer Rouge, l'Irak attaquerait le royaume wahhabite.

Intensification des mouvements militaires

Des bombardiers américains seraient arrivés en Turquie

Des bombardiers américains FB-111, normalement basés en Grande-Bretagne et semblables à ceux utilisés pour l'attaque contre la Libye en 1986, sont arrivés en Turquie, ont annoncé lundi soir 6 août les chaînes de télévision américaines NBC et CBS. *«Ces bombardiers FB-111, normalement basés en Grande-Bretagne, ont été découverts sur la base aérienne d'Incirlik, à 600 km de la frontière irakienne»*, a indiqué l'une de ces deux chaînes. La base d'Incirlik est située non loin de la côte sud de la Turquie, au nord de Chypre, près d'Adana.

Selon un responsable du Pentagone ayant requis l'anonymat, cité par NBC, il s'agit d'*«une pure coïncidence si ces bombardiers effectuant des exercices sont si près de l'Irak en cette période de crise»*. Ce responsable a précisé que les Etats-Unis étaient actuellement engagés dans des manœuvres à l'échelle mondiale – «Giant Warrior» – annoncées le 15 juin. Il a ajouté que l'on pouvait, dans ces conditions, s'attendre à constater la présence d'appareils de combat américains dans des endroits inhabituels.

Par ailleurs, l'US Navy a poursuivi lundi les déploiements de ses navires de guerre. Le Pentagone a ainsi indiqué que le porte-avions *Independence* se trouvait toujours lundi dans l'océan Indien avec son escorte de huit bâtiments. Trois navires de soutien logistique supplémentaires faisaient toutefois route vers cette région, ont précisé des sources du département de la défense ayant requis l'anonymat. Selon les mêmes sources, l'*Independence* se trouve à présent en mer d'Arabie, soit à l'entrée du Golfe, ce qui met des objectifs irakiens au Koweït à portée de ses avions, constatent les observateurs.

Cinq navires équipés d'engins amphibies se dirigeaient de leur côté vers Camp-LeJeune (Caroline du Nord), pour y embarquer un contingent de 2 100 «marines», a annoncé par ailleurs le Pentagone. Cette flottille doit rejoindre le porte-avions *Saratoga* qui sera en Méditerranée dans la semaine à venir. Celui-ci sera également rejoint par le cuirassé *Wisconsin*, qui devait quitter Norfolk (Virginie) mardi. Trois autres navires doivent également quitter cette base mardi dans le cadre de déploiements *«prévus auparavant»*, selon les termes d'un porte-parole de la flotte de l'Atlantique.

Le porte-avions *Eisenhower*, accompagné de ses douze navires d'escorte, qui – officiellement du moins – doit toujours regagner les Etats-Unis après avoir été remplacé par le *Saratoga*, continuait de son côté de patrouiller en Méditerranée orientale, alors que huit autres navires américains, rejoints par des bâtiments français et britanniques, patrouillaient pour leur part dans le Golfe.

A ce propos, on apprenait lundi auprès du SIRPA (Service d'information du ministère français de la défense) que la frégate *Dupleix* faisait route vers le Golfe. Mis en service en 1981, le *Dupleix* est une frégate de 3 830 tonnes avec 220 membres d'équipage. Il est doté de quatre missiles anti-navires Exocet, de missiles Crotale anti-aériens, d'un canon de 100 mm et de torpilles. Il transporte deux hélicoptères Lynx. Le *Dupleix* doit rejoindre les deux avisos de la Marine nationale qui se trouvent déjà sur place : le *Protet* et le *Commandant-Ducuing*.

Par ailleurs, on apprenait à Dubaï qu'une frégate lance-missiles soviétique faisait route vers le Golfe. La frégate, de modèle Oudaloï, est accompagnée de deux navires ravitailleurs. La flottille a été localisée à une cinquantaine de milles au sud de Foudjairah, dans les Emirats arabes unis, soit à environ deux heures de route du détroit d'Ormouz. On ignore si la frégate est le navire de guerre soviétique croisant habituellement dans le Golfe. Les frégates Oudaloï, en service depuis 1980, disposent de huit lance-missiles et de deux hélicoptères.

Les étrangers au Koweït : plus de la moitié de la population

Le Koweït, où sont bloqués des centaines d'Européens et d'Américains depuis le début de l'invasion irakienne, abrite d'importantes communautés étrangères, notamment palestinienne et asiatique. En fait, sur une population totale de près de deux millions, il y a un million et quart d'étrangers. Quelque 3 000 Américains, employés en majorité dans le secteur pétrolier, résident au Koweït. Les Britanniques (4 500 environ) sont présents dans l'industrie pétrolière et dans le secteur des affaires. En période estivale, ils sont beaucoup moins nombreux, les familles regagnant leur pays d'origine. En revanche, Français, Allemands et Italiens sont beaucoup moins présents au Koweït . Selon le Quai d'Orsay, il y a actuellement 250 Français dans l'émirat, plus un certain nombre de personnes de passage ou en transit entre deux vols.

Les Palestiniens, dont le nombre est estimé à 400 000, forment la plus importante communauté étrangère de Koweït.

Les Egyptiens, estimés à plus de 50 000, occupent d'importantes positions dans l'enseignement. Le nombre des Irakiens se situait (avant l'invasion) autour des 60 000. Les Indiens, avec 100 000 personnes, les Pakistanais avec 85 000, les ressortissants du Bangladesh (80 000), les Srilankais (70 000) constituent enfin un réservoir de main-d'œuvre pour le bâtiment et les services. Les Philippins (60 000) sont en majorité employés de maison.

Les forces armées de Ryad font pâle figure face à celles de Bagdad

Face à la redoutable armée constituée par M. Saddam Hussein durant les huit ans de la guerre du Golfe qui l'opposa au régime iranien de l'imam Khomeiny, les forces armées de Ryad font pâle figure. Ainsi, le régime de Bagdad possède exactement dix fois plus de chars que son voisin saoudien (5 500 contre 550). Une disproportion par ailleurs tout aussi impressionnante au niveau de l'artillerie lourde et des lance-missiles (3 500 postes de tirs irakiens contre 450 saoudiens), de l'aviation de combat (510 unités à Bagdad pour 180 à Ryad) ou des hélicoptères armés (160 contre 20). Mais cette infériorité numérique incontestable n'est sans doute pas, à l'heure actuelle, le handicap majeur de l'Arabie saoudite, face à son orgueilleux voisin irakien. Le Royaume wahhabite souffre surtout d'un certain vieillissement de son matériel de guerre.

Alors que Bagdad dispose d'un équipement militaire des plus sophistiqués – certains observateurs font, par exemple, état du côté irakien de près d'un millier de missiles Exocet, – le régime de Ryad vient à peine d'engager le renouvellement de son armement. Ainsi, ce n'est qu'à l'automne prochain que sera ratifié un contrat de 29 milliards de francs portant sur l'acquisition de 315 chars de combat M-1A2 Abrams (auprès du constructeur américain General Dynamics) visant à remplacer les «vieux» AMX-30 (français) et M-60A1 Chrysler (américains). De même, il y a tout juste deux mois, Ryad signait un contrat de rénovation de son système Shahine de défense anti-aérienne, avec Thomson, pour un montant de 2,5 milliards de francs (ce système Shahine de protection anti-avions et anti-missiles est l'adaptation du réseau de défense sol-air par missiles Crotale commandé aux Français en 1986, qui s'était élevé à 35 milliards de francs)

Une chasse gardée des Etats-Unis

Les «marchands de canons» de l'Hexagone obtiennent certains contacts auprès de Ryad, comme cette commande, en mars 1989, pour 18 milliards de francs, de 600 missiles de défense anti-aérienne Mistral (similaires aux Stinger américains utilisés par la résistance afghane lors de l'occupation soviétique), de deux frégates et d'un hélicoptère embarqué de type Dauphin, le marché saoudien reste la chasse gardée des industriels de l'armement américain et, à un moindre degré, britannique. Ainsi, pour le renouvellement de son parc de chars, Ryad a finalement opté, et ce n'est pas une surprise, pour le modèle américain M-1A2 Abrams, délaissant les outsiders français (AMX-40), anglais et brésiliens. Un affrontement militaire irako-saoudien verrait, en fait, s'opposer deux arsenaux très différents, d'origine soviétique et française du côté de Bagdad, américaine et britannique à Ryad.

OLIVIER LUCAZEAU

En Israël

L'armée va distribuer des masques à gaz à la population

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les chemins de la guerre psychologique et de la dissuasion sont multiples. Au moment où l'Etat hébreu veut faire prendre conscience aux Occidentaux de la menace que représente l'arsenal de missiles irakiens, l'armée israélienne annonce qu'elle va distribuer des masques à gaz à la population.

A vrai dire, il s'agit d'un programme déjà ancien et qui, en tout état de cause, ne sera pas mis en œuvre avant l'an prochain. Mais sans doute n'était-il pas tout à fait innocent d'en reparler haut et fort quelques jours après l'invasion du Koweït par l'Irak. C'est là une façon de redire à quel point on prend au sérieux les menaces irakiennes d'utiliser l'arme chimique contre l'Etat hébreu. En fait, les autorités israéliennes doivent agir, en ce domaine, avec une extrême précaution : il ne faut ni affoler la population ni mener une campagne qui pourrait être dangereusement interprétée à Bagdad ou à Damas.

Le programme en question date de plusieurs mois. Il ne s'agit, à ce stade, que d'un projet qui devrait consister à distribuer des masques dans deux villes-test (Tel Aviv et Safed) afin de voir si l'opération peut être étendue à tout le pays. *«Il y a déjà des masques pour tout le monde»*, disent les milieux officiels, mais ils sont gardés dans les dépôts des services de la défense civile et leur distribution, en cas d'attaque chimique, pourrait prendre du temps.

Mise en garde aux sociétés étrangères

La presse rappelle qu'une telle distribution à domicile avait déjà eu lieu il y a quelques années en Israël, mais que l'opération s'était soldée par un échec retentissant : les familles n'ont pas entretenu les masques, les ont donnés aux enfants en guise de déguisement de carnaval ou les ont mis pour aller sulfater leur jardin.

Si la presse n'accorde qu'une faible importance à cette affaire, une autre campagne est en cours qui paraît destinée à dissuader toute compagnie étrangère privée d'entamer ou de poursuivre avec l'Irak une collaboration de nature à doter le régime de Bagdad de l'arme atomique. Ancien responsable des services de renseignements (le Mossad), le président de la commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesset, M. Eliyahou Ben Elissar, a lancé, dimanche 5 août, une mise en garde publique à l'intention de plusieurs sociétés étrangères. Il a évoqué – sans autre précision – des sociétés ouest-allemandes et françaises, accusées d'aider l'Irak dans les domaines des missiles et du nucléaire.

«Elles doivent cesser tout contact (avec l'Irak) *dans les heures ou les jours à venir»*, a-t-il dit, ajoutant de manière mystérieuse : *«Ceux qui doivent comprendre le message comprendront.»* Coïncidence ou discrète campagne inspirée en haut lieu ? Le même jour, deux quotidiens, le *Jerusalem Post* et le *Yedioth Aharonoth*, publiaient des articles en forme d'avertissement dans le même sens. Le *Post* rappelle que les services israéliens avaient adressé des lettres piégées à des savants allemands qui, au début des années 60, collaboraient à la mise au point de fusées égyptiennes.

Depuis le raid de l'aviation israélienne, en 1981, contre le réacteur que l'Irak développait en collaboration avec la France, les responsables de l'Etat hébreu estiment qu'aucun gouvernement occidental n'a été directement impliqué dans le programme nucléaire irakien. Ce n'est pas le cas de plusieurs sociétés privées – européennes et autres – et leur apport, selon les instituts stratégiques israéliens, devrait permettre au régime de Bagdad de disposer de l'arme atomique dans un délai de cinq à dix ans. L'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* et *The New York Times* ont récemment désigné des sociétés ouest-allemandes et brésiliennes.

ALAIN FRACHON

□ **Les assureurs Lloyd's relèvent les primes de guerre dans le Golfe.** – Le comité des risques de guerre du groupe d'assurances Lloyd's a annoncé, lundi 6 août à Londres, un relèvement de la prime pour risque de guerre imposée sur les cargaisons à destination ou en provenance de l'Arabie saoudite, cette prime s'élevant, à compter du 7 août, à 0,1 % contre 0,0275 % précédemment. Cette prime a également été relevée à 0,05 % (contre 0,0275 %) pour les cargaisons en provenance ou à destination des autres ports du Golfe situés à l'ouest de 56.10 degrés de longitude est. En revanche, la prime pour risque de guerre appliquée aux marchandises des ports iraniens situés à l'est de cette zone reste inchangée à 0,0275 %. Le comité des risques de guerre avait rétabli, vendredi, ces primes sur les navires empruntant le Golfe. – *(AFP.)*

□ **La Pan Am augmente ses tarifs de 10 %.** – La compagnie aérienne américaine Pan American World Airways (Pan Am) a annoncé, lundi 6 août à New-York, qu'elle allait augmenter ses tarifs de 10 % sur tous ses vols afin de compenser l'augmentation du coût du pétrole. Cette hausse des tarifs devait être effective dès jeudi pour les vols domestiques et à compter du 15 août pour les liaisons internationales. Pan Am est la deuxième compagnie aérienne à augmenter ses tarifs en raison de la crise irako-koweïtienne, après l'annonce vendredi par Northwest Airlines d'une augmentation de 8 dollars du prix de tous ses billets. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'occupation du Koweït par l'Irak

Le Conseil de l'OTAN a tenu, lundi 6 août à Bruxelles, une réunion extraordinaire consacrée à la crise dans le Golfe, qui a permis de dégager entre les représentants permanents des seize Etats membres *« une proche identité de vues sur la nécessité d'appliquer des sanctions susceptibles de faire comprendre à l'Irak que l'invasion du Koweït est inacceptable »*. L'hypothèse d'une intervention militaire américaine n'a pas été examinée au cours de cette réunion, mais les pays de l'OTAN poursuivent leurs « consultations » à Bruxelles, notamment au niveau du comité politique, selon un porte-parole de l'organisation. On soulignait à l'OTAN l'atmosphère *« d'exceptionnelle coopération »* de ces entretiens ; la Turquie, seul Etat de l'Alliance atlantique à avoir une frontière avec l'Irak, s'est vue assurer de la solidarité de ses alliés au moment où on lui demande de prendre des sanctions contre Bagdad.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a évoqué la possibilité d'un blocus si les sanctions décidées par les Nations unies contre l'Irak se révélaient inefficaces. Selon M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, deux frégates britanniques se trouvent actuellement dans le Golfe *« pour rassurer nos amis dans le sud du Golfe et participer à toute action collective éventuelle »*. Interrogé lundi par la BBC, M. Hurd a tenu à *« rappeler aux Irakiens qu'ils sont responsables des citoyens britanniques »* en Irak et au Koweït – quelque cinq mille personnes au total, – dont trente-cinq ont été interpellés au Koweït et emmenés à Bagdad. A Damas, le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a assuré, à l'issue d'une rencontre avec le président syrien, que l'Iran et la Syrie *« ne resteraient pas indifférents »* devant l'invasion du Koweït. L'Iran a démenti lundi avoir été informé préalablement par Bagdad des intentions irakiennes à l'égard du Koweït, afin de faire monter les cours du pétrole, comme l'a affirmé la presse américaine.

A leur tour, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique ont annoncé lundi qu'ils étendaient aux avoirs irakiens le gel, déjà décrété, des avoirs koweïtiens dans ces pays. Le gouvernement de Hongkong a également décidé de geler les avoirs koweïtiens et irakiens dans la colonie britannique. De son côté, l'Australie a décrété une série de sanctions économiques contre l'Irak, notamment l'arrêt des importations de pétrole irakien et koweïtien et un embargo sur ses ventes d'armes à l'Irak, ainsi que l'interdiction de la vente de pièces de rechange à l'armée de l'air de Bagdad. Enfin, le Brésil a annoncé la suspension immédiate de tous ses échanges commerciaux avec l'Irak, quelques heures après le vote du Conseil de sécurité des Nations unies en faveur de sanctions.

A Dubai, on apprenait, mardi 7 août, que l'Irak avait réduit le débit du pétrole qu'il exporte par oléoduc à travers l'Arabie saoudite.

A Tokyo, l'incertitude sur les répercussions sur l'économie japonaise de la crise dans le Golfe inquiète fortement les milieux économiques et financiers provoquant lundi une nouvelle chute de la Bourse. Les actions japonaises ont perdu en moyenne lundi 3,1 %, tandis que les taux d'intérêt à long terme dépassaient 8 % pour la première fois en sept ans. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé le boycottage commercial, financier et militaire de Bagdad

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Le Conseil de sécurité a voté lundi 6 août à l'encontre de l'Irak une des résolutions les plus sévères jamais adoptées par l'ONU en quarante cinq ans d'histoire, qui prône le boycottage commercial, financier et militaire de l'Irak.

Tous les pays membres du Conseil (1) ont voté cette résolution, sauf le Yémen – seul pays arabe qui y soit représenté – et Cuba, qui se sont abstenus. Aux termes de ce texte, la résolution 661, tous les Etats membres de l'ONU empêcheront tout contact économique avec l'Irak et le Koweït jusqu'au retrait total des troupes irakiennes et à la restauration du gouvernement légitime du Koweït. Ce boycottage inclut les importations de pétrole irakien et koweïtien. La résolution interdit en particulier les ventes et fournitures d'armes ainsi que tout transfert de ressources financières ou économiques vers l'Irak et le Koweït. Le texte appelle *« tous les Etats, y compris les Etats non membres de l'ONU »*, à respecter cette résolution *« nonobstant tout contrat passé ou toute licence accordée »* avant son adoption.

Un comité comprenant des représentants de tous les membres du Conseil de sécurité a été constitué pour contrôler l'application de ces sanctions. M. Xavier Perez de Cuellar rendra compte dans trente jours des résultats du boycottage.

Cette résolution est une victoire pour les Etats-Unis. Deux heures après l'invasion du Koweït, le Conseil se réunissait à leur demande pour condamner l'agression, et cinq jours plus tard ils obtenaient à la quasi-unanimité et sans aucun amendement l'adoption de leur projet de résolution. L'URSS, ancien soutien de l'Irak et son principal pourvoyeur en armes, ainsi que la Chine, qu'on croyait réticente, ont voté les sanctions. L'ambassadeur du Koweït a remercié le Conseil de sécurité, qui, a-t-il dit, représente *« la conscience du monde »*. L'ambassadeur irakien, M. Al Anbari, a pour sa part déclaré la résolution *« illégale »* et estimé que les Etats-Unis *« utilisent le Conseil de sécurité comme leur propre ministère des affaires étrangères »*. Il a ajouté que son pays avait engagé le retrait des troupes et que vingts-sept véhicules étaient déjà rentrés en Irak. A quoi l'ambassadeur américain, M. Pickering, qui avait écouté cette intervention d'un air amusé, a répondu qu'à ce rythme le retrait de mille véhicules prendrait quarante jours, que des milliers sont entrés au Koweït et que de toute façon nul ne croit plus un mot des déclarations irakiennes.

Le représentant de Cuba, M. Alarcon de Quesada, s'est lancé dans une longue tirade dénonçant les *« doubles critères »* appliqués par les Etats-Unis et rappelant que le Conseil n'était jamais parvenu à imposer des sanctions contre Israël. Il a fait allusion aux interventions américaines à Panama et à la Grenade et ajouté que les « marines » venaient d'entrer au Libéria sans y avoir été *« invités »*. Le représentant du Yémen a, pour sa part, qualifié la résolution d' *« ingérence dans les affaires intérieures arabes »*.

C'est la troisième fois depuis 1945 que le Conseil de sécurité décide un embargo militaire contre un des pays membres de l'ONU. De telles sanctions avaient été adoptées en 1967 contre la Rhodésie et en 1979 contre l'Afrique du Sud.

AFSANE BASSIR POUR

(1) Les quinze membres du Conseil de sécurité sont les suivants : Etats-Unis, Chine, URSS, France, Grande-Bretagne (à titre permanent) ; Côte-d'Ivoire, Cuba, Canada, Colombie, Ethiopie, Finlande, Malaisie, Roumanie, Yémen, Zaïre (non permanents).

Mobilisation politique à Paris

La France a réagi très vite à l'agression irakienne contre le Koweït, aussi vite que les Etats-Unis et que la Grande-Bretagne, plus vite que certains autres de ses partenaires de la Communauté européenne. Dès le jeudi 2 août, M. Mitterrand se trouvant à Latche, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, particulièrement présent dans les médias, témoignait de la mobilisation du Quai d'Orsay.

Il annonçait le gel des avoirs irakiens et koweïtiens en France et la suspension des livraisons d'armes à l'Irak une confirmation, disait M. Dumas, puisque l'Irak étant mauvais payeur, on avait déjà suspendu les livraisons depuis quelques mois. Le ministre évoquait, par ailleurs la possibilité pour la communauté internationale de prendre des sanctions contre l'Irak auxquelles Paris, disait-il, s'associerait. Il laissait enfin entendre que le coup de force de l'Irak amènerait certainement la France à *« revoir sa position dans la région »*. M. Dumas ne précisa pas sa pensée. Cette crise éclatait quelques jours après la libération d'Anis Naccache à Paris. Certains firent le rapprochement et voulurent voir dans la promptitude des réactions françaises l'influence propre du ministre des affaires étrangères qui, pendant les années de la guerre du Golfe, avait tenté d'infléchir quelque peu les positions françaises dans un sens moins favorable à l'Irak. On affirme aujourd'hui à l'Elysée que le consensus s'est fait immédiatement entre les divers responsables français et administrations concernés, dès l'entrée des Irakiens au Koweït sur l'attitude à avoir : *« Il n'y avait pas beaucoup à s'interroger, compte tenu de la brutalité de l'intervention »*, dit-on.

Conseil extraordinaire

Le dispositif normal en pareilles circonstances s'était mis en place dès le jeudi 2 août. Une cellule de crise rassemblant, sous la présidence du directeur de cabinet de M. Roland Dumas, les diplomates concernés, des représentants de l'Elysée, de Matignon et des ministères concernés dont ceux de l'économie et de la défense, ainsi que de la DGSE et de la SGDN, s'est réunie deux fois par jour du 2 au 4 août, puis une fois par jour depuis dimanche. *« C'est une structure rôdée*, dit-on, *les participants savent ce qu'ils ont à y faire »*, en l'occurrence l'analyse des dernières informations et la préparation des décisions à prendre.

M. François Mitterrand, de Latche, avait pris contact dès jeudi avec Roland Dumas et décidait samedi de rentrer à Paris pour réunir en fin d'après-midi un conseil extraordinaire des ministres concernés. Le président de la République s'était entretenu par téléphone vendredi avec M. George Bush. Ce dernier l'a rappelé mardi *« à huit heures et demie du matin »*, précise-t-on à l'Elysée. Samedi, le président de la République appelait M. Gorbatchev, M. Andreotti et Mme Thatcher, ainsi que M. Moubarak. Dimanche, il s'entretenait avec le roi Fahd.

Après les premières mesures de jeudi, la France annonçait, samedi matin, l'interdiction des importations de pétrole irakien et koweïtien. Le lendemain, les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des pays membres de la Communauté se réunissaient à Rome, à la demande de plusieurs de ces pays dont la France, mais pas seulement d'elle. Les Douze décidaient d'un certain nombre de mesures dont quelques-unesdéjà prises par Paris et par Londres.

Vendredi, enfin, Paris décidait de suspendre la coopération militaire avec l'Irak, en particulier les opérations de formation. Cela ne concernait que six pilotes irakiens en stage en France, un « détail » que les médias n'avaient pas manqué de relever comme une légère contradiction et qui faisait effectivement assez mauvais effet dans le tableau, parce que rappelant de façon inopportune que la France avait été l'un des principaux pourvoyeurs d'armes de l'Irak.

Les contacts diplomatiques se poursuivent, ceux aussi de l'état-major français avec les Américains. La question qui se pose aujourd'hui est celle des mesures à prendre pour faire respecter l'embargo pétrolier et de l'éventuelle nécessité d'établir un blocus des oléoducs et du Golfe.

Un large consensus international s'est très vite dessiné sur cette affaire et les diverses mesures prises par Paris en ont été facilitées. Du moins la France n'aura-t-elle cette fois pas été à la traîne. Si certains responsables y insistent beaucoup, comme si cette attitude avait été particulièrement en pointe, c'est évidemment parce que la France a sur le sujet irakien beaucoup plus à se faire pardonner que d'autres.

C. T.

Devant la tiédeur de l'opinion publique

Les médias américains « mobilisent » ...

WASHINGTON

correspondance

« Je suis dégoûté. Ce fou de Saddam m'oblige à payer plus cher mon essence... » La réaction de George Plinpton, client indigné de la station-service de l'avenue de New-York, est partagée par la majorité des Américains, qui accusent au fil des jours les compagnies pétrolières américaines de profiter de l'occasion pour augmenter de 5 à 125 % le tarif de l'essence.

A dire vrai, le seul spectre de la guerre qui semble hanter l'Américain moyen écrasé par la chaleur estivale, c'est bien celui de la guerre des prix. Dans les programmes de télévision et dans les journaux, les images des panneaux des stations-service indiquant une flambée des tarifs, ainsi que les articles rappelant les mauvais souvenirs des longues files d'attente devant les pompes vides au moment de la dernière crise pétrolière en 1979 figurent en bonne place.

Racisme latent

Jusqu'à nouvel ordre, les menées guerrières de Saddam Hussein n'inquiètent pas outre mesure le grand public ; la réaction était bien différente en décembre dernier lors de l'intervention américaine à Panama, où les « marines » étaient en première ligne pour combattre la star médiatisée qu'était Noriega. Cette fois, la géographie n'étant pas en général un des points forts de l'enseignement américain (selon certains sondages, nombreux sont ceux qui ne peuvent identifier la place exacte qu'occupent les différents Etats à l'intérieur des Etats-Unis), il faut bien reconnaître que l'opinion situe mal l'Irak et le Koweït, pays peu connus dont on sait seulement qu'ils *« produisent du pétrole »*. Quant aux leaders arabes, on ne fait pas la distinction entre les « bons » et les « mauvais » Arabes, tous étant considérés, d'après les commentaires de la rue, comme des *« nouveaux riches »* qui devraient être bien contents qu'on leur achète leur pétrole.

La crise ravive ainsi un racisme latent à l'égard des Arabes, mais provoque aussi des réactions contradictoires. Un premier courant voudrait que les Etats-Unis se montrent plus résolus dans leur rôle de *« gendarmes »* et interviennent militairement, sans hésiter, pour la défense des intérêts américains. L'autre réaction relève d'un vieil isolationnisme entretenu par l'ignorance et s'exprimant ainsi : *« Pourquoi les Américains devraient-ils prendre des risques pour assurer l'approvisionnement en pétrole des Européens et des Japonais ? »*

Aussi, les médias,notamment la télévision, ont, ces derniers jours, fait un gros effort pour informer le public et l'alerter sur l'énormité des enjeux. On veut, de toute évidence, à la fois *« réveiller »* et conditionner l'opinion publique, voire la préparer à une intervention militaire. Et le téléspectateur, promu stratège en chambre à l'heure du dîner, est littéralement gavé de détails sur les mouvements des forces navales américaines, la concentration des appareils venant des bases étrangères ou américaines et les supputations des experts interrogés à longueur d'antenne. La tactique semble payée de succès en apprenant, lundi 6 août, que les hommes de Saddam Hussein s'étaient emparés de plusieurs ressortissants étrangers au Koweït, le grand public émergeant de sa relative indifférence, et se souvenant de la mésaventure de la cinquantaine d'otages américains, détenus dans cet autre pays *« lointain »* qu'était l'Iran de Khomeiny, a commencé à exprimer une réelle inquiétude pour tous ceux des trois à quatre mille Américains encore sur place au Koweït...

HENRI PIERRE

Après la fermeture partielle de l'oléoduc de Yumurtalik

La Turquie prise dans l'engrenage de la crise du Golfe

ISTANBUL

de notre correspondante

La fermeture par l'Irak, lundi après-midi 6 août, d'une des conduites du double pipe-line qui transporte son pétrole jusqu'au port turc de Yumurtalik constitue le premier signe concret que les sanctions économiques imposées par la communauté internationale commencent à porter leurs fruits.

Deux ou trois pétroliers seulement (contre une douzaine en temps normal) pompaient le pétrole irakien lundi et, selon des cadres de la compagnie d'Etat turque qui gère l'oléoduc, plusieurs bateaux sont repartis à vide, après avoir reçu l'ordre de ne pas charger, contraignant ainsi l'Irak à réduire le flot de son précieux carburant, faute de clients.

Dix bases militaires

« En prenant la décision de fermer le pipe-line, l'Irak a ôté une épine du pied à la Turquie », explique un diplomate occidental. La Turquie, qui, depuis plusieurs jours, faisait face à d'intenses pressions de la part de la communauté internationale, pourra ainsi fermer la seconde partie de l'oléoduc qui fonctionne encore à 44 % sans pour autant encourir la colère du régime irakien, qui, en 1989, détenait la seconde place parmi ses partenaires commerciaux et lui fournissait 40 % de sa consommation pétrolière.

« Nous accepterons la décision des Nations unies si nous sommes certains que la résolution sera respectée par tous », déclarait prudemment M. Kaya Toperi, le porte-parole du président Ozal, avant le vote du Conseil de sécurité des Nations unies, qui devait confirmer une unanimité *« historique »* contre l'Irak. Mais le soulagement des Turcs aura été de courte durée. L'annonce inattendue de l'arrivée, jeudi, du secrétaire d'Etat américain, James Baker, qui s'entretiendra avec le président Ozal, semble confirmer que les Etats-Unis sont déterminés à ne négliger aucun effort pour contraindre l'Irak à se retirer du Koweït. La Turquie, dont l'armée de 800 000 hommes est la seconde de l'OTAN, abrite plus de dix bases militaires dont l'importance serait cruciale en cas d'intervention armée contre l'Irak. Mais à ce stade, rien ne permet de supposer que la Turquie autoriserait l'OTAN à utiliser les bases aériennes situées sur son territoire pour lancer une attaque contre son voisin. *« Une action militaire ne devrait pas être nécessaire »*, a déclaré M. Toperi.

La Turquie, considérée par l'Ouest comme un élément de stabilité proche du monde arabe, se trouve petit à petit prise dans l'engrenage et risque d'assumer un rôle plus important qu'elle ne le souhaite dans la crise du Golfe, d'autant plus que le président Ozal, déterminé à prouver, aussi bien aux chefs d'Etat étrangers qu'à ses propres compatriotes, qu'il est l'homme fort du pays et le seul interlocuteur valable, a engagé une intense activité diplomatique. Après avoir reçu dimanche le vice-premier ministre irakien, Taha Yassine Ramadan, qui s'est présenté à Ankara en uniforme et révolver au côté, le président Ozal devait donner un compte rendu de ses échanges diplomatiques à une délégation iranienne envoyée spécialement lundi soir par le président Rafsandjani.

Mais des voix se font entendre en Turquie qui pensent qu'un rôle trop actif pourrait se révéler néfaste pour le pays, qui, jusqu'à présent, a des relations satisfaisantes avec l'Irak. *« Le ministère des affaires étrangères freine des quatre fers »*, affirme un diplomate. Le commentateur politique Sami Kohen, du quotidien *Milliyet*, estime que la Turquie ne devrait pas jouer un rôle trop actif dans la négociation : *« Dans un match de boxe, l'arbitre reçoit parfois des coups*, explique-t-il. *Je pense que la Turquie devrait se limiter à jouer un rôle de conciliateur. »*

NICOLE POPE

Quatre pilotes irakiens en formation en France ont quitté la base aérienne de Cazaux

Quatre pilotes irakiens, qui suivaient une formation au sein des forces aériennes françaises à Cazaux (Gironde), ont quitté la base aérienne lundi 6 août vers 16 h 30 accompagnés d'un officier de l'armée de l'air. Le ministère de la Défense n'a pas voulu indiquer mardi 7 août la destination des officiers irakiens mais précise qu'ils se trouvent toujours sur le territoire national. *« Ils rentreront en Irak quand ils le souhaiteront et quand l'espace aérien irakien aura été rouvert »*, a ajouté le ministère des affaires étrangères.

L'entraînement de ces pilotes avait été interrompu vendredi 3 août, affirme le ministère de la Défense *« dès l'annonce des sanctions prises contre l'Irak »*. Sur la base de Cazaux, on indiquait cependant mardi que leurs vols n'avaient été suspendus que lundi 6 août. Selon un responsable de la base, les Irakiens suivaient *« une formation classique sur Alpha-Jet de pilote de chasse, comme d'autres officiers étrangers »*.

Le ministère de la défense a également affirmé que ces quatre pilotes étaient *« les seuls irakiens actuellement en formation militaire dans les forces armées françaises »*. Le Quai d'Orsay précise pour sa part qu'une dizaine d'Irakiens ont suivi cette année un entraînement militaire en France.

هكذا من الأصل

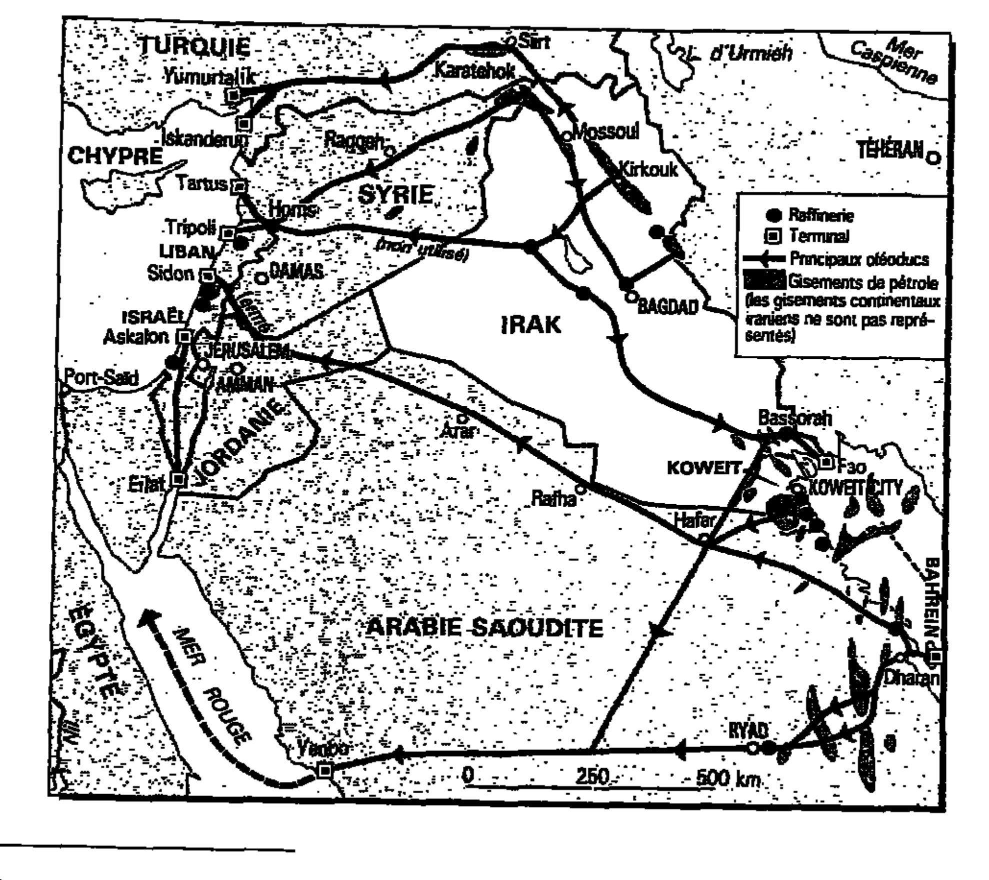
Mobilisation politique à Paris

PROCHE-ORIENT

L'occupation du Koweït par l'Irak

Paris impose un embargo total aux échanges maritimes

Conséquence de la décision de Paris (à l'image d'autres capitales occidentales) d'appliquer un embargo total sur les relations avec l'Irak : le gouvernement vient de demander aux importateurs de brut et de produits raffinés de ne plus receptionner ces hydrocarbures s'ils viennent, directement ou indirectement, d'Irak et du Koweït. MM. Mellick (transports maritimes), Fauroux (énergie) et Bérégovoy (douanes) ont adressé lundi 6 août des instructions précises dans ce sens à la dizaine d'importateurs français de brut titulaires d'une licence pour dix ans et connus sous la dénomination « importateurs A 10 » et à la centaine d'importateurs de produits raffinés appelés « A 5 ». Environ 90 % des importations françaises de produits pétroliers empruntent la voie maritime.



Mais ces importations peuvent se faire soit par des navires battant pavillon français (treize gros pétroliers et trente-trois caboteurs de plus petite taille), donc faciles à contrôler, soit par des navires loués (on dit affrétés) sur le marché mondial par des opérateurs français, mais dont les mouvements sont évidemment moins aisés à repertorier. C'est la raison pour laquelle le ministère de la mer a pris le 6 août au soir une série de dispositions juridiques permettant un contrôle rigoureux non seulement des navires nationaux mais aussi de ceux qui sont affrétés ainsi que des quelques cargos français eux-mêmes loués à des transporteurs étrangers. En vertu d'un décret du 22 juillet 1965, l'administration a un droit de regard sur les affrètements dans la mesure ou ceux-ci seraient contraires à l'interêt national. Ce droit peut aller jusqu'à l'interdiction d'affrètement.

D'autre part, si la situation l'exigeait, le gouvernement pourrait, en s'appuyant sur un décret du 1er mars 1973, imposer un dispositif total de controle de la navigation maritime vers ou en provenance de l'Irak.

Lundi 6 août, l'embargo français ne portait que sur les produits pétroliers en provenance de l'Irak et du Koweït et sur les navires spécialisés affectés à ces trafics. Mais, mardi 7 août, il a été décidé d'élargir l'embargo à tous les trafics de marchandises avec ces pays et donc à tout type de navires. Un décret en conseil des ministres devait, dans ce but, être signé dans la journée, et le ministre de la mer, M. Mellick, devait envoyer au Comité central des armateurs de France (CCAF) une lettre demandant aux compagnies de supprimer leurs escales dans les ports irakiens et koweïtiens qu'ils fréquentent habituellement.

F. Gr

Le prix du pétrole au plus haut

La tension dans le Golfe a continué à faire monter les prix du pétrole sur le marché libre, prix qui n'ont évidemment plus rien à voir avec le prix théorique de référence de 21 dollars le baril arrêté par l'OPEP le 27 juillet à Genève. A New-York le baril de la qualité West Texas Intermediate a cloturé le 6 août en hausse de 3,56 dollars, à 28,05 dollars, son plus haut cours depuis cinq ans. En huit jours le prix du baril a augmenté de 30,25 %. A Tokyo mardi le baril s'affichait à 24,75 dollars.

Rotterdam confisquera les cargaisons pétrolières irakiennes et koweïtiennes

Les navires pétroliers irakiens et koweïtiens qui ont quitté le Proche-Orient avant le week-end dernier peuvent toujours livrer leur cargaison à Rotterdam. Toutefois, à la demande de La Haye, les autorités du plus grand port du monde procéderont vraisemblablement à la confiscation d'éventuelles cargaisons ayant quitté ultérieurement l'Irak ou le Koweït.

AMSTERDAM

Correspondance

Les Pays-Bas mettront rigoureusement à exécution les mesures de boycottage décidées par les Douze samedi 4 août à Rome. Les autorités néerlandaises redoutent en effet que le renvoi pur et simple des cargaisons irakiennes et koweïtiennes ne conduise à de multiples transbordements clandestins en pleine mer, à bord de pétroliers d'autres nationalités.

Le contrôle au port sera difficile, puisque de nombreuses raffineries de pétrole sont installées à Rotterdam. Parmi ces raffineries, figure précisément une des trois usines exploitées par la Kuwait etroleum (KPC) en Europe occidentale (les deux autres sont situées en Italie et au Danemark). Cette raffinerie qui emploie trois cent soixante personnes et qui produit 75 000 barils par jour approvisionne une grande partie des six mille sept cents stations-service, sous la marque Q-8, implantées en Europe depuis 1986, après le rachat des installations de l'American Gulf, au Benelux notamment. Selon M. Nick Appelboom, porte-parole de la société nationale koweïtienne, la raffinerie et les stations-service Q-8 n'éprouveront pas de difficultés *« à court terme »* en raison de l'abondance des stocks disponibles et des quantités de pétrole à bord des navires qui seront encore admis à Rotterdam. (Les réserves pour l'ensemble des Pays-Bas s'élèvent d'un minimum de quatre-vingt-dix jours à un maximum de cent soixante-dix jours.)

M. Appelboom se refuse à préciser l'échéance du court terme qu'il évoque, et à évaluer les quantités de stocks disponibles pour sa propre compagnie. Actuellement, la KPC détient 4 % du marché aux Pays-Bas, pour une moyenne de 7,5 % en Europe occidentale. Si l'occupation du Koweït par l'Irak persiste, le boycottage des importations de pétrole obligera bientôt Q-8 à s'adresser au marché mondial pour poursuivre l'exploitation de ses stations-service. Cette procédure sera possible en dépit du blocage des avoirs koweïtiens aux Pays-Bas, puisque des dérogations sont prévues, notamment pour le paiement de certaines factures.

Des livraisons avantageuses

Jusqu'à présent, Q-8 avait toujours profité des livraisons directes, économiquement avantageuses, du Koweït. Désormais, la compagnie devra s'aligner sur les prix en vigueur. Comme ailleurs dans le monde, ces prix ont sensiblement augmenté à Rotterdam.

C'est le cas sur le tout nouveau marché à court terme (Roefex – une bonne centaine de contrats de gazole par jour), actif depuis quelques mois à peine, et qui a beaucoup de peine à s'imposer face au marché libre de Singapour, à l'IPE de Londres ou au NYMEX de New-York. Et c'est le cas aussi sur le marché « spot », c'est-à-dire au jour le jour, ancré depuis des années dans la ville portuaire. L'occupation irakienne du Koweït a immédiatement entraîné une panique chez les négociants du marché libre du pétrole à Rotterdam.

Depuis presque une semaine, ils achètent, au prix fort, des produits raffinés pour lesquels ils redoutent encore de nouvelles augmentations. Les grèves sur les plates-formes de forage en mer du Nord ne font d'ailleurs qu'aggraver les inquiétudes.

En 1989, le Koweït a vendu près de 8 milliards de francs de produits pétroliers aux Pays-Bas. L'Irak, quant à lui, a exporté pour 4,6 milliards de pétrole brut vers ce pays. Avec le Danemark, les Pays-Bas sont le pays européen qui était proportionnellement le plus dépendant des approvisionnements en pétrole provenant du Koweït. La présence des raffineries Q-8 dans ces deux Etats ne sera pas étrangère à cette situation. Durant les six premiers mois de cette année, environ 30 % des produits raffinés vendus aux Pays-Bas étaient originaires du Koweït.

(Intérim.)

Les Japonais craignent une « psychose inflationniste »

Bien qu'une pénurie de pétrole ne soit pas à craindre, étant donné des réserves qui garantissent une stabilité dans les approvisionnements pour deux ans, les Japonais s'inquiètent des conséquences de la crise au Proche-Orient.

TOKYO

de notre correspondant

La chute des cours à la Bourse de Tokyo, lundi 6 et mardi 7 août, a été le premier signe de cette nervosité. Outre les effets directs de l'embargo sur les importations de pétrole, les autorités nippones, notamment la Banque centrale, craignent surtout une *« psychose inflationniste »* qu'un renchérissement du prix du brut pourrait accentuer. A l'ordre du jour depuis plusieurs semaines, un nouveau relèvement du taux d'escompte pourrait être la première conséquence de la crise au Proche-Orient.

Bien que le Japon ne soit certes pas aussi désorienté qu'il le fut au lendemain de la première crise pétrolière (1973), le gouverneur de la Banque centrale, M. Mieno, paraît avant tout soucieux d'éviter de répéter les erreurs qui se traduisirent alors par une inflation de l'ordre de 25 %. Or une hausse des prix, pour l'instant contenue (+ 2,2 %), alimentée par la spéculation foncière et des hausses salariales dues à l'étranglement du marché de l'emploi, est la hantise de la Banque du Japon.

Selon les projections de l'Agence de planification économique, une hausse de 10 % du prix du pétrole se traduirait par une augmentation de 0,3 % des prix de gros et de 0,1 % de ceux à la consommation. L'impact serait donc deux fois moindre que lors du premier choc pétrolier.

Le remboursement des créances irakiennes

Les signaux contradictoires en provenance de la Banque centrale, tour à tour insistant sur les risques inflationnistes et niant son intention de relever le taux d'escompte, se sont traduits ces dernières semaines par une volatilité des cours en Bourse anticipant une hausse. La crise au Proche-Orient pourrait constituer, estime-t-on dans les milieux financiers, une excellente occasion pour M. Mieno de prendre une mesure qui visiblement le démange.

Il ne peut cependant que difficilement annoncer une hausse du taux d'escompte tant que la fièvre sur les marchés boursiers et financiers ne s'est pas apaisée. Un nouveau resserrement du crédit par une hausse du taux d'escompte (la cinquième depuis mai 1989), qui est actuellement à 5,25 %, aura pour effet de réduire davantage les différences entre les taux d'intérêt aux Etats-Unis et au Japon et par conséquent d'inciter les investisseurs nippons à réduire leurs placements à l'étranger (une attitude qui pourrait se faire sentir sur les achats de bons du Trésor américain dont les Japonais sont les grands acquéreurs).

En ce qui concerne les sanctions proprement dites décidées dimanche 6 août par le Japon, certaines administrations et les milieux d'affaires sont préoccupés par les conséquences nuisibles que leur mise en œuvre risque d'avoir sur l'économie.

Outre le risque que comporte un embargo sur 12 % des approvisionnements en pétrole, que le Japon compte compenser en accroissant ses achats à l'Arabie saoudite et aux Emirats arabes (d'où proviennent respectivement 17 % et 20 % de ses importations), la suspension des achats irakiens et koweïtiens aura un autre effet direct : au terme d'un accord de décembre dernier avec les Japonais, Bagdad consacrait 45 % des revenus tirés de la vente de son pétrole au remboursement de sa dette vis-à-vis du Japon (700 milliards de yens). Ces paiements vont vraisemblablement être suspendus et le gouvernement japonais, qui a accordé son assurance pour 430 de ces 700 milliards, devra dédommager les détenteurs de ces créances.

Les grands groupes industriels et commerciaux nippons (qui ont des engagements se chiffrant à 600 milliards de yens en Irak) ainsi que le ministère de l'industrie et du commerce international seraient en outre mécontents de l'interruption des exportations vers l'Irak.

Selon certains analystes économiques, une hausse du prix du pétrole pourrait ne pas avoir que des effets négatifs : elle contribuera à réduire l'excédent commercial et à refroidir une économie qui est entrée dans son quarante-quatrième mois d'expansion continue et présente des signes de surchauffe.

Bien que le Japon consomme un baril sur dix de pétrole produit à travers le monde, sa facture pétrolière ne représente que 1 % de son PNB (c'est-à-dire la même proportion que dans le cas des Etats-Unis, mais moins que les autres pays industrialisés), mais un quart du total de ses importations.

PHILIPPE PONS

PAKISTAN : destitution du premier ministre

La saga des Bhutto

Onze ans après la mort de son père, l'héritière de la dynastie la plus puissante du pays est victime de la crise du Cachemire, de l'hostilité de l'armée et des haines accumulées contre sa famille

Toute l'énergie de Mme Benazir Bhutto n'aura pas résisté deux ans face aux problèmes qui s'amoncèlent au Pakistan. Son prédécesseur, mort en août 1988 dans un mystérieux accident d'avion, le général-président-dictateur Zia Ul-Haq, qui avait fait pendre son père, Zulficar Ali Bhutto, n'y était pas parvenu malgré sa poigne de fer. Pendant vingt mois depuis son élection au poste de premier ministre – elle avait pris ses fonctions le 1er décembre 1988 – «Benazir» aura bataillé avec énergie, d'abord pour tenter de résoudre les crises qui se succédaient tout en s'efforçant de maintenir un semblant de démocratie, puis, tout simplement, pour survivre.

C'est le chef de l'Etat, le vieux Ghulam Ishaq Khan, qui, en novembre 1988, avait joué pour l'occasion le jeu démocratique en confiant le pouvoir au vainqueur sorti des urnes, le Parti du peuple (PPP), qui a, cette fois, fait tomber Mme Bhutto. Lundi 6 août, profitant de ses pouvoirs étendus, il a révoqué le chef du gouvernement, la remplaçant par un premier ministre par intérim, chargé de préparer de nouvelles élections, M. Ghulam Mustafa Jatoi. Ce dernier n'est autre qu'un ancien adjoint d'Ali Bhutto, passé à l'opposition par dépit d'avoir été devancé par «Benazir», et qui est devenu le porte-drapeau d'une coalition hétéroclite. Regroupée dans le COP (sigle pour Partis d'opposition combinés), elle comprend des déçus du PPP, des conservateurs et des mollahs, des forces régionales et des proches de l'armée, unis par un seul objectif, renverser Mme Bhutto.

L'attaque était attendue, M. Jatoi ayant ces derniers jours annoncé son intention de déposer une motion de censure pour profiter de la désaffection de certains dirigeants du PPP. L'opposition avait déjà tenté, mais sans succès, une telle manœuvre en novembre dernier. Car, à peine élue, Mme Bhutto était déjà sur la défensive. Cette jeune femme de trente-cinq ans (elle est née en 1953), élégante et brillamment diplômée d'Oxford, n'avait en effet, au terme d'une difficile campagne qui avait à la fois révélé un charisme et un populisme certains, mais aussi la somme des haines accumulées contre la famille Bhutto, connu que quelques jours de sursis avant de subir les premières attaques de ses adversaires.

L'«homme» du clan

N'ayant pas obtenu la majorité absolue à l'Assemblée – le Sénat étant bien tenu par les conservateurs, – elle avait été contrainte à une alliance de circonstance avec le MQM, mouvement d'exilés indiens, les Mohajirs, puissants à Karachi et dans la province du Sind, le berceau de la famille Bhutto. La défection du MQM et le cortège d'affrontements sanglants à Karachi qui s'en est ensuivi auront joué un rôle déterminant dans sa chute.

Menacée dans sa base politique alors que la principale province du pays, le Pendjab, était le bastion de l'opposition, Mme Bhutto s'était retrouvée fort affaiblie. Ses partisans au pouvoir dans le Sind n'étaient pas parvenus à juguler la dissidence des Mohajirs. Ce qui avait entraîné de sévères critiques du chef de l'Etat et l'entrée en lice des militaires, qui la sentaient affaiblie. Le chef d'état-major, le général Aslam Beg – lui-même d'origine mohajir – avait demandé, et obtenu, que l'armée soit appelée à intervenir au Sind pour y maintenir l'ordre. Elle n'y est pas beaucoup mieux parvenue, mais du moins était-elle désormais mieux en mesure de tenir la dragée haute au chef en titre du gouvernement.

Et pourtant, «Benazir» – cette *«vierge en culotte de fer»* pour reprendre l'image du sacrilège Salman Rushdie – avait tout fait pour calmer l'inquiétude des militaires après son arrivée au pouvoir. Pour ces derniers, le nom de Bhutto, l'homme qui avait pris le pouvoir après leur défaite face à l'Inde en 1971, et dont ils portaient la responsabilité de la mort, sentait le soufre. D'autant que le militantisme de sa fille, et enfant préféré, qui avait pris le relais de la Bégum, Nusrat Bhutto, et s'était fait reconnaître comme l'héritier politique de la famille, partageant pendant des années son temps entre l'exil et la résidence surveillée, bénéficiait d'un large courant populaire et menaçait leur position privilégiée de l'armée dans la société pakistanaise. Rares ont en effet été, au Pakistan, les civils qui ont dirigé le pays depuis l'indépendance en 1947.

Mme Bhutto avait également eu à se défaire de l'image négative de ses frères, Shahnawaz et Murtaza, qui s'étaient fait remarquer par des actions terroristes à la tête du mouvement Al Zulficar, comme le détournement d'un avion sur Kaboul en 1981. Shahnawaz est mort empoisonné en France en 1985, Murtaza menaçait depuis des mois, selon le *Sunday Times*, sa sœur de quitter son exil de Damas pour revenir au pays. Formée dès sa tendre enfance auprès de son père, elle était en quelque sorte devenue l'«homme» du clan.

Des oppositions de tous bords

Seule dans la famille, la Bégum Bhutto soutenait fidèlement «Benazir». Cette dernière avait, en mars 1989, fait de sa mère un ministre sans portefeuille, à la fois son plus proche conseiller et son éventuel successeur en cas de malheur car, dans la famille des Bhutto, depuis la mort du père en 1979, les hommes n'ont guère brillé par leur sens politique. Pas même le mari que s'était donné «Benazir», passage obligé vers la respectabilité dans une société islamique à l'extrémisme à fleur de peau, où les dignitaires religieux rêvent d'imposer la *charia* et donc la soumission des femmes. En février 1989, une manifestation d'islamistes contre *les Versets sataniques*, de Salman Rushdie avait dégénéré en émeute anti-Bhutto.

Bel homme, moustachu, grand joueur de polo et de golf, issu d'une bonne famille de propriétaires fonciers du Sind, choisi pour elle par sa famille, Asif Ali Zardari ne s'est pas contenté de lui donner deux enfants, un fils en 1988, une fille le 25 janvier dernier. Discret sur le plan politique, ce «play-boy» semble s'être bien rattrapé, en compagnie de son père, par son âpreté dans les affaires en tous genres, au point de devenir la cible des critiques conjuguées de l'opposition et de nombreux membres du PPP.

Un pays ingouvernable

Ferme en politique, Mme Bhutto n'aura pas su, ou osé, en dépit des mises en garde, faire marcher droit son mari. Ce qui lui vaudra des accusations de corruption, délit sans doute le mieux partagé dans la classe politique locale et qu'elle aurait pu aussi bien retourner contre ses adversaires.

Il faut dire, à sa décharge, qu'elle avait hérité d'un pays ingouvernable. Pour se concilier les bonnes grâces de ses adversaires, ou pour tenter de les neutraliser, elle avait été contrainte de mettre beaucoup d'eau dans son «socialisme», de mettre entre parenthèses le volet social de son programme, en particulier agraire, dans une société encore dominée par les latifundiaires, et de poursuivre la politique afghane de Zia Ul-Haq de soutien aux moudjahidines pour ne pas heurter l'armée. D'où le maintien du soutien aux extrémistes musulmans de M. Gulbuddin Hekmatyar – «poulain» de Zia – et une attitude quasi passive face à l'évolution de la situation afghane après le retrait soviétique le 15 février 1989.

En même temps, Mme Bhutto devait faire face à une situation économique difficile et à des relations avec l'Inde envenimées par la crise du Cachemire. «Benazir», qui était aux côtés de son père lors du «sommet» avec Indira Gandhi à Simla en 1972, qui avait reçu officiellement à Islamabad il y a un an M. Rajiv Gandhi, alors premier ministre, a été prise dans le maelström des haines religieuses au Cachemire. Les rivalités politiques dans ce territoire revendiqué par l'Inde et le Pakistan, les massacres entre hindous et musulmans, majoritaires, la violence de la répression militaire, l'impossibilité des gouvernements indiens de parvenir à un compromis ou de museler les extrémismes et de calmer les bruits de bottes ont conduit le sous-continent au bord d'une nouvelle guerre.

Mme Bhutto avait tenté de reprendre à son compte le nationalisme de ses compatriotes tout en s'efforçant d'éviter l'irréparable. Mais là comme ailleurs face à ses adversaires de tous bords, sa détermination, son ambition et ses qualités politiques n'auront pas suffi à l'emporter. Mais peut-on donner pour définitivement vaincue la dynastie Bhutto, comme celle des Nehru-Gandhi en Inde ou des Bandaranaike à Sri-Lanka?

PATRICE DE BEER

M. Ghulam Mustafa Jatoi : bras droit du père, « tombeur » de la fille

La traditionnelle rivalité entre Oxford et Cambridge s'étend jusqu'au Pakistan. Si Mme Benazir Bhutto est diplômée d'Oxford, M. Ghulam Mustafa Jatoi, qui vient de lui succéder comme chef du gouvernement par intérim, sort, pour sa part, de Cambridge. Mais, en dehors de ce détail et du choc des ambitions entre deux personnalités de premier plan, rien n'aurait pourtant dû les séparer.

Cofondateur avec Zulfikar Ali Bhutto du Parti du peuple (PPP) en 1967, M. Jatoi avait été son bras droit jusqu'à ce qu'il soit renversé par le général Zia Ul Haq et pendu en 1979. Ce père de huit enfants, riche propriétaire foncier du Sind – la province des Bhutto – dont il fut en 1973 le ministre en chef et où il possède plus de 30 000 hectares, avait succédé à Ali Bhutto à la tête du PPP. «Benazir» et sa mère, la bégum Bhutto, se trouvaient alors en exil. Ce furent, pour M. Jatoi, des années difficiles. Il lui fallut lutter pour la survie politique de son parti face à la dictature militaire ; il fut même, un temps, placé en résidence surveillée.

«Slogans vides»

Le retour de «Benazir» au Pakistan en 1986 et sa campagne pour prendre le pouvoir, d'abord à la tête du PPP, puis du pays, lui aliéna la fidélité de M. Jatoi. Il n'y avait qu'une place de chef, et M. Jatoi ne tenait pas à l'abandonner, fût-ce à la fille de son meilleur ami, de vingt ans sa cadette. Il passa donc à l'opposition avec quelques fidèles. Battu lors des élections de novembre 1988, il s'apprêtait à présenter une motion de censure contre le premier ministre dont il dénonçait les *«slogans vides»* qui *«avaient abusé le peuple»* quand le président l'a appelé au pouvoir.

P. de B.

Echec à la démocratie

Suite de la première page

Ce n'était guère un secret à Islamabad que les relations entre Mme Bhutto et l'homme fort de l'armée, le général Mirza Aslam Beg, n'étaient plus très bonnes, si tant est que ce dernier ait jamais sincèrement accepté de tourner la page et de se plier aux résultats des élections. «Benazir» a bien fait son possible pour amadouer l'armée, mais cela n'aura pas suffi pour éviter une rupture inéluctable. Il est symptomatique que l'annonce présidentielle ait été accompagnée de la prise de contrôle de la télévision et des télécommunications par des soldats, qui auraient arrêté des partisans de l'ex-premier ministre.

«Nous ne nous occupons pas de politique»

Le général Aslam Beg n'a guère convaincu en affirmant lundi : *«Nous ne nous occupons pas de politique et nous ne nous en occuperons pas dans l'avenir.»* Des propos qui rappellent ceux du général Zia après avoir renversé Ali Bhutto en 1977, quand il prétendait *«n'avoir pas d'ambition personnelle»* et ne vouloir que *«des élections libres et honnêtes»*. On connaît la suite.

Si, comme le prétendent aujourd'hui ses adversaires, Mme Bhutto avait perdu la confiance de la population et sa majorité parlementaire, il aurait été simple d'en attendre confirmation lors de la réunion de l'Assemblée nationale, prévue pour mercredi. En effet, M. Jatoi avait annoncé à la fin de la semaine son intention de présenter une motion de censure, qui avait des chances d'aboutir. Et, si le chef de l'Etat avait véritablement voulu jouer son rôle d'arbitre, il aurait choisi, pour expédier les affaires courantes, une personnalité moins marquée.

Il s'agissait en fait bel et bien, pour ses adversaires de tous bords, de profiter de la faiblesse de Mme Bhutto, engluée dans une série de crises, pour s'en débarrasser au plus vite. Certes, théoriquement, rien n'empêche celle-ci de remporter les prochaines élections. Mais ses adversaires, en pipant les dés avant même le début de la campagne, ont montré qu'ils n'étaient pas regardants sur les moyens pour lui barrer à nouveau la route. Dans une société où la violence est à fleur de peau, la campagne électorale – si les autorités en place la laissent se dérouler démocratiquement – risque d'être mouvementée.

P. de B.

Au pouvoir depuis décembre 1988

1988

17 août. – Mort du général Zia dans un accident d'avion. Le président par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan, confirme la tenue d'élections le 16 novembre.

16 novembre. – Le Parti du peuple (PPP) de Mme Benazir Bhutto remporte la majorité relative aux élections.

1er décembre. – Mme Bhutto forme son gouvernement avec le soutien d'indépendants et du MQM (mouvement des mohajirs).

12 décembre. – M. Ghulam Ishaq Khan est confirmé dans ses fonctions de chef de l'Etat.

1989

13 février. – Premières manifestations islamistes contre *les Versets sataniques*, de Salman Rushdie ; elles dégénèrent en émeutes anti-américaines et contre Mme Bhutto.

15 février. – Retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

23 mars. – Mme Bhutto élargit son gouvernement et y fait entrer sa mère, la bégum Nusrat Bhutto, comme ministre sans portefeuille.

14 juillet. – Visite de Mme Bhutto en France à l'occasion du Bicentenaire.

16 juillet. – Visite du premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, au Pakistan.

5-15 juillet. – Visite de Mme Bhutto à Londres. Retour du Pakistan au sein du Commonwealth.

17 août. – Le premier anniversaire de la mort de Zia est l'occasion d'une grande manifestation d'opposition à Mme Bhutto.

1er novembre. – Rejet d'une motion de censure contre Mme Bhutto. Remaniement du gouvernement.

1990

25 janvier. – Occupation de Srinagar, capitale du Cachemire, par l'armée indienne. Début de la crise du Cachemire et renouveau de tension indo-pakistanais.

25 janvier. – Mme Bhutto donne naissance à son second enfant ; c'est une fille.

7 février. – Sanglants affrontements à Karachi et dans le Sind. Mme Bhutto dénonce la responsabilité du MQM dans les émeutes. Sous la pression du chef de l'Etat et des généraux, elle sera obligée de faire appel à l'armée.

19 février. – Visite officielle à Islamabad de M. François Mitterrand. Le président français autorise la vente au Pakistan d'une centrale nucléaire.

28 mai. – M. Ghulam Ishaq Khan critique sévérement la politique du PPP au Sind.

6 août. – Le président démet Mme Bhutto et charge le dirigeant de l'opposition, M. Ghulam Mustapha Jatoi, de former un gouvernement intérimaire dans l'attente de nouvelles élections.

Trop peu de temps pour assainir l'économie

Prise en tenaille entre un endettement extérieur croissant et une contestation grandissante au sein de la population, Mme Bénazir Bhutto n'a certainement pas eu assez de deux années pour assainir l'économie pakistanaise. Force est de constater que la situation économique s'est en fait détériorée sous son gouvernement, dans ce pays de 110 millions d'habitants à la natalité galopante et au revenu par tête à peine égal à 400 dollars.

La dette extérieure totale du pays n'a pas cessée de croître depuis le milieu des années 80, passant de 14,8 milliards de dollars (soit 80 milliards de francs environ) pour la période 1986-1987 à quelque 18 milliards de dollars pour 1989-1990. Aussi le Pakistan doit-il aujourd'hui consacrer 25 % de ses exportations au titre du remboursement de la dette ; un montant en augmentation de 66 % depuis la période 1987-1988.

Rien d'étonnant donc à ce que ce pays, qui affiche un taux de croissance stable autour de 5 % depuis 1988 (5,2 % pour la période 1989-1990), éprouve de plus en plus de difficultés à combler un déficit budgétaire grandissant (56 milliards de roupies, soit quinze milliards de francs pour l'exercice en cours). L'aide de 3 milliards de dollars accordé par un consortium de treize Etats et douze organisations et le répit d'un an obtenu auprès du FMI en avril 1990, avec la promesse de réduire le déficit courant, permettront tout au plus à l'économie pakistanaise de boucler les comptes de l'année 1990-1991.

Désengagement de l'Etat

Le gouvernement de Mme Bhutto, contrairement à celui de son père, s'est attaché à désengager l'Etat de la gestion de l'économie. En juin 1990, un plan de libéralisation des importations était mis en œuvre. Un important programme de privatisations – 80 % de l'industrie appartient au secteur public – a été amorcé, mais, pour l'instant, seule la compagnie aérienne PIA a fait l'objet d'une proposition de vente.

Pauvre en énergie, le Pakistan est contraint d'importer pratiquement la totalité de sa consommation de pétrole. 70 % de ces achats de brut proviennent... du Koweït ! Des centaines de milliers de Pakistanais travaillent au Proche-Orient, rapportant à Islamabad des sommes considérables. Une partie d'entre eux servent de mercenaires dans les diverses armées du Golfe.

Framatome poursuit ses discussions sur la construction d'une centrale nucléaire

Framatome, qui pilote un consortium d'industriels chargé de construire une centrale nucléaire au Pakistan, continue de travailler à ce projet, indiquait-on mardi 7 août, auprès du constructeur français de chaudières nucléaires.

Le président Mitterrand avait décidé, le 21 février dernier lors d'un voyage officiel au Pakistan, d'autoriser la vente à ce pays de deux réacteurs nucléaires de 900 mégawatts chacun (*le Monde* des 22-23 février), décision critiquée alors par Washington.

«Notre client n'est pas Mme Bhutto, mais la Pakistan Atomic Energy Commission et jusqu'à présent nous n'avons eu aucun signe montrant une faiblesse» de sa part, ajoutait le porte-parole du groupe français. Les premières discussions préliminaires ont débuté avant l'été entre le Pakistan et le consortium tricolore dont Framatome est le leader et dans lequel on retrouve également des entreprises comme GEC-Alsthom et Spie Batignolles.

Au ministère de l'industrie, on indiquait mardi 7 août que *«la situation est encore trop confuse pour connaître les conséquences»* de l'évolution de la situation politique au Pakistan et que le gouvernement français était *«dans une phase d'observation de la situation»*.

EN BREF

□ **INDE : deux dirigeants indépendantistes du Cachemire auraient été arrêtés.** – Les forces de sécurité indiennes ont capturé les deux principaux dirigeants du plus important mouvement indépendantiste du Cachemire, qui lutte contre le pouvoir indien dans cette région, a déclaré lundi 6 août le gouverneur Sirish Saxena. Comme la nouvelle de l'arrestation des deux hommes se répandait, l'armée a été déployée dans plusieurs quartiers de la vieille ville de Srinagar, berceau de la révolte contre le pouvoir indien. – *(Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : des rebelles tamouls ont tué près de 60 musulmans.** – Des rebelles séparatistes tamouls ont tué au moins 58 paysans musulmans dans l'est de Sri-Lanka, au cours de deux violentes attaques, a-t-on appris, lundi 6 août, de sources militaires et à partir d'informations fournies par des dirigeants musulmans. Les corps d'une quarantaine de paysans ont été trouvés lundi après-midi dans une rizière à Pannairuppukurdy. Quelques heures plus tôt, 18 paysans avaient été trouvés morts dans le village d'Alindamadu. Vendredi, des rebelles avaient pénétré dans deux mosquées de Kathankudy, dans le district de Batticaloa, et mitraillé les fidèles agenouillés. Ce massacre a fait au moins 140 morts. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : accord entre le gouvernement et le Congrès national africain

L'ANC décide de suspendre la lutte armée

Les délégations du gouvernement et du Congrès national africain (ANC) se sont rencontrées, quinze heures durant, lundi 6 août, à Pretoria, pour une deuxième série de pourparlers préalables à de futures négociations sur une nouvelle Constitution. Celles-ci devraient s'ouvrir prochainement.

PRETORIA

de notre correspondant

« L'ANC annonce qu'elle suspend toute action armée, avec effet immédiat. » Le troisième alinea de la déclaration commune, diffusée mardi 7 juillet au petit matin à Pretoria, est sans ambiguïté.

Le gouvernement de Frederik De Klerk s'est bagarré bec et ongles avec l'ANC de Nelson Mandela pour parvenir à ce résultat. Il avait fait les premières concessions – du moins en apparence – au lendemain de la rencontre *« historique »* de Groote Schuur, au début du mois de mai. L'ANC ne pouvait plus alors camper sur ses positions sans risquer de bloquer un processus déjà sévèrement critiqué par les Blancs d'extrême droite et les Noirs d'extrême gauche. *« En conséquence plus aucune action armée ne sera entreprise par l'ANC et son aile militaire Umkhonto We Sizwe »*, précise le communiqué, indiquant toutefois qu'*« un groupe de travail sera créé pour régler tous les problèmes soulevés par cette décision, avant le 15 septembre »*.

L'ANC avait refusé de mettre au menu des premiers entretiens officiels de Groote Schuur l'épineuse question de la « lutte armée ». Mais le sujet avait bel et bien été abordé quand même. Sous la pression du gouvernement, qui avait lâché du lest en acceptant le principe de la libération des prisonniers politiques, du retour des exilés, puis en levant l'état d'urgence dans l'ensemble du pays à l'exception du Natal, la position de l'ANC s'était peu à peu assouplie.

Au fil des semaines, M. Mandela et les cadres de l'ANC avaient progressivement changé de discours pour arriver, après la réunion du Comité exécutif national (NEC), la plus haute instance de l'organisation, fin juillet, à envisager une *« suspension des hostilités »* si le gouvernement acceptait, de son côté, d'aplanir les derniers obstacles sur la route des négociations.

La lutte armée, déclenchée le 16 décembre 1961, avait été à l'origine de quelque deux cents sabotages quand l'état-major d'Umkhonto We Sizwe (la lance de la Nation) fut arrêté, le 11 juin 1963, dans une ferme de Rivonia, près de Johannesburg. Nelson Mandela fut l'un des huit condamnés à la réclusion à perpétuité au cours du procès qui s'en suivit. La lutte était finalement étouffée dans l'œuf.

Il fallut la chute des colonies portugaises, Angola et Mozambique, pour regonfler l'ambition des nationalistes noirs sud-africains. La lutte armée redevint alors une stratégie efficace. Entre 1976 et 1985, plus de quatre cents attentats furent officiellement enregistrés. Le 2 juin 1980, les activistes de l'ANC firent sauter le complexe pétrochimique Sasol, le fleuron de l'industrie sud-africaine, où le charbon était transformé en pétrole. Trois ans plus tard, au mois de mai 1983, une voiture piégée explosait à Pretoria, tuant dix-sept personnes, en blessant deux cents. Au-delà des comptes macabres, ces « actions d'éclat » avaient surtout ramené l'ANC sur le devant de la scène.

« Un tournant dans l'histoire »

La lutte armée n'a jamais été que l'un des volets de la stratégie du Congrès national africain. Elle ne peut être dissociée des actions sociales et des manifestations de masse.

L'abandon de la lutte armée représente, incontestablement, le signe d'un tournant de l'ANC. Elle constitue un bon point pour M. De Klerk qui voit justifiée la politique de réconciliation qu'il a choisie de mener depuis son arrivée au pouvoir, au mois de septembre dernier.

Les deux délégations ont adopté, sans surprise, le rapport final du groupe de travail commun créé au mois de mai, sur les délits politiques. Elles ont demandé à ce même groupe de travail de définir, avant la fin août, les modalités pour la libération des militants de l'ANC qui commenceront à sortir de prison le 1er septembre. Les exilés politiques, susceptibles de bénéficier d'une immunité collective, devraient pouvoir rentrer au pays entre le 1er octobre et la fin de l'année.

Le gouvernement et l'ANC ont exprimé conjointement leur préoccupation à propos du niveau de la violence, des intimidations et de l'agitation dans le pays et, plus précisément, au Natal. *« Le gouvernement s'est engagé à considérer la levée de l'état d'urgence »* dans cette province, *« aussitôt que possible, à la lumière des conséquences positives qui résulteront du présent accord »*, indique la résolution. *« Ce qui ne signifie absolument pas que nous ayons pris la décision de le lever dans l'absolu »*, a pris soin de préciser le président De Klerk au cours d'une conférence de presse, dans la nuit de lundi à mardi.

En fonction des *« nouvelles circonstances »*, l'arsenal juridique sur la sécurité *« sera révisé »*, selon le document qui précise que *« le gouvernement prend immédiatement en considération l'abrogation des dispositions de la loi sur la sécurité intérieure »* et, notamment, tout ce qui touche au *« communisme »*. Un sujet tabou en Afrique du Sud. A tel point que le président de la République a cru bon de réaffirmer que son gouvernement demeurait *« opposé au communisme »* et continuerait à *« le combattre, avec toutes les armes de la démocratie »*.

« Nous sommes convaincus que notre accord est un tournant dans l'histoire de notre pays », a déclaré M. De Klerk, paraphrasant plusieurs passages de la déclaration commune qui appelle *« ceux qui ne se sont pas encore engagés dans le processus de négociations pacifiques à le faire dès à présent »*.

La voie qui mène aux *« négociations sur une nouvelle Constitution est maintenant dégagée »*, estiment les deux parties, qui concluent leur déclaration commune en annonçant de prochaines *« discussions exploratoires »*. Celles-ci seront organisées avant la nouvelle rencontre officielle qui *« devrait se tenir bientôt »*.

FREDERIC FRITSCHER

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : nouvelles « révélations » sur l'assassinat de Dallas

Un policier aurait tué le président Kennedy sur ordre de la CIA

Un Américain de 29 ans a affirmé lundi 6 août, que son père, un policier de Dallas aujourd'hui décédé, avait fait partie d'un commando de trois agents de la CIA qui seraient en fait les vrais meurtriers du président des Etats-Unis John Fitzgerald Kennedy, assassiné il y a 26 ans.

Lors d'une conférence de presse à Dallas (Texas), M. Ricky White a affirmé que son père Roscoe avait rejoint les rangs de la police de Dallas deux mois avant l'assassinat du 22 novembre 1963, dans le but de mettre au point l'attentat . Selon lui, l'homme qui a été reconnu coupable de ce meurtre, Lee Harvey Oswald, faisait bien partie du complot mais n'avait pas – contrairement à Roscoe White et ses deux complices – tiré de coups de feu.

Lors de la conférence de presse, un pasteur qui était présent, Jack Shaw, a par ailleurs affirmé que Roscoe lui avait à plusieurs reprise parlé de cet assassinat, y compris sur son lit de mort. Roscoe White devait en effet mourir en 1971, tué d'un coup de feu alors qu'il avait quitté la police de Dallas depuis 1965, une mort dans laquelle le pasteur a vu la main de la CIA désireuse d'éliminer tous les témoins de l'attentat.

ARGENTINE

Démission du chef du parti péroniste

Antonio Cafiero, dirigeant du parti péroniste au pouvoir en Argentine, a décidé de démissionner de la direction du mouvement après le rejet, dimanche 5 août, de son projet de réforme de la Constitution de la province de Buenos Aires.

Il conserve toutefois son poste de gouverneur de cette province, la plus importante des vingt-trois provinces argentines, où se trouve concentrée plus du tiers de la population du pays, a annoncé, lundi, son porte-parole. La proposition de M. Cafiero d'amender la Constitution de 1934 a été rejetée par 67 % des électeurs.

Antonio Cafiero, ancien ministre de l'économie d'Isabel Peron, qui passait pour le chef de file des « rénovateurs », avait perdu en 1988 les primaires organisées au sein du parti péroniste pour désigner son candidat à l'élection présidentielle. Le vainqueur de ces primaires, Carlos Menem, a été élu à la présidence en mai 1989. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **MOZAMBIQUE: vers l'abandon du parti unique.**– Le comité central du FRELIMO, le parti unique au pouvoir, est réuni, depuis lundi 6 août, afin de ratifier (ou de rejeter) la position du bureau politique, favorable à l'abandon du parti unique. Le *«FRELIMO a toujours repensé ses méthodes à chaque fois que nous avons senti, en prenant le pouls de la population, qu'il était nécessaire de s'engager sur de nouvelles voies»*, a déclaré le chef de l'Etat, M. Joaquim Chissano, dans son discours d'ouverture. Le comité central, instance suprême du parti, devrait conclure ses travaux à la fin de la semaine. Le président américain George Bush a d'ores et déjà exprimé sa satisfaction devant les *«efforts»* réalisés pour *«instaurer une plus grande démocratie et apporter une solution pacifique au conflit interne»* du Mozambique. – *(AFP.)*

□ **URSS : agitation en Sibérie méridionale.** – Une unité de forces anti-émeutes a été envoyée dans la République autonome de Touva, en Sibérie méridionale, près de la frontière mongole, où les affrontements entre Russes et autochtones se sont récemment aggravés, a indiqué lundi 6 août l'agence Tass. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : attentat manqué contre un ancien membre du gouvernement.** – Un engin explosif s'est détaché, lundi 6 août, d'une voiture garée devant l'ancien domicile d'un membre du gouvernement aujourd'hui à la retraite, Lord Armstrong, ancien chef de la fonction publique. La police, qui a désamorcé la bombe, soupçonne l'IRA, une semaine après l'attentat qui a coûté la vie au député Ian Gow. – *(UPI.)*

LIBÉRIA : la guerre civile

Une quinzaine d'étrangers pris en otage par les rebelles

Selon le département d'Etat à Washington, le chef rebelle Prince Johnson « a pris en otage quatorze ou quinze étrangers » – dont un Américain – et les a fait conduire « à son quartier général » de Calweld, situé à une douzaine de kilomètres de Monrovia.

Les personnes prises en otage auraient été appréhendées par les hommes de Johnson dans la journée du 6 août, à l'African Hotel, un établissement de luxe du nord-ouest de la capitale. Le porte-parole du département d'Etat a précisé qu'à sa connaissance, *« il ne leur a été fait aucun mal »*.

Prince Johnson, principal rival de Charles Taylor, avait menacé, samedi 4 août, d'arrêter tous les étrangers présents à Monrovia, dans l'espoir de provoquer une intervention internationale dans la guerre civile qui ravage le Libéria. Les Américains, les Britanniques, les Libanais et les Indiens sont *« les premiers visés »*, avait indiqué le chef rebelle, dont les troupes occupent la majeure partie de la capitale.

Les Etats-Unis avaient aussitôt ordonné l'évacuation de leurs ressortissants – et d'autres étrangers – par les marines. Tandis que les hélicoptères de l'armée poursuivaient leur mission lundi soir, le département de la Défense annonçait que soixante-quatorze personnes (soixante-deux Américains, huit Libériens, deux Italiens, un Canadien et un prêtre français) avaient pu rejoindre le porte-avions *Saipan*, qui croise au large des côtes libériennes. On estime à environ deux mille le nombre d'étrangers vivant au Libéria.

Une dizaine de diplomates, britanniques et suisses, devraient être prochainement évacués. Les marines américains resteront sur place *« aussi longtemps qu'il le faudra pour assurer la sécurité des citoyens américains dans ce pays »*, avait prévenu, dimanche 5 août, le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater.

Une intervention du Nigéria ?

D'après un des envoyés spéciaux de l'AFP, le capitaine et le machiniste d'un bateau de pêche néerlandais seraient également retenus en otages, depuis près d'un mois, par des rebelles du mouvement de Charles Taylor au large des côtes du Libéria.

Pendant ce temps, à Banjul, les dirigeants des Etats de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) ont commencé à s'entretenir, lundi 6 août, de l'application d'un cessez-le-feu au Libéria et de la création d'une force militaire pour le faire respecter. *« Bien que le conflit soit une affaire intérieure, les massacres insensés qui se poursuivent au Libéria ont fait de ce pays un abattoir »*, a déclaré le dirigeant gambien Dawda Jawara, qui assure la présidence de la CEAO.

De source informée, on indique que ce mini-sommet aurait opté pour l'envoi d'effectifs militaires composés de Nigérians, de Ghanéens, de Guinéens, de Sierra-Léonais et de Gambiens. Cette force ouest-africaine pourrait être déployée dans les jours qui viennent, afin de rétablir la paix dans le pays. Officiellement, les discussions de la CEAO doivent se poursuivre mardi 7 août.

Le Nigéria a annoncé, la semaine dernière, qu'il comptait envoyer des troupes au Libéria pour évacuer les quelque 3 000 ressortissants nigérians qui sont bloqués dans le pays. Des contingents venus des autres pays de la CEAO pourraient se joindre à cette force d'intervention, à condition, toutefois, que sa création soit approuvée par ce sommet. Selon l'un de nos envoyés spéciaux, Robert Minangoy, le Nigéria aurait d'ores et déjà envoyé sept navires de guerre dans les eaux territoriales du Sierra Leone, pays voisin du Libéria. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EUROPE

Un revers pour le chancelier Kohl

Les sociaux-démocrates de RFA et de RDA confirment leur opposition à des élections panallemandes anticipées

La social-démocratie allemande est favorable à l'accélération de l'unification des deux Allemagnes, mais ne veut pas que la date des élections panallemandes, prévues pour le 2 décembre, soit avancée.

BONN

de notre correspondant

Le SPD de RFA a réitéré lundi soir 6 août à Bonn, à l'issue d'une réunion avec le parti frère de RDA, son opposition totale à toute modification de la loi fondamentale (Constitution), qui était nécessaire au chancelier Kohl pour réaliser son projet d'avancer du 2 décembre au 14 octobre les premières élections dans toute l'Allemagne.

En revanche, les deux SPD ont proposé de fixer au 15 septembre au plus tard la date à laquelle la RDA demandera d'adhérer à la RFA, par l'application de l'article 23 de la loi fondamentale. Le président du SPD est-allemand, M. Wolfgang Thierse, a indiqué que son parti déposerait dès mercredi une motion dans ce sens à la Chambre du peuple de Berlin-Est.

Les deux partis ont justifié leur choix du 15 septembre par le fait que la conférence «2 + 4» sur les aspects extérieurs de l'unification allemande serait alors achevée et que le traité d'union entre les deux Etats allemands serait prêt à être signé.

Selon M. Hans-Jochen Vogel, président du SPD ouest-allemand, le parlement de Berlin-Est pourrait envoyer des délégués munis du droit de vote au Bundestag pour la période comprise entre l'adhésion et les élections panallemandes. Le SPD souligne que l'adhésion de la Sarre à la RFA en 1956 s'était déroulée selon un schéma similaire.

Le SPD a donc refusé de jouer le jeu du chancelier Kohl, qui a tout intérêt à ce que les élections aient lieu le plus tôt possible, en raison de la vitesse à laquelle l'économie est-allemande périclite. En décidant d'avancer l'*« adhésion »* mais pas les élections, le SPD pense tirer un bénéfice politique du marasme économique en RDA, tout en proclamant l'urgence qu'il y a à agir. *« Ce qui importe, ce n'est pas de fixer la date des élections, mais de savoir comment aider les gens en RDA »*, déclarait M. Oskar Lafontaine lundi à Bonn. Mardi, le chancelier Kohl devait rencontrer MM. Vogel et Lafontaine, mais un compromis paraissait exclu.

M. Lafontaine va maintenant tenter d'exploiter ce qu'il considère comme un faux pas du chancelier et mobiliser l'électorat, d'abord à l'Ouest sur le thème du coût social très élevé d'une réunification trop rapide et, à l'Est, sur le thème de l'insécurité sociale, du chômage et de la crise économique.

Le fait que le chancelier Kohl ait admis tout récemment qu'il n'était *« plus exclu »* d'augmenter les impôts pour financer l'unité de l'Allemagne devrait normalement apporter de l'eau au moulin de M. Lafontaine dans sa lutte pour ravir à M. Kohl le poste de premier chancelier de l'Allemagne unifiée. – *(Intérim.)*

DIPLOMATIE

La réunion du Forum du Pacifique Sud au Vanuatu

L'Australie malmenée

L'Australie a été malmenée lors de la réunion annuelle du Forum du Pacifique Sud, qui s'est achevée le samedi 4 aout au Vanuatu, en raison de son soutien au programme américain d'incinération d'armes chimiques sur l'atoll Johnston, situé à un millier de kilomètres de Hawaï.

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique Sud

Dans un climat assez houleux, le premier ministre australien, M. Bob Hawke, s'est vu accuser de *«duplicité»* et de *«collusion»* avec Washington par certains chefs de gouvernement de la région, inquiets des retombées écologiques de la destruction de 100.000 obus de gaz moutarde en provenance d'Allemagne de l'Ouest (*le Monde* du 28 juillet).

Canberra a toutefois obtenu gain de cause puisque le communiqué final du Forum n'a pas émis de condamnation expresse du projet américain, se contentant d'exprimer sa *«profonde inquiétude»*. Mais s'ils ferment les yeux sur l'opération en cours, les pays de la zone souhaitent qu'elle ne soit pas rééditée et que les installations américaines sur l'île Johnston soient démantelées au plus tôt.

La question calédonienne

La question calédonienne, en revanche, fut beaucoup moins controversée. Depuis la signature en 1988 des accords de Matignon, le sujet n'est plus le thème de campagne qu'il a été, même si les pays du Forum restent très attentifs à l'évolution de la situation sur le «Caillou». Le communiqué prend ainsi *«note des mesures positives qui continuent d'être adoptées par les autorités françaises»* et appelle les *«populations de Nouvelle-Calédonie à poursuivre leur dialogue dans un esprit d'harmonie»*.

Satisfaisant pour Paris, le texte a également été bien perçu par le FLNKS, qui s'est félicité de la référence explicite à *«un référendum d'auto-détermination conforme aux pratiques et aux principes des Nations unies»*, formule interprétée par les indépendantistes comme allant dans le sens de leur conception restrictive du corps électoral.

Le FLNKS a également obtenu du Forum la mise sur pied d'une commission – composée de représentants de Fiji, des Iles Salomon et de Nauru – chargée de superviser la préparation du scrutin d'autodétermination de 1998, initiative qui, là, n'enchante guère les autorités françaises.

En raison d'un imbroglio de protocole, le RPCR n'a finalement pas dépêché de délégation au Vanuatu, contrairement à un FLNKS plus rôdé au lobbying des coulisses du Forum. L'Australie ne désespère pourtant pas de d'associer le parti du député (RPR) Jacques Lafleur aux prochaines réunions, surtout si les règles relatives à l'octroi du statut d'observateur sont assouplies, comme il en est question dorénavant.

FRÉDÉRIC BOBIN

Début des discussions sur le Cambodge entre les Etats-Unis et le Vietnam

Les Etats-Unis et le Vietnam ont entamé lundi 6 août à New-York des discussions officielles destinées à accélérer un règlement de la guerre civile cambodgienne. Les pourparlers se tiennent à la mission vietnamienne aux Nations unies. La délégation américaine est conduite par le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient et du Pacifique, M. Kenneth Quinn, tandis que le Vietnam est représenté par son ambassadeur aux Nations unies, M. Trinh Xuan Lang.

Les discussions, qui ont lieu à la demande de Washington, résultent d'une révision de la politique cambodgienne des Etats-Unis, annoncée par le secrétaire d'Etat James Baker à Paris, le 18 juillet dernier. Les Etats-Unis avaient alors annoncé qu'ils mettaient un terme à leur soutien diplomatique aux trois factions de la résistance cambodgienne à l'ONU et qu'ils envisageaient d'établir des contacts directs avec Phnom-Penh, et donc avec son protecteur vietnamien.

M. Baker avait déclaré le mois dernier à Djakarta que la coopération de Hanoï lors de ces pourparlers pour un règlement du problème cambodgien pourrait conduire à la normalisation des relations bilatérales. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La mort de Jacques Soustelle

Un itinéraire tourmenté

Suite de la première page

Ses fonctions l'amènent à entretenir des rapports étroits avec les services spéciaux du Bureau central de renseignement et d'action en France, le BCRA du capitaine Passy. Lorsque de Gaulle s'impose à Giraud à Alger, c'est à lui qu'est confiée en 1943 la direction de l'ensemble des services.

Non sans difficulté : le deuxième bureau et le SR qui ont servi la cause alliée à l'ombre de Vichy n'acceptent pas sans drame de coopérer avec les « amateurs » de Londres et encore moins d'être subordonnés à un civil. « *S'il n'y a que cela,* dit de Gaulle, *on habillera Soustelle en général...* » On n'en viendra pas là. Il met sur pied un organisme unifié, la direction générale des études et recherches, la DGER.

Nommé à la Libération commissaire de la République à Bordeaux, il n'occupe ce poste que brièvement pour devenir député de la Mayenne à l'Assemblée constituante et ministre de l'information du gouvernement provisoire, puis ministre des colonies, un des derniers à porter ce titre, jusqu'au départ de de Gaulle, le 20 janvier 1946. L'année suivante, lorsque le général crée le Rassemblement du peuple français (RPF) il en devient le secrétaire général ; il le restera jusqu'en 1951.

Cette année-là, il se présente aux élections législatives dans le Rhône, fief depuis toujours d'Edouard Herriot. L'affrontement entre le plus illustre des anciens élèves de la Rue d'Ulm et son jeune camarade sera courtois et le vieil homme politique aura pour Jacques Soustelle tant de ménagement que l'idée qu'il verrait en lui un successeur possible à la mairie de Lyon fait son chemin. Au Palais-Bourbon, président du groupe RPF, attentif aux consignes du général, à quelques exceptions près, le député du Rhône se fait écouter.

Un accueil glacé

Lorsque le RPF se scinde, il fait partie du groupe des républicains sociaux. Ses positions le situent à la gauche du gaullisme. En janvier 1955, Pierre Mendès France, par une décision politique audacieuse, le nomme gouverneur général de l'Algérie en remplacement de Roger Léonard. Il part avec des consignes précises du président du conseil et du ministre de l'intérieur de qui dépend l'Algérie, François Mitterrand. L'Algérie, c'est la France, il ne peut être question de céder devant une insurrection au demeurant localisée. Il faut réaliser l'intégration – le mot est du ministre – par une politique de réformes politiques, économiques et sociales.

La nomination du nouveau gouverneur général est accueillie à Alger avec consternation. Les représentants des grands intérêts économiques et leurs relais politiques sont opposés à tout ce qui peut remettre en cause leurs privilèges. Le petit peuple européen craint de laisser les « Arabes » partager ses maigres avantages sociaux et économiques. Jacques Soustelle est accueilli avec froideur : seuls les officiels qui n'ont pu s'en dispenser sont présents à son arrivée et les rues sont vides. Déjà court le bruit que le nouveau gouverneur général est en réalité un juif nommé Ben Soussan.

Il s'est entouré d'une équipe où figurent le commandant Vincent Monteil, spécialiste des affaires arabes, qui rencontrera les milieux nationalistes, l'ethnologue Germaine Tillion qui a étudié la misère des campagnes. Il parcourt longuement le pays et se heurte à la mauvaise volonté des Européens et d'une administration aux ordres des milieux économiques.

Il s'efforce de mener de pair les réformes et de substituer la pacification à la répression. Ainsi seront créées une centaine de sections administratives spécialisées (SAS). Maintenu en place par M. Edgar Faure, sucesseur de Pierre Mendès France, il présente au gouvernement une série de mesures de modernisation et d'industrialisation.

La politique du gouverneur général continue de rencontrer l'opposition des Européens ultras, groupés notamment autour du maire de Philippeville, Benquet-Crevaux, de Robert Martel, le « chouan » de la Mitijda. Les libéraux et les musulmans modérés estiment que l'intégration n'est plus possible : il est trop tard. Et les membres les plus « avancés » de l'équipe d'origine se retirent. Le FLN, pour sa part, craint l'effet des réformes. Le 20 août 1955, des milliers de nationalistes algériens déferlent sur Philippeville et les bourgs du Nord constantinois, massacrent dans des conditions particulièrement atroces hommes, femmes et enfants. Le lendemain Guelma est attaquée. Cent vingt-trois morts, dont soixante et onze Européens ; les musulmans n'ont pas été épargnés.

La répression menée par l'armée et par les milices civiles improvisées fait officiellement 1 273 morts, malgré les efforts du préfet. La foule européenne piétine, au cimetière de Philippeville, les gerbes envoyées par le gouverneur général.

Celui-ci, aussitôt accouru est traumatisé par le spectacle des corps mutilés. Bien qu'il s'en soit défendu plus tard, il semble bien que, déjà décidé à donner à la lutte contre le nationalisme une impulsion nouvelle, il ait, ce jour-là, pris définitivement parti pour une accentuation de la répression. Cette attitude, qui fait passer au second plan les réformes – même s'il n'en abandonne pas la poursuite, – lui apporte l'appui de ceux qui l'avaient jusqu'alors combattu. Lorsqu'en janvier 1956, Guy Mollet, à la tête d'un gouvernement de Front républicain, le rappelle en métropole, une foule immense d'Algérois en larmes, l'accompagne jusqu'au bateau et cherche même à l'empêcher de monter à bord. Désormais, le Cévenol froid et réservé se consacrera à cette « *Aimée et souffrante Algérie* » selon le titre d'un de ses livres, qu'il ne conçoit que partie intégrante de la France, même si son originalité est préservée.

Ce combat pour l'intégration, qu'il mène sur le plan politique dès son retour en France, où il est réélu député républicain social du Rhône, conduira plus tard le gaulliste de toujours à rompre avec de Gaulle, à se dresser ouvertement contre lui jusqu'à l'exil et à la clandestinité.

Président de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française, organisateur des colloques de Vincennes qui réunissent tous les champions de l'intransigeance, il se défie, bien avant le 13 mai 1958, des positions ambiguës du général sur l'Algérie. Lorsque, pour s'opposer à l'arrivée au pouvoir de Pierre Pflimlin, jugé partisan de la négociation, Alger s'insurge, Jacques Soustelle déjoue la surveillance de la police et gagne l'Algérie. Accueilli fraîchement par le général Salan, il facilite de son mieux le retour au pouvoir de De Gaulle. Celui-ci, de façon significative, ne lui confie, lorsqu'il devient président du conseil, que le ministère de l'information.

Freinant de son mieux l'évolution de la politique gaullienne, il n'en demeure pas moins au gouvernement avec des fonctions mal définies lorsque M. Michel Debré devient premier ministre. Ne voulant pas le charger de l'Algérie, il échappe de justesse à un attentat avenue de Friedland.

Après dix-neuf ans, quatre mois...

Vient l'affaire des barricades à la fin de janvier 1960. L'intégration, cette fois, paraît bien condamnée aux yeux du chef de l'Etat.

« *Après,* comme il le dira, *dix-neuf ans quatre mois et quinze jours de fidélité* », Jacques Soustelle quitte le gouvernement et rompt avec le gaullisme. Il crée un centre d'information sur les problèmes d'Algérie et du Sahara.

Après le putsch des généraux, en avril 1961, il sent sa liberté menacée du fait de ses rapports étroits avec l'OAS. Il s'exile volontairement, en décembre, pour échapper à une arrestation. Il va de pays en pays, aperçu en Belgique, en Italie, en Autriche par une police qui le recherche. Sous le nom de guerre de Jean-Albert Sénèque, il est parfois retenu et interrogé, comme en Belgique, sur la demande des autorités françaises. Il semble bien que celles-ci aient plus pour objectif d'inquiéter un opposant dont les déclarations les gênent que d'obtenir une extradition impossible. Cependant, il est poursuivi le 22 septembre 1962 pour atteinte à l'autorité de l'Etat et, le 8 décembre, un mandat d'arrêt est lancé contre lui. Il sait la partie perdue, sans cesser pour autant une action qui n'est plus que de propagande.

Après sept ans d'exil, consacrés en grande partie à des études de philosophie et d'ethnologie, Jacques Soustelle rentre en France le 24 octobre 1968 et reprend son poste à l'Ecole pratique des hautes études. Il reprend aussi sa carrière politique interrompue. Les électeurs du Rhône le renvoient le 11 mars 1973 siéger à l'Assemblée nationale avec l'étiquette du mouvement Progrès et Liberté qu'il a créé.

En 1974, il s'inscrit au groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux. Il siège au conseil régional Rhône-Alpes, dont il devient vice-président en 1975. En mars 1977, il n'est pas réélu aux élections municipales de Lyon. Il est alors membre du comité directeur de la démocratie chrétienne française, groupement créé par son ami le général de Bénouville et que préside M. Alfred Coste-Floret.

Jacques Soustelle, devenu le champion de la présence blanche en Afrique, prend position en faveur de la Rhodésie de Ian Smith, il soutient, sinon la politique de l'apartheid, du moins les velléités réformatrices du gouvernement sud-africain et la création des bantoustans. Il n'a pas pardonné à de Gaulle sa « *trahison algérienne* ». C'est cependant, après une campagne menée contre son élection par des gaullistes comme M. Alain Peyrefitte, un autre gaulliste, M. Jean Dutourd, qui l'accueille à l'Académie française. Paradoxe qui n'est pas exceptionnel sous la Coupole, l'ancien membre du Comité de vigilance des intellectuels contre le fascisme y fait l'éloge de Pierre Gaxotte, qui fut un brillant représentant de la droite la plus traditionnelle, proche de la Révolution nationale de Vichy.

Plus que sa longue fidélité à de Gaulle, que sa fidélité plus longue encore à une Algérie française qu'avec acharnement il avait cru pouvoir maintenir en la transformant, ce sont ces « *Indiens aux yeux d'obsidienne* » des temps précolombiens qui auront marqué, sans déception, le long itinéraire d'un intellectuel dont la guerre avait fait un homme d'action.

JEAN PLANCHAIS

[Né le 3 février 1912 à Montpellier (Hérault), Jacques Soustelle était ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégé de philosophie, docteur ès lettres et diplômé d'ethnologie, il a participé à plusieurs missions scientifiques en Amérique latine de 1932 à 1935, avant d'être nommé sous-directeur du Musée de l'homme de 1937 à 1939, et chargé de cours au Collège de France et à l'Ecole coloniale. Membre de la direction du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes en 1937, Jacques Soustelle rallie le général de Gaulle et les Forces françaises libres à Londres en 1940. Commissaire national à l'information en 1942, il devient directeur général des services spéciaux à Alger jusqu'en 1944, date à laquelle il est nommé commissaire de la République à Bordeaux.

Ministre de l'information en 1945, puis ministre des colonies dans le gouvernement provisoire de la République (1945-1946), Jacques Soustelle exerce ensuite les fonctions de secrétaire général du RPF de 1947 à 1951. Candidat aux élections législatives de 1951 dans le Rhône, Jacques Soustelle est élu député et devient président du groupe parlementaire RPF. Réélu en 1956, puis en 1958, il milite, parallèlement au sein de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française, dont il prend la présidence en 1958.

Nommé ministre de l'information de 1958 à 1959, puis ministre délégué auprès du premier ministre, M. Michel Debré, de 1959 à 1960, Jacques Soustelle retrouve ses fonctions d'enseignant de sociologie à l'Ecole des hautes études en 1961. Ses prises de position trop virulentes en faveur de l'Algérie française lui vaudront d'être poursuivi pour atteinte à l'autorité de l'Etat, le 22 décembre 1962. Depuis décembre 1961, Jacques Soustelle a quitté la France, et un mandat d'arrêt est lancé contre lui. En juillet 1968, il bénéficie de la loi d'amnistie et revient en France en octobre, mettant ainsi fin à un exil de sept ans. Dès 1969, il retrouve ses fonctions de directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

Président-fondateur du mouvement national Progrès et liberté en 1970, Jacques Soustelle est réélu conseiller municipal de Lyon en mars 1971, puis député du Rhône de 1973 à 1978. Il exerce le mandat de conseiller régional Rhône-Alpes et est élu vice-président du conseil régional de 1975 à 1977. Membre du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates-sociaux depuis 1974, Jacques Soustelle se présente en mars 1977 aux élections municipales de Lyon (premier secteur). Battu, il se consacre alors essentiellement à ses travaux universitaires.

Elu membre de l'Académie française en 1983 au fauteuil de Pierre Gaxotte, Jacques Soustelle est l'auteur de nombreux ouvrages dont *la Vie quotidienne des Aztèques* (1955), *l'Espérance trahie* (1962), *Vingt-huit ans de gaullisme* (1968), *les Aztèques* (1970) et *Lettre ouverte aux victimes de la décolonisation* (1973).

Jacques Soustelle était commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la rosette de la Résistance et décoré de l'ordre national du Mérite du Paraguay.]

De l'ethnologue de terrain au vulgarisateur de haut niveau

Spécialiste des Indiens du Mexique, Jacques Soustelle était de ceux qui ont suscité en France le métissage fécond de l'histoire et de l'anthropologie.

Le 7 novembre 1932, Jacques Soustelle débarque à Veracruz. Il a vingt ans et, dans ses bagages, une agrégation de philosophie fraîchement acquise au sortir de la rue d'Ulm. On a créé pour lui une fiction : l'Ecole française de Mexico. Il va en être tout à fait *officiellement* le premier et unique pensionnaire. Envoyé en mission pour deux ans afin de réunir les matériaux de sa thèse, dégagé de toute tutelle et de toute contrainte, il va user de sa liberté pour sillonner le Mexique et en rencontrer inlassablement les habitants.

Il se découvre immédiatement une passion pour les Indiens. Pour le jeune normalien, le goût de l'ethnologie répond à la fois à une curiosité intellectuelle et à un sentiment humaniste ; la fascination pour ces langues mystérieuses et ces rites venus du fond des âges rejoint une certaine compassion devant ces êtres pauvres, ignorés et, la plupart du temps, méprisés. Le sens de sa mission s'impose alors à Jacques Soustelle : son œuvre montrera que ces Indiens, héritiers d'une tradition millénaire, sont dépositaires d'une véritable culture et qu'ils doivent être respectés comme tels.

On peut s'étonner que Jacques Soustelle se soit toujours opposé à la réédition de son premier livre, *Mexique, terre indienne,* publié en 1936 chez Grasset. A-t-il renié les imperfections de forme de cette œuvre de jeunesse ? Il inaugurait pourtant avec brio un genre avec lequel il devait renouer trente ans plus tard dans *les Quatre Soleils* : celui du récit ethnologico-philosophique où les situations décrites servent de support à une vaste méditation sur l'essence de la culture et la dynamique des civilisations. S'est-il alarmé d'avoir laissé alors transparaître une forte sensibilité de gauche ? Il est vrai que l'auteur de *Mexique, terre indienne,* fort critique à l'égard du clergé, se révèle prompt à dénoncer le caciquisme et l'exploitation latifundiste. Pourtant, ce livre plein de générosité constitue un irremplaçable document qui témoigne à la fois de la permanence de l'engagement scientifique de Soustelle et de son originalité dans le contexte intellectuel de l'époque.

Il faut se souvenir à quel point la sociologie française des années 30 est influencée par les « ethnologues en chambre » que sont Marcel Mauss et Henri Hubert. Jacques Soustelle sera, lui, un ethnologue de terrain, et son approche relèvera indubitablement d'une perspective « indigéniste », renonçant au fallacieux comparatisme qui tournait toujours à l'avantage du monde occidental, pour s'attacher à décrire la logique interne et la spécificité des sociétés autochtones mexicaines.

A l'automne 1934, Soustelle et sa femme, Georgette, repartent pour la France. Mais ces deux années *mexicaines ont scellé une* vocation *irréversible.* Le jeune chercheur rédige un magistral doctorat d'Etat sur les Indiens Otomis du Mexique central ainsi qu'une thèse complémentaire sur les Lacandons du Chiapas. Fort de l'amitié de Paul Rivet, directeur du Musée d'ethnographie du Trocadéro, il participe dès 1936 à la création du nouveau Musée de l'homme, dont il devient sous-directeur. En 1939, il est chargé de cours au Collège de France et prononce une série de conférences sur la « Pensée cosmologique des anciens Mexicains ». Le livre, publié l'année suivante, deviendra un classique.

Deux carrières parallèles

La guerre interrompt brusquement la trajectoire scientifique de Soustelle. On sait qu'il se rendit en 1940 à Londres auprès du général de Gaulle et qu'il fut chargé de coordonner les services de renseignement de la France libre durant toutes les hostilités. Par la suite, de 1945 à 1962, la vie politique semble accaparer le mexicaniste. En réalité, un dédoublement s'est opéré : il y aura désormais, juxtaposés, menant des carrières parallèles, deux Soustelle ; l'un politique, l'autre scientifique.

Ainsi, le fait d'être plusieurs fois ministre n'empêche pas Soustelle d'être élu directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, d'abord à la Ve section, puis à la VIe. Et en 1955, l'année même où l'homme politique est nommé gouverneur général de l'Algérie, l'homme de science publie *la Vie quotidienne des Aztèques,* livre célèbre qui connut un destin de best-seller.

Les années d'exil, de 1961 à 1969, orientent l'œuvre mexicaine de Soustelle dans une voie nouvelle : la vulgarisation de haut niveau. Obligé de se cacher pour échapper aux poursuites dont il était l'objet, éloigné de sa bibliothèque, privé de ses fiches et de ses notes de terrain, Jacques Soustelle écrit alors plusieurs livres de synthèse : *l'Art du Mexique ancien* pour Arthaud, le volume *Mexique* de la collection « Archeologia Mundi » de Nagel, le « Que sais-je ? » sur les Aztèques. En 1969, il reprend sa chaire à l'Ecole des hautes études où il enseignera jusqu'en 1985. Mais le genre scientifique qu'il continuera d'affectionner sera dorénavant celui de la vulgarisation. De cette même veine naîtront *les Olmèques* (Arthaud, 1979) et *les Mayas* (Flammarion, 1982).

Dans toute son œuvre, Jacques Soustelle s'est attaché à mettre en évidence le continuum historique entre la préhistoire, les hautes civilisations et la culture des Indiens actuels – quitte à minimiser, dans ce dernier cas, les effets du traumatisme de la colonisation espagnole. En bonne logique, il s'est fait le défenseur de l'ethno-histoire, discipline plastique qui emprunte à l'archéologie comme à l'histoire, à l'ethnographie comme à la linguistique, ignorant les cloisonnements méthodologiques nés des ruptures chronologiques. Avec Lévi-Strauss et Leroi-Gourhan, Jacques Soustelle compte parmi ces chercheurs atypiques qui ont suscité en France le métissage fécond de l'histoire et de l'anthropologie. Et le silence des dernières années ne doit en aucun cas faire oublier la part du jeune ethnologue dans le rayonnement de l'anthropologie sociale française de l'après-guerre, ni le rôle du parlementaire qui, par son rapport de 1975, est à l'origine du renouveau de l'archéologie en France.

L'élection de Jacques Soustelle à l'Académie française en 1983 récompensait le mexicaniste de renommée mondiale et venait ainsi attester cérémoniellement que les civilisations précolombiennes avaient désormais leurs lettres de noblesse.

CHRISTIAN DUVERGER

Après la déclaration du FLNC

Trois composantes sont en compétition pour le pouvoir en Corse

Paix armée ou préparation affichée d'un *aggiornamento ?* La déclaration du Front de libération nationale de la Corse (FLNC), le 5 août, à Corte, devant les militants et sympathisants du principal mouvement nationaliste, A Cuncolta Naziunalista et des organisations syndicales et associatives regroupées au sein d'Unita (*le Monde* du 7 août), a rappelé la nécessité de la première et ouvert la voie au second.

AJACCIO

de notre correspondant

Nombre d'observateurs attendaient une « déclaration de paix » venant confirmer l'intérêt des initiatives de M. Pierre Joxe. Ce n'est pas une déclaration de guerre, puisque la trêve des « opérations militaires », décrétée en mai 1988, se poursuivra, sauf à rappeler que le FLNC se réserve le droit d'intervenir ponctuellement, comme il l'avait fait fin décembre et début janvier dernier, à quatre reprises, sur des objectifs symbolisant, à ses yeux, la politique du « tout-tourisme ».

Le FLNC se montre, naturellement, critique à l'endroit du gouvernement, qu'il accuse d'avoir choisi la voie réformiste afin d'isoler progressivement le « *vieux clan* » aussi bien que le mouvement de libération nationale, mais ce choix tactique ne suscite, chez les clandestins, « *ni étonnement ni exaspération* ».

Ils invitent « *toutes les forces de progrès* » à construire l'union « *sur le terrain* », autour d'un « *projet collectif* », dans le respect de leur diversité.

Reste la revendication fondamentale de « *reconnaissance juridique du peuple corse* ». La réalité politique, sociale et culturelle de ce peuple a été énoncée à diverses reprises, par le président de la République, par le gouvernement et par l'Assemblée de Corse. « *Quant à une reconnaissance juridique, je pense qu'elle peut trouver sa formalisation dans notre droit par l'existence même d'un statut spécifique et par son contenu* », avait précisé M. Joxe dans *le Monde* du 27 juin dernier.

Deux fers au feu

La nouvelle Assemblée de Corse, d'où sera issu l'exécutif régional proposé par M. Joxe, ne semble devoir être élue qu'en mars 1992, comme les conseils régionaux de toute la France. Plusieurs majorités paraissent possibles :

1) Les nationalistes avaient invité à leur débat préliminaire à la déclaration du FLNC les représentants de l'Union du peuple corse (UPC), du PCF et du PS, sur le thème : « La Corse de demain, avec qui et comment ? » La limitation des invités disait assez « avec qui », en tout cas prioritairement. L'UPC et le PCF ont décliné l'offre, soucieux de ne pas paraître complices d'un « effet d'annonce », mais l'une et l'autre savent bien que l'axe d'une nouvelle majorité passe par leur formation et qu'il faudra encore que s'y ajoutent des « progressistes » élus sur des listes modérées.

2) La « *troisième voie* », que rejette le FLNC, est celle d'un « centrisme corse ». Elle est représentée par une « bande des quatre », composée de MM. Laurent Croce (PS), Henri Antona (RPR), José Rossi (UDF) et Max Simeoni (UPC). Elle a eu de nombreux contacts avec M. Joxe, mais elle n'est pas la seule.

3) Les conservateurs, parmi lesquels le ton continue à être donné par les chefs de file traditionnels, MM. Jean-Paul de Rocca-Serra et François Giacobbi, s'apprêtent, en dépit des apparences, à gérer le nouveau statut de l'île, qu'ils savent inéluctable. Leur combat « *pour la Corse française* » n'a pas d'autre sens que de préparer les prochaines élections, mais il n'en a, aussi, que s'ils s'attachent à préparer habilement la relève. En effet, si la lutte pour la succession n'est pas encore ouverte s'agissant de M. Giacobbi, elle l'est, incontestablement, pour M. de Rocca-Serra.

Les nationalistes savent que M. Joxe ne saurait gagner pour eux ni pour leurs alliés la majorité au sein de la future Assemblée de Corse. Le ministre de l'intérieur ne peut rien promettre en ce sens sauf à conduire le gouvernement à accepter des réformes susceptibles d'ouvrir la voie à des hommes nouveaux. C'est probablement la raison pour laquelle M. Joxe garde plusieurs fers au feu, et le FLNC s'est décidé à se lancer dans une politique d'ouverture qui n'en est peut-être, encore, qu'à son prélude.

PAUL SILVANI

Conflit entre le maire du Luc-en-Provence et SOS Racisme

La Maison des Potes ou comment s'en débarrasser

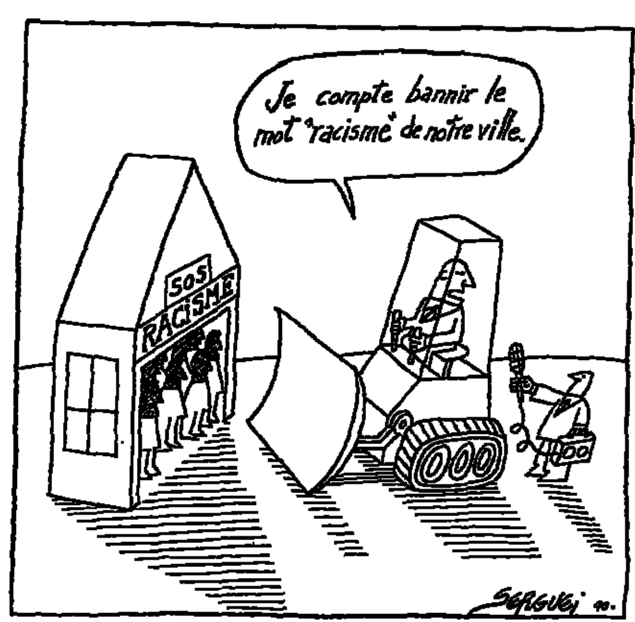
Ouverte en août 1988 – elle avait été la première du genre créée en France à l'initiative de SOS-Racisme, – la Maison des Potes du Luc-en-Provence (Var) est, depuis quelques semaines, la cible du nouveau maire (RPR) de la commune, M. Norbert La Rosa, qui veut provoquer son départ. Accusée pêle-mêle d'inefficacité, de politisation, d'incitation à un « racisme à rebours », de dégradation de l'image de la commune, son tort principal apparaît en fait de s'être installée au Luc où sa présence *« ne se justifiait pas »*.

NICE

de notre correspondant régional

M. Norbert La Rosa, un chirurgien-dentiste de quarante-trois ans, n'en démord pas. *« La Maison des potes, 80 % des Lucois n'en veulent pas. »* La preuve ? *« Il suffit d'entendre ce que l'on dit dans la rue, y compris des gens qui ne sont pas de notre bord... »* M. le maire s'abstient même de montrer la lettre d'un administré mécontent qui traîne sur son bureau. *« Ici, tout le monde se connaît. C'est une affaire de climat dans le village. »* Mais qu'ont donc fait les « potes » pour mériter l'opprobe, supposée, de la population ?

En juin dernier, M. La Rosa avait déclenché les hostilités en leur interdisant l'organisation d'une fête, dans la cité HLM de la Retrache où ils sont hébergés et où vivent de nombreuses familles maghrébines. Motif : il existait un risque de *« trouble de l'ordre public »*. Une bagarre s'était bien produite l'année précédente mais en d'autres lieux.. . *« L'Office HLM m'a demandé mon avis. J'ai seulement dit qu'il valait mieux s'arrêter après 22 heures. C'est vrai qu'on ne peut pas leur reprocher directement un trouble de l'ordre public... »* Précision, amusée, des « potes » : la fête en question consistait en un spectacle de clown et un goûter pour les enfants...



Les pièces à conviction du procès en politisation sont, de la même manière, assez minces. Un éditorial paru dans le journal de SOS-Racisme du département, dont l'auteur se félicitait, en mars 1989, de la victoire du maire socialiste sortant au terme d'une campagne à tonalité raciste. Mais *« tout le monde sait que la Maison des potes est une base stratégique de SOS-Racisme et qu'elle fait de la propagande en faveur des thèses de la gauche »*. Inefficacité ? *« Ce qu'elle fait, nous pouvons très bien le faire et nous le ferons quand elle sera partie »*.

Les « potes » ont, en l'occurrence, invité, à plusieurs reprises, M. La Rosa à leur rendre visite pour juger *de visu* des activités de la Maison. Des permanences juridique, fiscale et administrative, des services de photocopie, « point phone » (la cité, située à 1 kilomètre du centre de la commune, ne dispose d'aucune cabine publique), de billetterie de concert, de vente de cartes jeunes, un atelier théâtre, une clinique du jouet, un labo photo, des opérations « prévention été », etc.. . Réponse de M. La Rosa : *« Je n'y suis pas allé parce que cela ne m'intéressait pas. »*

Mauvaise publicité

En fait, à ses yeux, la Maison des Potes *« symbolise le ghetto de la Retrache et nuit à l'image du Luc. Chaque fois,* dit-il, *que l'on parle de la commune, on parle de la Maison des potes. On se passerait volontiers de cette publicité »*. Il l'accuse aussi *« d'entretenir, par sa seule présence, une sorte de racisme à rebours »*. *« Il est bien connu,* rétorque Gérard Keiff, l'un des administrateurs de la Maison, *que ce sont les écologistes qui provoquent les accidents de centrale nucléaire ! »*.

M. La Rosa souligne, au demeurant, que Le Luc (sept mille habitants) *« a beaucoup trop d'immigrés* (17 % de la population) *et que les gens ne veulent plus les voir »*. Vraiment, non, de son point de vue, la Maison des Potes *« ne se justifie pas au Luc »* d'autant que la plupart de ses responsables *« ne sont pas des Lucois »* (le maire, né à Casablanca, non plus).

Le hic est qu'il ne dispose d'aucun moyen de coercition pour chasser les indésirables. Les « potes » occupent un local de l'Office départemental HLM dont le président, M. Raymond Nicoletti, maire (div. opp) de Salernes, a fait savoir qu'il n'avait aucune intention de le leur retirer. Leur association est, d'autre part, essentiellement financée par l'Etat sans la moindre subvention municipale. M. La Rosa, qui a obtenu, jeudi 3 août, un vote de confiance de sa majorité, n'en continuera pas moins sa croisade.

« Si on s'appelait la Maison de Jean-Marie, ironisent les « potes », *on n'aurait eu aucun problème. »* En février dernier, en effet, M. La Rosa avait été élu, avec vingt-deux voix d'avance, grâce à son alliance, au deuxième tour de scrutin, avec le Front national (déjà, pendant la campagne, il avait mis en cause la présence de la Maison des potes). Les élections risquant d'être annulées, ses adversaires le soupçonnent, en fait, de vouloir, préventivement, rassurer la frange extrémiste de son électorat...

GUY PORTE

La protection de Montmartre

Les riverains prennent le « Maquis »

Réveil à la tronçonneuse, lundi 6 août, pour les habitants de l'avenue Junot à Paris, dans le XVIIIème arrondissement. Des bûcherons étaient en train d'abattre les accacias et les érables du « Maquis ». Lorsque les riverains sont intervenus, sept arbres avaient déjà été coupés. Six autres sérieusement endommagés ne verdiront pas au printemps prochain.

Triste lundi pour l'un des derniers vestiges naturels de Montmartre, petit coin de verdure miraculeusement préservé sur la colline qui courait jadis du Moulin de la Galette à la rue Caulaincourt. Classé « Espace vert » depuis 1966, ce qui lui valait d'être à l'abri des convoitises des promoteurs, il fut déclassé en novembre 1989 en « Espace libre », par la Ville de Paris, désireuse d'y construire un parking souterrain de 160 places, sur six niveaux.

Mais selon les riverains, un tel projet fait courir des risques à tout le voisinage. Il est vrai qu'une lettre de la Préfecture, datée du 24 juillet dernier, indique que les sondages du sous-sol n'ont pu être effectués. Or en raison de la nature du sol, truffé d'anciennes carrières de gypse et de nappes d'eau, le terrain est particulièrement propice aux effondrements et aux glissements. Dans un communiqué, la mairie de Paris annonçait lundi soir que *« toutes les garanties avaient été prises pour cette réalisation »*. Pour sa part, M. Michel Delebarre, au ministère de l'Equipement, a décidé de lancer une procédure de classement de site. Cette mesure conservatoire, garantissant le maintien en état des lieux, en attendant l'avis de la commission des sites, ne va pas manquer d'ouvrir un conflit avec M. Jacques Chirac, le maire de Paris.

Les habitants du quartier restent mobilisés, autour de l'Association des riverains du Maquis de Montmartre, créée en 1987 et présidée par le comédien Jacques Fabbri. Depuis le début du mois, ils se relayaient pour monter la garde . Certains même ne sont pas partis en vacances, pour éviter qu'à leur retour, le « maquis », aujourd'hui charmant petit terrain de boules soit converti en bruyant parc de stationnement

L'affaire de « Port-Fréjus »

Le promoteur exproprié continue à occuper le chantier

NICE

de notre correspondant régional

En dépit de l'ordonnance d'expulsion prise à son encontre par le juge des référés de Draguignan (*le Monde* daté 5-6 août) et qui lui a été signifiée officiellement lundi 6 août, M. René Espanol, le promoteur exproprié dans le cadre du projet de « Port-Fréjus », a décidé de maintenir l'occupation du terrain, dont il se considère toujours propriétaire. La SCI Bleu Marine, qui a acheté ce terrain à la société d'économie mixte de Fréjus, la SEMAF, et qui a lancé les travaux de construction d'un immeuble d'habitation, a annoncé qu'elle ferait délivrer à M. Espanol, mardi, un *« commandement à déguerpir »*. Si celui-ci n'est pas suivi d'effet, elle saisira le préfet du Var pour lui demander le concours de la force publique, que le juge des référés lui a expressément accordé dans son ordonnance.

M. Espanol observe, de son côté, que, après l'annulation de la première déclaration d'utilité publique du projet de « Port Fréjus », prononcée le 27 juillet par le Conseil d'Etat, la Cour de cassation ne peut qu'annuler, *« d'office »*, l'ordonnance d'expropriation. Il met en parallèle, d'autre part, la décision prise par le juge des référés de Draguignan et le jugement par lequel, dans une affaire analogue concernant la commune de Cuers, le tribunal de grande instance de Toulon s'est récemment déclaré incompétent.

M. Serge Rambaud, conseiller municipal (PS) de Fréjus, craint, lui, *« que, à la fin du compte, ce ne soient les contribuables fréjussiens qui fassent les frais d'une affaire hâtivement montée dès le départ et qui ne* [lui] *paraît pas conduite au seul bénéfice de l'intérêt communal »*. *« Démonstration est faite,* estime-t-il au sujet de l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat, *que l'utilité publique d'ensembles immobiliers favorisant la spéculation est une notion bien difficile à faire admettre. »*

GUY PORTE

□ **Un policier marseillais « marchand de sommeil » écroué pour violences.** – Un gardien de la paix marseillais, interpellé vendredi 3 août alors qu'il saccageait les appartements d'un immeuble appartenant à sa compagne, a été inculpé et écroué dimanche 5 août à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille. Inculpé pour violences avec préméditation et vols, faux et usage de faux et détournement de fonds, le policier, affecté au commissariat du deuxième arrondissement de Marseille, encaissait depuis un an des loyers surévalués, *« revolver à la main »*, selon les locataires – des familles immigrées – de cet hôtel meublé déclaré insalubre et interdit à l'habitation, avant d'être racheté par la compagne du policier en novembre 1988.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Prisons », de Jacques Léauté

Le paradoxe pénitentiaire

Un détenu sur deux rechute après sa libération. Si elle n'est pas l'école du crime comme on le prétend parfois, la prison tend à fabriquer des récidivistes, ternissant l'image d'une administration pénitentiaire qui supporte mal l'opprobre dans laquelle on la tient. Et pourtant que dirait-on de la police si elle laissait courir 50 % des criminels ? Ou des Postes si la moitié des lettres ne parvenaient jamais à leurs destinataires ?

Jacques Léauté, dans la réédition d'un « Que sais-je ? » paru la première fois en 1968, attribue cette faillite au *« paradoxe pénitentiaire »*. Ce paradoxe tient à l'impossibilité d'isoler complètement un détenu, sauf à en faire une bête fauve. Du coup, la vie sociale d'un criminel se résume à la fréquentation d'autres criminels. *« Comment leur contact le rendrait-il honnête ? »*, demande Jacques Léauté. Excellente et insoluble question.

Voilà pourquoi l'administration pénitentiaire a la « déprime », pourquoi les surveillants grognent plus fréquemment qu'à leur tour et pourquoi les détenus sont souvent sur les toits. C'est, qu'en dépit des multiples réformes mises en branle et parfois abandonnées en cours de route ces vingt dernières années, les prisons restent un lieu où fermentent la violence et le crime.

« Improvisations » et « courtes vues »

Ancien directeur de l'Institut de criminologie de Paris, avocat aujourd'hui, la retraite universitaire venue, Jacques Léauté est de ces juristes libéraux qui ont apporté leurs lumières à certaines des réformes dont il parle. Il retrace en connaisseur le cheminement et le contenu de ces projets et contre-projets, que les alternances politiques ont fait éclore à une telle cadence qu'il est devenu difficile de ne pas s'y perdre.

« La question des prisons, rappelle-t-il au détour de cette rétrospective, *est devenue un problème de société »* au milieu des années 70, au moment où la délinquance s'est mise à croître de 10 % par an. La « pénitentiaire » a alors dû avaler deux potions contradictoires, la « sécuritaire » et la libérale.

Administrée par des gardes des sceaux de droite (MM. Alain Peyrefitte et Albin Chalandon), la première alliait la fermeté à des projets pharaoniques : avant d'en rabattre, M. Chalandon s'était mis en tête de faire construire quarante mille nouvelles places de prison, ce qui aurait plus que doublé la capacité d'accueil de l'époque.

La potion libérale (MM. Robert Badinter et Pierre Arpaillange) marie le souci d'humaniser la vie derrière les barreaux à celui de développer des solutions alternatives à l'emprisonnement, telles que les peines de travail d'intérêt général.

Dire que tout ces efforts n'ont servi à rien serait injuste. En particulier, la possibilité, accordée aux détenus en 1985, de regarder la télévision dans leur cellule, a beaucoup atténué la tension, grosse d'orages, qui règne en permanence dans les prisons.

En juriste qu'il est, attentif à exposer l'évolution du droit pénitentiaire, Jacques Léauté minimise l'impact de ces nouvelles... chaînes (il ne mentionne que d'une phrase cette réforme essentielle). Mais il parle d'or lorsqu'il reproche aux gouvernements qui se sont succédé depuis qu'a éclaté la crise pénitentiaire leurs *« improvisations »* et leurs *« courtes vues »*.

Le bilan, effectivement, n'est pas brillant : non seulement un détenu sur deux ne sort pas amendé de prison mais – ceci expliquant sans doute cela – la France est le pays d'Europe qui consacre le moins d'argent à son système pénitentiaire.

Il est urgent, en conclut Jacques Léauté, d'avoir enfin une ambition durable pour les prisons. Car *« la société doit avoir la sagesse de protéger son futur dès à présent. Il y va de sa sécurité et de son humanisme »*. Faute de quoi, la « pénitentiaire » restera un chaudron, au rendement désastreux. Et l'on continuera à voir des détenus sur les toits.

BERTRAND LE GENDRE

▶ ***Les Prisons,* de Jacques Léauté. Presses universitaires de France, 1990. Collection « Que sais-je ? », 128 p., 32 F.**

REPÈRES

NUCLEAIRE

Plusieurs mois d'arrêt pour Superphénix

Le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère), arrêté depuis le 3 juillet à la suite d'un défaut électrique sur un alternateur (*le Monde* du 5 juillet), devrait rester paralysé pour plusieurs mois, annonce la direction de la centrale. En tentant de résoudre le défaut électrique, les techniciens ont en effet découvert que les filtres servant à purifier le sodium de refroidissement étaient colmatés. Le problème serait du à *« un compresseur défaillant qui a provoqué une entrée d'air »* dans le circuit primaire, entraînant ainsi une oxydation du sodium.

L'incident a été classé *« niveau deux »* sur l'échelle de gravité (qui en compte six). Un bilan technique détaillé sera présenté fin août aux autorités de sûreté. Mais, précise-t-on à la centrale, quel qu'en soit sont contenu, la remise en service ne pourra pas intervenir *« avant plusieurs mois »*

PLAISANCE

Opération « coup de frein » sur le littoral

Quatre-vingt-dix-sept bateaux et engins nautiques à moteur ont été verbalisés dimanche 5 août sur le littoral de l'Hérault et du Gard, lors de l'opération « Coup de frein plaisance ». Les affaires maritimes ont dressé treize procès-verbaux pour excès de vitesse, douze pour défaut de permis de conduire à bord des engins et cinquante pour des infractions concernant le matériel de sécurité : absence de gilet de sauvetage, fusées de détresse périmées ou trop grand nombre de passagers à bord.

Les plaisanciers conduisant sans papier sont passibles d'amendes allant de 6 000 à 15 000 francs, tandis que ceux qui ne respectaient pas les normes de sécurité devront débourser de 3 000 à 6 000 francs. Pour cette opération, les affaires maritimes avaient engagé sept vedettes, quatre Zodiac et un hélicoptère.

ESPACE

Hermès, éventuel véhicule de sauvetage pour la station américaine

L'Aérospatiale, maître d'oeuvre du futur avion spatial européen Hermès, va proposer à la NASA son utilisation comme véhicule de sauvetage (Assured crew rescue vehicle ou ACRV), annonce l'hebdomadaire américain spécialisé *Aviation week and space technology* dans sa dernière édition. La proposition doit auparavant faire l'objet d'une autorisation de l'agence spatiale européenne.

Un contrat en ce sens avait été signé entre l'Aérospatiale et la firme américaine Lockheed (*le Monde* du 24 mai 1989). Mais le concept étudié par les deux associés (Crew espace reentry vehicle ou CERV) a changé, et Hermès n'entre pas dans les recherches menées par Lockheed sous contrat de la NASA sur le nouveau systèmee

SPORTS

Football

Le Bayern de Munich humilié

L'élimination du plus grand club de football allemand, le Bayern de Munich, par l'équipe amateur du FV Weinheim (1-0) au premier tour de la Coupe de RFA, samedi 4 août, a suscité de vives réactions en RFA. L'équipe est la risée de la presse populaire. « *Toute l'Allemagne se gausse du Bayern* », titre l'*Express* de Cologne. « *Bayern, ha ha ha !* », résume quant à lui le quotidien à grand tirage *Bild*, supposant que les Bavarois se sont *« entraînés dans un bar à bière »*.

Le Bayern, champion de RFA 1990 et demi-finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions, a remporté huit fois la Coupe de RFA.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5320

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				
III							■		
IV			■						
V						■			
VI					■				■
VII		■							
VIII				■				■	
IX							■		
X	■					■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Certaines multiplications sont pour lui de bonnes opérations. – II. Son contenu peut faire perdre contenance. A son approche, on n'hésite pas à. enguirlander. – III. Mieux vaut encore l'avoir continuellement dans le dos que sans arrêt sur les bras. S'est donc retiré des affaires. – IV. Un qui ne perd pas la tête ! Qu'il est souhaitable de très vite oublier. – V. N'est évidemment pas destiné à celui qui a décidé de ne pas nous faire de cadeau. Est proche de l'eau. – VI. Parfois visible près du « crottin ». Où l'on peut avoir l'occasion d'appuyer sur le champignon. – VII. Les rats aiment à ce qu'elles leur tombent sous la patte. – VIII. Est à l'origine de maints règlements de compte. Voltaire et Hugo en ont beaucoup connus. – IX. De quoi changer de ton. Conjonction. – X. Fut sérieux comme un pape. Drôle d'oiseau qui fit jaser les pies. – XI. On y met parfois les petits plats dans les grands.

VERTICALEMENT

1. Se garde bien de tirer sur la corde. – 2. Faire en sorte de diminuer le nombre de certains accidents. Un qui avait l'habitude de gémir. – 3. Nous en apprend tous les jours. A l'origine de nombreuses prises de bec ou bien de maints éclats de rire. – 4. Ce n'est certes pas avec eux que l'on peut se vanter d'avoir réussi de beaux coups. Où un aveugle ferma définitivement les yeux. – 5. Tel qu'on n'y voit peut-être que du bleu. Est nuisible à celui qui veut faire son chemin. – 6. Facilite un transport. Situé près de la gorge. – 7. L'amour la rendit bête. Offrent la possibilité de faire un bon tour. Conjonction. – 8. Fait ruminer les « ânes ». Fit sortir le loup du bois. – 9. Amenées à se réjouir. Donnés pour délivrer.

Solution du problème n° 5319

Horizontalement

I. Apprentis. – II. Niaise.– III. Grisou. On. – IV. Lot. Nique. – V. Eure. Luit. – VI. Sée. Glas. – VII. Puer. – VIII. Prôse. Ton. – IX. Le. Iroise. – X. Art. Ruées. – XI. Epeire.

Verticalement

1. Angles. Plan. – 2. Pirouetter. – 3. Paître. Te. – 4. Ris. Psi. – 5. Eson. Guerre. – 6. Neuille. Oui. – 7. Quartier. – 8. Inouïs. Osée. – 9. Net. ânes.

GUY BROUTY

CULTURE

ARTS

Le proche et le lointain

Une exposition Cézanne à Aix-en-Provence en hommage à la Sainte-Victoire, victime des incendies

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

Décidée juste après l'incendie d'août 1989, l'exposition a été réalisée en moins d'un an. Elle serait un hommage à la montagne, qu'il faut tenter de restaurer, comme un chef-d'œuvre, comme un original de Cézanne. Elle réunirait des Cézanne mais aussi des œuvres d'autres maîtres, grands et petits, d'Aix, de Provence ou d'ailleurs, qui ont peint la Sainte-Victoire avant lui, et après lui.

Moins d'un an, c'est peu de temps pour rassembler des tableaux éparpillés à travers tous les musées du monde. Les conservateurs du musée Granet n'en attendaient pas tant : une bonne trentaine de tableaux et d'aquarelles signés Cézanne. Ils n'en auraient d'ailleurs pas eu autant sans la caution de l'historien d'art John Rewald, fort ému de la perte du motif cézannien, déjà bien dégradé par l'urbanisation depuis qu'il l'a parcouru en tous sens, dans la foulée, sur les traces du peintre, dans les années 30.

Une Sainte-Victoire est donc venue de Washington, une autre de Cleveland. D'autres sont venues d'Edimbourg, de Bâle, de Leningrad... Occasion unique de voir des œuvres rares et de saisir aussi, à travers elles, bien qu'en ordre dispersé, une bonne part de la recherche, du travail acharné du peintre; comment il l'a approchée et prise, sa montagne, de désirs de peinture solide; comment il a résolu son rêve de beauté, de pierre; par quels chemins tortueux, torturés, il a cherché à conclure la sainte alliance de Baudelaire et de Poussin. Ses deux phares.

L'exposition semble tricher en proposant plusieurs tableaux de sous-bois au motif complexe de branches enchevêtrées, de rochers et de parois de la carrière de Bibémus; ou encore des vues du Château noir, d'où l'on n'aperçoit pas la pointe de la montagne, le signe de sa reconnaissance.

Ces couverts d'arbres, ces éboulis de pierres miraculeusement arrêtés dans leur chute et cette maison qui domine la forêt nous en rapprochent pourtant, qui sont autant d'étapes sur le chemin de la Sainte-Victoire. Autant d'images du manège du peintre confrontant, retournant, échangeant les données du motif, pétrifiant les arbres, animant la roche, tirant de ses sensations formes, plans et couleurs, croisées, constructives.

Autant d'images d'un corps à corps art-nature, où le motif se perd dans la texture colorée, se dissout dans la lumière des derniers papiers aquarellés. Là, dans l'urgence du traitement du papier et des couleurs à l'eau, le peintre, qui connaît de sa montagne tous les plis, toutes les déclivités, n'en donne plus que la trace, le signe, en quelque lignes, quelques taches libérées du bâti, du canevas des touches structurantes. En quelques ondes, quelques sons, venus du bout des doigts pour faire jouer les grandes réserves de blanc, de silence. A distance. Si loin des premiers travaux d'approches systématiques du motif, entre 1885 et 1890. Et encore plus loin de ces tableaux de jeunesse mis en dépôt au musée d'Aix, parmi lesquels *Bethsabée* et *le Rapt* ont chacun quelque chose à voir avec la montagne. On l'aperçoit au fond de la trouée du paysage, dans *le Rapt*. Dans la *Bethsabée*, ses flancs épousent les lignes du corps féminin étendu sur un rocher.



LAUROS GIRAUDON/COLL. J.-F. DENIS

Maurice Denis :* Visite à Cézanne *(1906)

« Je voudrais, comme dans le Triomphe de Flore, *marier les courbes des femmes à des épaules de collines »*, dit un jour Cézanne, l'étrange auteur d'un *Eternel féminin*. Un tableau de 1877 dans lequel il expose au regard d'une assemblée d'hommes pour le moins agités un nu féminin bras et jambes ouverts sur une couche surmontée d'un dai, qui a tout de la montagne que le peintre, un peu à l'écart de la meute, à droite de la scène, est en train de répésenter.

Le dessein de l'artiste ne serait-il pas tout entier contenu dans ce tableau-clé, ouvrant sur les souterrains de la Sainte-Victoire, sa géologie ? Celle d'un volcan. Etouffé, apaisé, pour mieux servir au dévoilement de la Peinture?

Du balayage des vues de la Sainte-Victoire en amont de Cézanne, on retiendra justement un tableau anonyme de la fin du dix-septième siècle représentant la Grande-Chartreuse d'Aix, où l'on aperçoit, au loin, au-delà de la ville, la montagne peinte tel un cône sombre et escarpé, crachant presque de la fumée.

Le catalogue fort intéressant de l'exposition en parle comme d'une image opposant l'ordre (conventuel), la clarté, au désordre (naturel), au mystère, à l'obscurité. Cézanne connaissait-il cette œuvre conservée à Aix, comme il connaissait les peintures de Granet aux horizons habités par la montagne aixoise?

On aurait pu s'en tenir là et éviter l'après-Cézanne, les meilleurs peintres ayant pris des leçons auprès de lui ne s'étant pas aventurés sur les pentes de la Sainte-Victoire. A preuve Picasso, le voisin de Vauvenargues, d'ailleurs peu enclin à verser dans le paysage.

Quelques-unes des œuvres présentées sont cependant les bienvenues : celles que Masson, mettant entre parenthèses sa quête visionnaire, cherchant la paix, a peintes à la fin des années 40. Ou ce calque de Buraglio, hommage d'un artiste d'aujourd'hui au peintre de la rupture avec un art de la représentation. Avant Kandinsky, auquel on peut penser devant le tableau du musée de Cleveland (vers 1895-1900), dont l'arbre noir, en boule, placé à la base de la ligne de crête, retient l'échappée bleue du ciel à droite de la composition. Avant Mondrian, auquel on ne peut pas ne pas penser devant le tableau du musée d'Edimbourg (1900-1902), où l'arbre réduit à des lignes arquées s'infiltre dans le massif ramené ainsi au plan du tableau.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **« Sainte-Victoire, Cézanne 1990 ». Musée Granet, Aix-en-Provence. *Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre*.**

PATRIMOINE

Veau d'or contre Sphinx

La « mise en valeur » de l'Egypte ancienne menace un certain nombre de sites historiques

LE CAIRE

de notre correspondant

Souffrant d'une économie faisant eau de toutes parts, l'Egypte est devenue le terrain propice à la résurgence du culte du Veau d'or. Offrande au dieu : le patrimoine égyptien. Objectif du culte : amasser un maximum de ces billets verts portant la devise *« In God we trust »* (Nous faisons confiance à Dieu) .

A tout seigneur tout honneur, le premier lieu de culte est le Sphinx et les pyramides. Le site est en effet la cible du très officiel « Projet de développement du plateau des Pyramides ». Patronné par le ministre de la culture, M. Farouk Hosni, il comprend, dans sa première phase, la destruction de toutes les constructions existant actuellement sur le plateau. Si le pavillon du roi Farouk, de style néo-pharaonique pourrait soulever quelques objections vu qu'il a fini par faire partie du site, nul ne regrettera la cafétéria-boîte de nuit-boîte de béton. Gardien de la dernière merveille du monde et devoir faire face à ça!

Dans la seconde phase du projet apparaît la construction d'un amphithéâtre assez grand pour héberger dix-sept mille spectateurs d'un son et lumière « rénové »... Sous les gradins, du côté du village de Nazlet-el-Semman, des « boutiques-souvenirs », un restaurant, une cafétéria, etc. Enfin, un mur de six mètres de haut pour couper le plateau du village et de ses chameliers...

Comme tous les cultes, celui du Veau d'or a ses détracteurs. A leur tête se trouve Mme Nimet Fouad qui était au premier rang des opposants à l'autre projet de développement du plateau des Pyramides, celui de la South Pacific Possessions qui, en 1978, a manqué d'ériger ici un gigantesque complexe touristique avec en prime un grand lac artificiel en forme de clé de vie pharaonique.

Dans une lettre ouverte, Mme Fouad accuse le ministre de la culture d'être *« le Néron du Sphinx »*. Elle affirme par ailleurs que l'architecte égyptien qui a dessiné le nouveau projet est le frère de l'avocat décédé de la South Pacific. Selon Mme Fouad, la réalisation du nouveau projet de développement ne peut que servir la cause de la South Pacific qui a intenté un procès au gouvernement égyptien devant les tribunaux américains. La société réclame des dommages et intérêts au gouvernement égyptien qui avait arrêté *in extremis* son projet *« pour préserver la majesté du site »*. Les plaignants auront beau jeu de dire que le même Etat égyptien se livre au même crime qui a valu l'arrêt de leur projet, en construisant lui aussi sur le site...

Le professeur Ali Redouane, doyen de la faculté d'archéologie du Caire, attaque lui aussi le projet de M. Farouk Hosni. *« La construction de gradins porte atteinte au panorama et constitue une agression architecturale »*, explique-t-il, ajoutant que l'amphithéâtre risque d'augmenter l'érosion éolienne du Sphinx en concentrant les vents du désert contre la face du colosse. Un autre archéologue affirme que les pierres de l'amphithéâtre réfracteront les rayons de soleil vers le Sphinx, augmentant ainsi la température du roc et le rendant à la longue plus friable.

Le trouble des moines du Sinaï

La plupart des opposants au projet estiment que la construction d'un mur séparant le « périmètre sacré » de Nazlet-el-Semman légalise toutes les violations déjà accomplies dans le village construit sur un terrain qui, selon les experts, recèle sûrement des vestiges.

Un autre lieu de culte du Veau d'or est le Sinaï. Une société étatique de tourisme projette de rapprocher les hommes de Dieu par... téléphérique. Cet appareil devrait *« faciliter l'arrivée des touristes »* au sommet du mont Moïse pour voir en tout repos le lieu ou Jehovah a dicté les Dix Commandements. Au pied de la montagne : un complexe touristique visant à héberger quelque 300 000 touristes par an. De quoi rompre un équilibre écologique déjà menacé. En effet, l'eau des puits baisse à cause des quelque 150 000 personnes qui viennent en pèlerinage religieux ou touristique chaque année.

Finis les herbes médicinales rares, les renards, les faucons et les traditions des derniers bédouins. Finie aussi la vie mystique à Sainte-Catherine, le plus vieux monastère du monde en fonctionnement. Les moines ne savent déjà plus où donner de la tête avec les pèlerins et les touristes qui déferlent. Certains religieux venus de Grèce n'ont pas tenu le coup et ont réintégré leur mont Athos où les femmes ne peuvent pas venir les tenter avec leurs shorts et leurs décolletés.

Avec 300 000 touristes en plus, les moines devront abandonner leur vie recluse faite de prières et de contemplation pour surveiller les curieux venus admirer les ciboires en or, cadeau des tsars. Finie enfin la majesté du mont Sinaï qui deviendra une poubelle. Déjà, il faut l'aide de la Force multinationale du Sinaï pour enlever les bouteilles en plastique, les sacs, les boîtes de conserve et autres restes jonchant la montagne biblique.

Toujours au Sinaï, des promotteurs proposent de construire un pont entre Charm-el-Cheik, à la pointe sud de la péninsule, et l'Arabie. Un pont décrié, même par le ministre égyptien du tourisme, M. Fouad Sultan, qui a mis en garde contre le danger que représente le projet pour une faune et une flore marines presque uniques au monde.

Au Caire enfin, le Musée Mahmoud-Khalil qui renferme un grand nombre de peintures, notamment de l'école impressionniste, a échappé de peu aux adeptes du Veau d'or qui, cette fois, étaient soutenus par les islamistes. Les toiles devaient être vendues pour un bon paquet de dollars. Demain les pyramides elles-mêmes seront peut-être à vendre sur un plateau d'argent.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Bataille de bâtisseurs

L'architecte Olivier-Clément Cacoub attaque la revue « Urbanismes et Architecture »

L'architecte Olivier-Clément Cacoub intente un procès en diffamation à la revue *Urbanismes et Architecture*, à la suite d'un article paru dans le numéro d'avril dernier sous le titre « SOS villes » (n° 236). La journaliste Carine Lenfant avait interrogé plusieurs architectes connus pour leur compétence de maître d'œuvre ou pour la qualité de leur réflexion théorique. Elle leur demandait *« de se « mouiller » en citant publiquement les bâtiments et les aménagements qui constituent selon eux des catastrophes urbaines »*.

Douze professionnels avaient finalement accepté de s'engager. Catastrophes les plus souvent citées : les Halles (notamment les « parapluies » de Willerval), la porte Maillot et ses nouveaux projets (de Cacoub), les grands quartiers « rénovés » de Paris, les façades de Bofill, les « camemberts » de Nunez, le Ponant (également de Cacoub), mais aussi les effets de l'indifférence (passée ?) des ingénieurs des ponts et chaussée sur l'environnement et les villes, ou encore l'architecture des grandes surfaces. Les personnalités interrogées par Carine Lenfant rejoignaient là des opinions et des analyses maintes fois exprimées par la critique.

Olivier-Clément Cacoub n'a cependant pas accepté le commentaire de son confrère Pierre Soria sur l'immeuble le Ponant, à Paris. S'il admet que Soria qualifie le Ponant de *« bâtiment prétentieux »*, il récuse les reproches d'ordre technique concernant la maîtrise d'œuvre et plus généralement la qualité de construction, notamment en ce qui concerne les vitrages, *« qui se voulaient miroirs »*. Soria ajoutait : *« La catastrophe la plus grave à mes yeux, c'est de vouloir confier à Cacoub la porte Maillot. »*

Nous-mêmes, comme d'autres commentateurs à propos des projets et réalisations de Cacoub, avons parfois été conduits à utiliser des termes sévères. A propos du marché Saint-Germain, dont la copie a d'ailleurs été revue depuis; à propos de la porte Maillot, dont la copie a été également revue; et si nous nous sommes abstenus sur le Ponant, c'est qu'il s'agissait d'une bataille définitivement perdue...

Cacoub réclame aujourd'hui 50 000 francs de dommages et intérêts devant le tribunal de grande instance de Paris. Cette démarche, semble-t-il, n'a pas été entreprise depuis plusieurs dizaines d'années. Touchant le travail d'une journaliste qui rapporte les propos de professionnels montrant le caractère sensible de certaines opérations sur la ville et le paysage, elle paraît relever d'une mise en cause de la liberté d'information. Aussi est-ce sur le fait que la critique émane d'un confrère architecte que Cacoub fonde son argumentation.

Sur ce plan, une telle démarche peut, en filigrane, apparaître alors comme une remise en cause des fonctions disciplinaires de l'Ordre des architectes, dont un des rôles est de veiller à la loyauté des rapports de concurrence. Ainsi, dans *le Code des devoirs professionnels*, est considéré comme prohibé *« tout propos ou acte tendant à discréditer un confrère (...) »* (section 3, art.19). Et l'article 23 précise plus loin les conditions permettant de porter une appréciation sur un autre confrère, *« en pleine connaissance de cause et avec impartialité »*.

Là où les choses se compliquent, c'est que les critiques spécialisés en architecture sont pour la plupart architectes. La plainte de Cacoub devrait donc, concernant la journaliste, relever du tribunal d'instance, tandis que celle concernant l'architecte Soria devrait, elle, relever des instances disciplinaires de l'Ordre (où siègent trois magistrats pour deux architectes).

Largement modernisé et restructuré depuis 1977, l'Ordre des architectes se trouve malgré tout une deuxième fois en porte-à-faux avec les lois et la jurisprudence. Il l'a été de façon active lors du procès (perdu en appel) du restaurant construit au-dessus du Théâtre des Champs-Elysées. Il l'est de nouveau sans le vouloir puisqu'il se trouve ici dessaisi d'un dossier, au profit du tribunal d'instance.

FRÉDÉRIC EDELMANN

La piscine Molitor remise à flot

Les Monuments historiques viennent de donner leur accord au projet de rénovation « Molitor 93 » élaboré par Reichen et Robert, deux architectes qui se sont acquis une solide réputation dans la rénovation d'ensembles historiques (Grande Halle de La Villette, pavillon de l'Arsenal). A travers Molitor 93, ils cherchent à élaborer *« un forum du sport, un exercice de stratification dans l'esprit « steam liner »*. Pour conserver le plus possible le bâtiment des années 30, Reichen et Robert ont élaboré deux hypothèses de rénovation déterminées à partir de la vocation initiale de la piscine : le sport.

Première hypothèse, les « sports-loisirs », autrement dit compléter les bassins d'hiver et d'été par un centre de balnéothérapie, réserver la façade nord avec sa vue sur les serres d'Auteuil à des locaux administratifs destinés à une ou plusieurs associations sportives; privilégier enfin les événements « sports-loisirs » et « sports-promotion » par un centre de séminaires et un auditorium au-dessus du bassin d'hiver. Seconde hypothèse, les « sports-compétition » : concevoir des infrastructures recevant un ensemble d'équipements pour l'entraînement des sportifs de haut niveau, élargir les activités sportives de Molitor (water-polo, escrime, judo...).

Le processus de « stratification » consiste à compléter et à amplifier un édifice existant, en conservant un esprit (une plage dans Paris), un style (une architecture « steam liner » des années 30), un ensemble de couleurs (blanc à l'extérieur, bleu, ocre et or à l'intérieur). Molitor est sur le point d'être remise à flot.

Propriété de la Ville de Paris, cette piscine, construite en 1929 par Lucien Pollet, avait fermé ses portes à la fin de l'été 1989 pour cause de « vétusté ». On apprenait alors qu'elle devait céder la place à un complexe immobilier *(le Monde* du 26 août 1989). L'association SOS Molitor voit alors le jour et conjugue ses efforts avec un certain nombre de personnalités (Arletty, Michèle Morgan, Pierre Granier-Deferre, Haroun Tazieff...) pour sauver cette piscine au décor arts déco et à l'atmosphère balnéaire.

En septembre dernier, Jack Lang refuse de signer le permis de démolir pour *« éviter l'irréparable »*. En octobre 1989, le maire du seizième arrondissement, M. Pierre-Christian Taittinger, conseille à l'association SOS-Molitor *« pour faire avancer les choses »*, de *« présenter un projet de rénovation chiffrée »*. Le 22 novembre 1989, la COREPHAE vote à la majorité l'inscription de l'édifice à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Le ministère de la culture annonce officiellement que cette plage de Paris ne sera pas détruite, et la commission du patrimoine historique d'Ile-de-France déclare qu'elle constitue *« un ensemble architectural exceptionnel en France »*.

Les démarches de SOS-Molitor aboutissent à une rencontre avec le cabinet d'architectes Robert et Reichen en décembre 1989 : ils collaborent pour présenter en mars 1989 une maquette de rénovation qui reçoit un avis favorable de leurs deux principaux interlocuteurs, la Ville de Paris et le ministère de la culture.

Il reste cependant la question financière. Le programme définitif dépendra des opportunités de gestion et du bilan financier de l'opération. Pour ne pas faire assumer la totalité du coût de la remise en état au contribuable parisien, SOS-Molitor compte faire appel à des fonds privés, notamment au sponsoring.

Fl. B.

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Un entretien avec le docteur Abiven

« Il faut impérativement promouvoir en France une nouvelle discipline médicale qui s'adressera à ceux qui vont mourir », déclare le président de la Société d'accompagnement et de soins palliatifs

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le docteur Maurice Abiven, l'un des meilleurs spécialistes des soins aux mourants (ou soins palliatifs) aborde les différents problèmes soulevés par cette pratique médicale encore trop peu développée dans notre pays, à la différence de ce qui se passe depuis une vingtaine d'années dans les pays anglo-saxons. Exprimant une opposition raisonnée à l'euthanasie, M. Abiven, président de la toute jeune Société française d'accompagnement et de soins palliatifs, se prononce notamment pour le développement en France des unités de soins palliatifs, pour une action ministérielle dans ce domaine ainsi que pour la promotion d'une nouvelle discipline médicale à l'intention de tous ceux qui entrent dans la « phase du mourir ».

« VOUS avez créé, il y a trois ans à Paris, la première unité de soins palliatifs française au sein de l'hôpital international de l'Université de Paris. Vous présidez depuis six mois la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs. Pouvez-vous nous résumer la situation dans ce domaine pour ce qui concerne la France ?

– On compte aujourd'hui une douzaine d'unités de soins palliatifs en France. Ces unités se trouvent dans des hôpitaux publics et dans des établissements privés. Une seule unité fonctionne dans un cadre hospitalo-universitaire : celle de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif. Ainsi, quatre ans après le souhait de Mme Michèle Barzach, alors ministre de la santé, de voir se multiplier ce type d'unités, leur diffusion demeure actuellement très limitée. Il convient toutefois de préciser qu'il y a une quinzaine de créations en projet. Mais on se heurte dans beaucoup de cas au problème du redéploiement des lits hospitaliers.

» Je peux citer une demi-douzaine de projets, comme à Vaison-la-Romaine, qui ne parviennent pas à voir le jour. Parfois, c'est un chef de service qui refuse de se défausser de quelques lits ; ailleurs, c'est un problème administratif, etc. Nous essayons, au sein de notre toute jeune société, de constituer un groupe de pression pour promouvoir la création de ce type de structures et le développement de cette activité. Il semble important de reprendre contact au plus vite avec les pouvoirs publics, avec le ministère de la santé. Il faut, à nos yeux, compléter la circulaire Barzach de 1986.

– Pourquoi ?

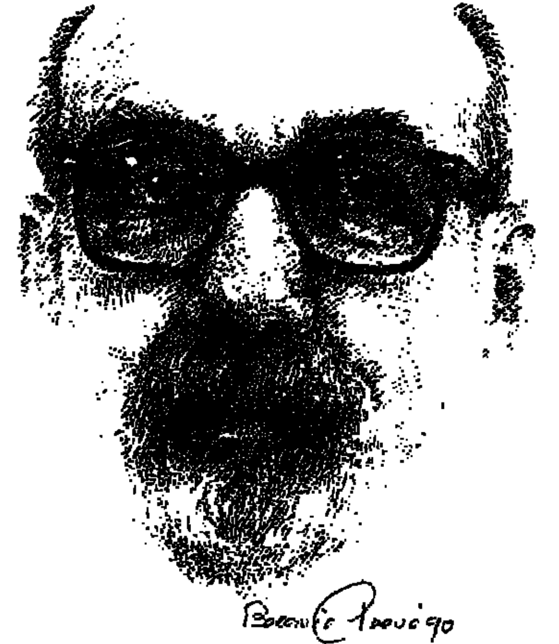
– On commence à observer qu'un certain nombre de cliniques privées trouvent dans ce type d'activité un créneau intéressant. Dans de telles conditions, il est urgent de définir plus précisément ce que l'on peut appeler un service de soins palliatifs.

– Voulez-vous dire par là que les unités de soins palliatifs sont incompatibles avec l'hospitalisation privée ?

– Un jour, la directrice d'une clinique privée, après avoir longuement visité notre unité, m'a demandé si je serais choqué à l'idée que l'on puisse assister et entourer les mourants moyennant un supplément de prix. Cette idée ne m'enchante nullement. Mais, après tout, si certains veulent aller dans des cliniques « quatre étoiles »...

– Pouvez-vous préciser votre point de vue ? Une démarche comme la vôtre est-elle plus adaptée à un cadre hospitalier dans lequel l'esprit de lucre ne prévaut pas ?

– Pour tout dire, je crois que l'hôpital public a absolument besoin de ce type de démarche, de développer une telle activité. Aujourd'hui, 70 % des Français meurent à l'hôpital alors même que des sondages montrent que 70 % de ces mêmes Français souhaitent mourir chez eux. Sur le fond, je crois que la véritable demande de ces personnes n'est pas de mourir au milieu de leurs tentures ou de leurs tableaux, mais d'être correctement entourées, et elles pensent qu'avec leur famille ce serait beaucoup mieux qu'à l'hôpital.



– En dépit de cette forte majorité de personnes mourant à l'hôpital, il se trouve que les soignants hospitaliers dans leur ensemble (médecins et non médecins) ne sont toujours pas formés à ce type de situation.

– Absolument. Cette formation n'existe pas. Au fond, l'une des choses dont j'ai pris conscience, c'est que notre médecine – et je ne crache nullement ici dans la soupe – est une médecine faite avant toute chose pour guérir. Pourtant, il y a évidemment toute une catégorie de malades qui ne guériront pas. Mais la Faculté n'a jusqu'ici pas établi un corpus de connaissances adaptées à leurs besoins. Aussi, il faut impérativement promouvoir une nouvelle discipline médicale qui s'adressera à ceux qui vont mourir.

– Quel contenu devrait avoir, selon vous, cette discipline ?

– Elle devrait, bien évidemment, aborder les différents aspects de la lutte contre la douleur. Mais elle devrait aussi aborder l'ensemble des problèmes qui se posent à ce type de malades. La plupart d'entre eux savent qu'ils vont mourir dans les semaines ou les mois à venir et se trouvent de ce fait dans un état tout à fait particulier. Ils sont souvent victimes d'une forme spécifique d'angoisse, de tristesse, qui ne correspond pas du tout à une dépression névrotique. C'est une tout autre tristesse, de nature existentielle. Il y a d'abord un désintérêt pour ce qui est un peu loin, un repliement sur soi, une espèce de résurgence de narcissisme.

» Vers la fin de la vie, je crois que l'on évolue un peu en faisant un chemin inverse de ce que l'on a fait au départ, avec une très grande importance accordée à la famille, à la présence des proches, descendants ou ascendants. Ainsi, si l'on veut répondre aux différents besoins de ces malades, les soignants doivent accepter de prendre en compte l'ensemble de ces problèmes, qui, dans une phase de médecine thérapeutique, sont souvent considérés comme accessoires. Je crois qu'il s'agit là d'une véritable discipline médicale, une discipline axée vers la mort et pour laquelle il faudrait trouver un mot, l'expression « soins palliatifs » ne convenant pas très bien. Quant au terme de « thanatologie », il englobe ce qui se passe avec le cadavre, alors qu'ici il s'agit uniquement de la période du mourir, de la période d'avant.

– Comment expliquez-vous le très grand désintérêt du corps médical pour ce type de démarche ? Y a-t-il, selon vous, une incompatibilité totale entre le fait de traiter et celui d'accompagner les mourants ?

– Je pense qu'il y a tout un groupe de médecins pour lesquels l'association de ces deux activités est difficilement compatible : les chercheurs, les vrais médecins scientifiques, les chirurgiens. Tout ceux qui investissent tout dans leur activité professionnelle. Tout le monde ne peut pas tout faire. Maintenant, pour un certain nombre de médecins, le problème tient au fait qu'ils n'ont pas été formés. Il tient aussi à une certaine peur de la mort, une peur vis-à-vis de laquelle les médecins ne sont pas plus protégés que les autres, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ou, plus exactement, souhaiter. Et puis, il y a encore cette image que la médecine occidentale donne d'elle-même, celle d'une médecine faite pour guérir à tout prix. Ceux qui s'occupent de soins palliatifs s'entendent souvent demander comment ils peuvent être toujours *« en situation d'échec »*. A l'extrême, leur activité apparaît louche aux yeux de quelques-uns. Or ce n'est nullement un échec puisque c'est un choix. On pourrait même rétorquer qu'un jour ou l'autre tous nos malades mourront.

» Je vois là une conséquence directe du développement scientifique de la médecine. Autrefois, les médecins étaient là pour soigner et ils le faisaient comme ils le pouvaient. Puis, durant le dix-neuvième siècle, ils sont devenus puissants et quelque peu grisés par leur puissance : ils pouvaient guérir. La médecine a alors pris brutalement une orientation nouvelle. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 12

Urgence humanitaire

L'unique vertu de la dernière « affaire Schwartzenberg » (*le Monde* des 19 et 20 juillet) aura donc été, non pas d'ouvrir, comme on a pu le dire, le débat sur l'euthanasie, mais bien d'attirer l'attention sur les unités hospitalières dites de « soins palliatifs » – traduction de l'expression anglaise *« palliative care »* – destinées à humaniser autant qu'on peut le faire le temps qui reste à ceux qui entrent dans la phase du mourir.

Mises en place depuis quelques années seulement en France, encore beaucoup trop mal connues du grand public et du corps médical, ces unités n'existent qu'en nombre beaucoup trop réduit. Cette insuffisance manifeste témoigne pleinement du faible intérêt porté par l'institution médicale à cette période de la fin de la vie, où la thérapeutique curative devenant impuissante, les équipes soignantes prolongent souvent artificiellement la vie, sans rien faire ou presque pour adoucir les derniers instants du malade et prévenir les aspects les plus douloureux du deuil de ses proches. A cet égard on peut penser que la question sans cesse soulevée ces dernières années de l'euthanasie « active-passive », ou du droit de mourir dans la dignité, ne sont que la conséquence des difficultés rencontrées face à la mort par ceux qui font oeuvre de soigner.

La solution à l'évidence n'est nullement dans l'action solitaire de tel ou tel médecin répondant à la demande d'un malade d'abréger ses souffrances en mettant fin à ses jours. Elle est, comme le réclame ici le docteur Maurice Abiven, dans la création d'une nouvelle discipline médicale et dans le développement généralisé, loin de tout esprit de lucre, des unités de soins palliatifs. L'augmentation de la proportion des personnes âgées, et leur concentration dans des établissements plus ou moins médicalisés, tout comme la proportion considérable de ceux qui décèdent aujourd'hui à l'hôpital, font qu'il s'agit là d'une véritable urgence. Une urgence qui, si elle n'est pas à proprement parler de santé publique, est bel et bien humanitaire.

Si l'on ne parvient pas, de cette manière, à réintroduire la mort dans notre société, à réinventer de nouvelles formes hospitalières de rite funéraire, à « re-socialiser » la mort, les douloureux problèmes de l'euthanasie et de l'acharnement thérapeutique, avec les exagérations multiples auxquelles ils donnent lieu, ne cesseront, sous une forme ou sous une autre, de se poser.

J.-Y. N.

Histoire d'eau à Sein

Grâce à la technique du dessalement de l'eau de mer, l'île bretonne ne souffre pas de la sécheresse

L'ILE de Sein : 5,6 hectares de terre découpée et bien peu émergée, des rochers affleurant tout alentour la surface de l'Atlantique, un village tassé pour mieux résister au vent, 500 habitants. Ce point final de l'Europe continentale est très beau, mais modeste. L'île de Sein a pourtant deux titres de gloire : les 23, 24 et 25 juin 1940, 128 de ses hommes sont partis pour continuer la guerre avec le général de Gaulle ; depuis 1976, Sein qui est, bien évidemment, dépourvue du moindre ruisseau, s'autoalimente en eau douce par dessalement de l'eau de mer au rythme quotidien de 50 mètres cubes. Si bien qu'en cette période de sécheresse prolongée, Sein est une des rares îles bretonnes à ne pas manquer d'eau. Ce dont est légitimement fier M. Alain Le Roy, maire de Sein depuis 1971.

De tout temps, les hommes environnés d'eau salée ont été confrontés au problème de l'eau douce, indispensable à leur vie. Pendant des millénaires, les navigateurs ont emporté des réserves d'eau douce stockées dans des tonneaux. Mais l'eau se corrompt vite ; des bactéries s'y développent très rapidement et peuvent être cause de maladies diverses ou au moins de malaises digestifs. Avec le remplacement des voiles par les machines à vapeur, on a disposé, à bord des navires, d'une source de chaleur suffisante pour faire bouillir – et donc distiller – l'eau de mer. Au début de notre siècle, l'usage des bouilleurs d'eau s'est répandu, étant entendu que ces machines « travaillaient » à la pression atmosphérique normale (soit 1015 hectopascals, ex-millibars) et que la température nécessaire pour porter l'eau de mer à ébullition était obligatoirement de 100°C.

Ce système avait un grave inconvénient. L'eau de mer, salée en moyenne à 35 pour 1000 (1) est très corrosive et son pouvoir de corrosion augmente avec sa température. De plus, elle entartre beaucoup les récipients et tuyaux, tout particulièrement ceux qui sont à plus de 70°C.

D'où l'idée d'utiliser deux principes simples de la physique : le premier veut que le point d'ébullition de tout liquide baisse avec la pression. Les alpinistes le savent bien qui, au sommet du mont Blanc (4807 mètres et 550 hectopascals) ont de l'eau « bouillante » à seulement 84°C. Le second fait que la seule détente d'un gaz refroidit celui-ci alors que la compression le réchauffe (2).

La machine à dessaler de l'île de Sein, installée par la Société internationale de dessalement de l'eau de mer (SIDEM) dans le bas du phare de l'île, « travaille » à 56°C car sa pression interne est abaissée à 170 hectopascals. Le système commence par le pompage et le filtrage d'eau de mer. Celle-ci est à 7 ou 8°C en hiver, à 16 ou 18°C en été. Lorsque l'appareil démarre, l'eau de mer est chauffée à 56°C par une résistance électrique. Dans le même temps, une pompe évacue l'air présent dans toute la machine. Lorsque la température atteint 56°C et la pression 170 hectopascals, le processus se met en route automatiquement et très rapidement.

Bouillir à 56°C

Après cette – rare – phase de démarrage, indispensable pour amorcer le processus, tout le système marche comme un serpent qui se mord la queue. Ce que tout le monde peut comprendre à la seule condition de se rappeler les deux principes de physique – simples pour ne pas dire simplistes – énoncés ci-dessus.

L'eau de mer à 56°C est pulvérisée au rythme de 4,8 tonnes à l'heure dans l'évaporateur dont la pression interne est de 170 hectopascals. Là, elle tombe et ruisselle sur la surface externe de tubes. Elle y « bout » d'autant mieux qu'à l'intérieur des tubes circule la vapeur précédemment obtenue que l'on a fait passer par un compresseur où sa pression a été augmentée à 210 hectopascals. Ce qui a élevé sa température à 61°C. Ces cinq degrés Celsius supplémentaires facilitent l'ébullition de l'eau dans l'évaporateur où la pression est maintenue à 170 hectopascals.

De même, l'eau douce et la saumure qui sortent de la machine respectivement à 61°C et 56°C sont refroidies à 21°C par contact avec les conduites par lesquelles l'eau de mer fraîche arrive dans l'appareil et est ainsi chauffée à 56°C avant d'être injectée dans l'évaporateur. Ne tourne donc que le compresseur qui comprime la vapeur de 170 à 210 hectopascals et augmente la température de 56 à 61°C. Soit une consommation de 15 kilowatts-heure par tonne d'eau douce produite. Cette faible consommation d'énergie a pour conséquence de mettre le mètre cube d'eau dessalée à un prix raisonnable : 30 francs, dont seulement 5 francs pour l'énergie.

Pour le moment, les 50 mètres cubes quotidiens suffisent en toutes saisons aux habitants de l'île. Si les besoins estivaux augmentaient beaucoup, on pourrait toujours ajouter une deuxième machine qui fonctionnerait pendant les mois de pointe. Le prix d'une machine d'une capacité quotidienne de 50 mètres cubes est actuellement de l'ordre de 2 millions de francs.

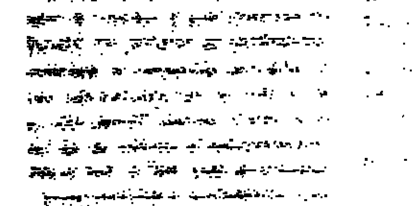
La SIDEM fait déjà des appareils de beaucoup plus grande capacité. Aux Canaries, elle en a installé un qui produit 1500 mètres cubes d'eau douce par jour. Dans des petites îles italiennes (Lipari, Pantelleria, etc.) fonctionnent ou sont en cours de montage cinq machines de 1600 mètres cubes quotidiens. Est à l'étude pour Trapani (Sicile) une station de dessalement faite de trois unités et capable de fournir en tout 36 000 mètres cubes d'eau douce par jour. Le record de la SIDEM : trois machines produisant chacune 36 000 mètres cubes d'eau douce par jour à Abou-Dhabi depuis quelques mois. Quant au record mondial, il appartient à l'usine de dessalement d'Al-Jubail (Arabie saoudite) : 46 unités y produisent à elles toutes plus de 1 million de mètres cubes d'eau douce par jour (au prix de quelques francs par mètre cube). Ce qui correspond à la consommation journalière, dans un pays industrialisé, d'une ville de 4 millions d'habitants.

YVONNE REBEYROL

(1) L'eau de mer salée à 35 pour 1000 contient 19 pour 1000 de chlore, 10,5 pour 1000 de sodium, 1,35 pour 1000 de magnésium, 0,885 pour 1000 de soufre, 0,4 pour 1000 de calcium, 0,38 pour 1000 de potassium, etc. Elle contient à l'état de traces tous les autres corps simples.

(2) Tout le monde a constaté que la compression de l'air dans une simple pompe à bicyclette est source de réchauffement.

le de bâtisseurs



remise à flot

L'arbre aux racines d'or

En fixant l'azote de l'air très profondément sous terre, « l'Acacia albida » pourrait accroître la fertilisation des sols sahéliens

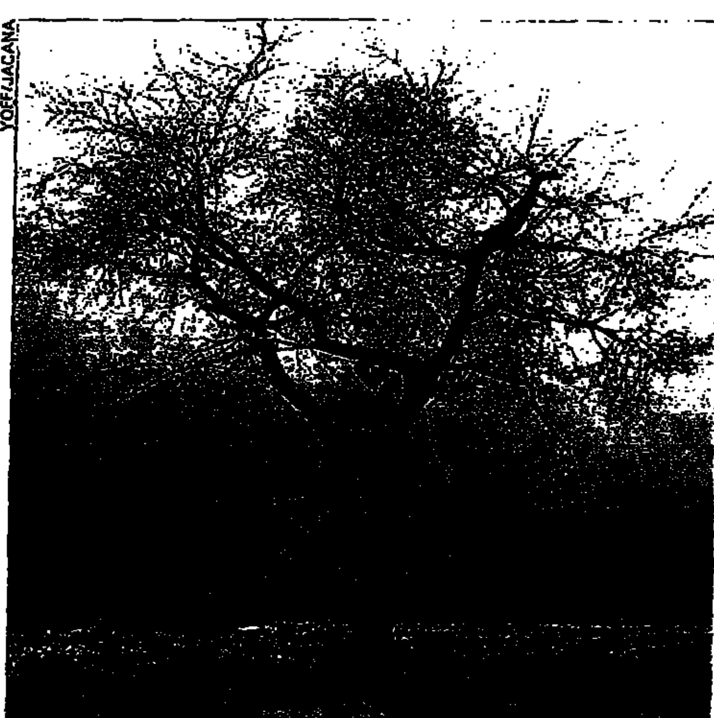
C'ÉTAIT autrefois un arbre miracle, vénéré par les éleveurs et les paysans du Sahel. Aujourd'hui en forte régression du fait de la sécheresse et de la surexploitation des fourrages et du bois, *l'Acacia albida* serait-il en passe de renouer avec son glorieux passé ? Une équipe de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), associée à l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) de Dakar, vient en tout cas de lui découvrir une caractéristique unique en son genre, particulièrement prometteuse pour la fertilisation des sols désertiques : la capacité de fixer l'azote de l'air, par le biais de bactéries enfouies à plusieurs dizaines de mètres sous terre.

Des plantes susceptibles de tirer de l'air ambiant les éléments azotés nécessaires à leur croissance, les agronomes en connaissent déjà un certain nombre. La luzerne, le soja, le haricot ou le trèfle – toutes les légumineuses le font même spontanément, affranchissant ainsi leurs cultivateurs d'engrais coûteux et polluants. Alors que la plupart des végétaux ne l'assimilent que sous la forme de composés dérivés, les racines de ces plantes fixent directement l'azote atmosphérique, par l'intermédiaire de bactéries vivant en symbiose avec elles. Les réserves d'azote disponibles dans l'air étant quasiment illimitées, cette propriété intéresse de très près les biologistes qui, depuis plusieurs années, tentent de l'étendre à d'autres plantes cultivées.

En bonne légumineuse, *Acacia albida* ne fait pas exception à la règle. Dans son enfance, du moins. On sait en effet de longue date que ses jeunes plants se nourrissent directement de l'azote de l'air, grâce à de petites excroissances, appelées nodules, que forment sur ses racines des bactéries spécifiques, les *Rhizobium*. Ces dernières transforment l'azote gazeux de l'air en ammoniac, puis en acides aminés et en protéines. En retour, le jeune arbre permet aux bactéries de prélever sur ses racines les éléments nutritifs dont elles ont besoin. Un échange de bons procédés comme il en existe souvent dans la nature, qui permet au jeune acacia, pendant sa première année, d'être indépendant des maigres réserves en azote minéral des sols sahéliens.

De très longues racines

Plus mystérieux, en revanche, apparaissaient jusqu'alors les us et coutumes des acacias adultes. Les agronomes avaient beau chercher et rechercher : impossible, le plus souvent, d'observer sur leurs racines le moindre nodule révélateur. Pourtant, d'importantes quantités d'azote étaient régulièrement mesurées dans les sols avoisinants. Comment expliquer ce paradoxe ? Les scientifiques y perdaient leur latin, sans pour autant remettre en question l'idée communément admise selon laquelle les bactéries *Rhizobium*, responsables des fameux nodules, vivaient essentiellement dans les régions superficielles du sol. Or l'acacia, précisément, possède de très longues racines qui lui permettent de s'approvisionner en eau très loin dans le sol, dans des nappes situées à plus de trente mètres. D'où l'idée de Bernard Dreyfus : effectuer des prélèvements de sols en profondeur, histoire de vérifier si quelques *Rhizobium* ne s'y nicheraient pas. Une intuition prise d'autant plus au sérieux par l'ORSTOM que le laboratoire de microbiologie des sols de Dakar doit déjà à ce chercheur, en 1979, la découverte de nodules sur les tiges de *Sesbania rostrata*, une espèce sahélienne modèle de la fixation d'azote sur laquelle travaillent aujourd'hui les spécialistes du monde entier (*le Monde* du 3 février 1988).


YOFF/JACANA

L'« *Acacia albida* » autrefois arbre miracle du Sahel

Pour Bernard Dreyfus, cette fois, l'opportunité se présente lors de sa rencontre avec des géologues de l'université de Dakar. Pour étudier le renouvellement des nappes d'eau, ces derniers doivent en effet prélever des échantillons de sols jusqu'à quarante mètres de profondeur. Une mission commune est organisée dans la région de Louga, à 200 kilomètres au nord de Dakar. Les chercheurs entreprennent un premier forage sur des dunes fossiles, à quelques mètres du pied d'un *Acacia albida* adulte.

Des bactéries souterraines

« Le forage dura six jours et atteignit la nappe d'eau à 34 mètres », raconte Bernard Dreyfus. Rapportés au laboratoire, les échantillons de sol prélevés furent ensuite inoculés à de jeunes plantules d'acacia. Résultat : dix jours plus tard apparaissaient sur leurs racines des nodules fixateurs, confirmant ainsi l'hypothèse des scientifiques et révélant, pour la première fois, la présence de bactéries *Rhizobium* à une telle profondeur.

« Fait plus étonnant encore, les bactéries fixatrices d'azote vivent en plus grand nombre au niveau de la nappe que dans les horizons supérieurs du sol », poursuit Bernard Dreyfus. Isolées et sélectionnées pour leur aptitude à fixer l'azote, les *Rhizobium* les plus performantes devraient ainsi pouvoir, par l'intermédiaire d'*Acacia albida*, être utilisées pour la fertilisation des sols sahéliens.

*« Inoculées aux jeunes plants d'*Acacia albida*, elles favoriseront sa croissance en accompagnant ses racines au fur et à mesure de leur descente vers la nappe*, précise le chercheur de l'ORSTOM. *En outre, une fois adulte, l'arbre transfèrera ainsi plus d'azote vers ses feuilles, lesquelles, une fois tombées, enrichiront le sol en se décomposant.* » De quoi augmenter de manière appréciable le rendement de certaines cultures vivrières, sans avoir recours à des engrais chimiques, *« polluants et de toutes façons trop coûteux pour les paysans du Sahel »*.

Arbre miracle d'antan, *l'Acacia albida* deviendra-t-il demain indispensable à l'agriculture ? Déjà, de tous les végétaux de l'Afrique sahélienne, il était le seul à perdre ses feuilles au début de la saison des pluies – fournissant ainsi aux cultures des éléments nutritifs, aux troupeaux un excellent fourrage durant la longue saison sèche. Choisi récemment comme prioritaire pour l'agroforesterie des régions du Sahel, cette espèce non conformiste sera désormais l'objet de l'attention conjointe de plusieurs laboratoires du Nord et du Sud. Un retour en beauté pour un arbre autrefois respecté de la vallée de l'Omo aux rivages atlantiques du Sénégal, que les aléas climatiques et anthropiques menaçaient, il n'y a pas si longtemps, de disparition.

CATHERINE VINCENT

Un entretien avec le docteur Abiven

Suite de la page 11

« Comment ne pas craindre que, derrière le développement des unités de soins palliatifs, on ne trouve, camouflée, la mise en œuvre plus ou moins systématique d'une euthanasie active ? Sous prétexte d'accompagner les mourants, ne peut-on pas craindre que certaines équipes ne cherchent à précipiter les événements ?

– Deux ou trois fois, des malades ont refusé de venir dans notre service car ils avaient cru comprendre que nous y accélérions la mort. Honnêtement, je crois que dans les services de soins palliatifs on ne pousse jamais la seringue. Nous accompagnons les mourants avec un principe fondamental, qui est que la qualité de la vie, dans cette phase-là, a plus d'importance que sa durée.

» Nous ne voyons aucune objection à utiliser, dans le but de soulager, des médications dont on sait que, peut-être, elles hâteront la mort. La grande différence, par rapport à certaines associations ou à certaines pratiques, réside dans l'intention. Dans les services de soins palliatifs, il ne s'agit que du meilleur confort possible offert aux malades.

– Et que faites-vous lorsque c'est le malade lui-même qui réclame ?

– Dans mon expérience, sur quatre cents malades, la situation ne s'est produite que trois fois. Jamais à partir d'un problème de douleur (qui peut toujours être réglé sans aucune difficulté), mais à partir d'un refus de ce qui était perçu comme une forme de déchéance. Dans ces trois cas – il s'agissait de trois hommes à la personnalité très structurée, – la déchéance équivalait à une dépendance jugée trop grande des autres.

» Après de longues discussions avec ces malades et avec leur famille, nous leur avons dit que nous ne leur donnerions jamais la mort mais que nous acceptions, en revanche, de les faire dormir jusqu'à ce que leur maladie les emporte. Nous avons alors utilisé, après avis de psychiatres ayant pratiqué des cures de sommeil, des médications non mortifères, des barbituriques et jamais le « cocktail lytique » Largactil-Dolosal et Phénergan. La mort est apparue, selon les cas, entre trois et dix jours. Je ne suis bien évidemment pas certain que ce soit là la solution idéale.

» Je ne sais d'ailleurs pas quelle est la solution idéale. Ce que je sais, c'est que les familles concernées nous ont été reconnaissantes et que notre démarche avait été menée avec le plein accord des malades. Je sais aussi que les infirmières n'auraient jamais supporté l'euthanasie active.

Une démarche d'équipe

– Estimez-vous nécessaire à l'avenir l'instauration d'un label « unité de soins palliatifs » ou, en d'autres termes, une codification des pratiques mises en œuvre dans la phase du mourir ? Peut-on laisser tous les services, toutes les équipes médicales qui le souhaitent, agir comme ils l'entendent ?

– A mon avis, il ne faut pas de label. Mon rêve – que je ne verrai pas accompli – serait que, dans quinze ou vingt ans, de telles techniques soient devenues totalement routinières et mises en œuvre partout dès lors que le diagnostic d'entrée dans la phase du mourir pourrait être porté. Ce n'est pas inconcevable.

– Sérieusement, ne craignez-vous pas, dès lors, le développement d'une euthanasie active plus ou moins camouflée ?

– Vous savez, cela ne pourrait pas être pire que ce qui se passe aujourd'hui. Dans ce domaine, tout ne peut aller que vers une certaine amélioration. Je suis convaincu que la technique des soins palliatifs est une alternative tout à fait raisonnable et crédible à l'euthanasie.

» Un certain nombre de mes confrères et de soignants n'attendent que le développement des unités de soins palliatifs. On commence déjà, ici ou là, à faire moins de cocktails lytiques qu'on en faisait il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, l'euthanasie active existe pourtant, même si elle continue à se pratiquer sous le manteau. Je ne crois pas que la technique des soins palliatifs puisse être utilisée comme une forme de camouflage de cette euthanasie, étant entendu qu'il s'agit là d'une démarche d'équipe et qu'un médecin seul, quel qu'il soit, ne pourra pas agir contre l'avis de ceux qui l'entourent !

– Ne craignez-vous pas non plus que le développement des unités de soins palliatifs corresponde un peu partout à la création de simples « mouroirs » ?

– Ici, tout est affaire de présentation. Soit on dit que « les chambres au bout du couloir » sont des chambres où l'on meurt. Soit on dit que ces chambres sont faites pour les très grands malades – et les très grands malades savent toujours qu'ils sont proches de la mort – pour leur apporter plus de soins, plus de confort, plus de calme ; pour que leurs proches puissent être vraiment près d'eux.

– Qu'en est-il en pratique de la formation pour cette nouvelle discipline que vous souhaitez voir instituer en France ? La psychanalyse y serait-elle obligatoire ? Ne s'agira-t-il que de simples notions sur la mort ?

– Il s'agit d'abord d'une réflexion technique sur le traitement de la douleur, des différents symptômes dont souffrent ces personnes. C'est aussi une réflexion de type psychologique, certainement pas d'une psychanalyse, mais sans aucun doute d'un travail de groupe.

« Apprendre à soigner les proches du mourant »

Le schéma classique du « groupe Balint » me semble ici très valable. Il permet de montrer que, pour un grand nombre de soignants, les fortes résistances, les craintes que beaucoup ont à s'approcher d'un mourant sont purement fantasmatiques.

» Les soignants doivent aussi apprendre à soigner les proches du mourant. Il est évident que la mort se passe d'autant plus calmement que les proches sont plus calmes, que le malade soit conscient ou non. Il ne faut jamais oublier aussi que la mort est un phénomène très social.

» Pour une personne qui meurt il y en a cinq, dix autres, qui souffrent parfois très longuement avec tout un cortège de phénomènes pathologiques de leur deuil. S'occuper du deuil, c'est aussi faire de la prévention. Plus généralement, et même si cette formulation paraît prétentieuse, j'estime que les soins palliatifs permettent de fournir une nouvelle approche de la mort pour notre société. C'est un service à lui rendre. Faire passer la mort aux oubliettes, vouloir la faire disparaître, comme c'est encore trop souvent le cas, n'est pas sain. Reconnaître le temps de la mort, la réinsérer dans l'hôpital et dans la vie, présenter le corps, laisser la famille en sa présence, tenter des expériences de ritualisation sont des choses essentielles, des choses qui aident les vivants à la rupture.

– On note aujourd'hui, sinon une véritable mainmise de l'Eglise catholique sur ce secteur d'activité, du moins une forte présence de cette Eglise sur tout ce qui touche à ces questions. Quelle est votre opinion sur ce point ?

– Je suis, pour ma part, catholique. Il est vrai que les chrétiens se retrouvent très à l'aise dans ce type d'activité qui est traditionnellement une activité chrétienne. Mais, vous savez, tout cela va bien au-delà et rejoint le vieux fond judéo-chrétien de notre société.

» Quant au problème de l'euthanasie active, en faveur de laquelle je ne milite nullement, je pense que nous sommes dans une société pluraliste et qu'il y aura toujours certaines personnes qui auront envie de se donner – ou qu'on leur donne – la mort.

» Je crois qu'il faut impérativement reconnaître ici la clause de conscience aux médecins et rappeler, comme le démontre d'ailleurs amplement l'activité des unités de soins palliatifs, que lorsqu'on ne souffre plus et que l'on est entouré par ses proches ces problèmes paraissent tout à fait différents de ce que l'on avait pu imaginer ou craindre. En cela, je suis intimement persuadé que les soins palliatifs sont une alternative à un très grand nombre de demandes d'euthanasie. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Deux ouvrages

Tous ceux, soignants ou non, qui sont intéressés par la pratique des soins palliatifs, pourront avec un grand profit, se reporter au tout récent ouvrage collectif *« Pour une mort plus humaine »*, que vient d'éditer la Maison Inter-Editions. Les droits d'auteur de cet ouvrage seront versés en totalité à l'Association des amis de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital international de l'université de Paris.

On peut également lire *« Vivre avec celui qui va mourir »*, de M. Yves de Gentil-Baichis, écrit en collaboration avec le docteur Maurice Abiven, qui explique comment entourer et accompagner les derniers moments de la vie.

« Pour une mort plus humaine » - Expérience d'une unité hospitalière de soins palliatifs. 232 p. Inter-Editions.

« Vivre avec celui qui va mourir » de M. Yves de Gentil-Baichis, en collaboration avec le docteur Abiven. Editions Centurion 101 p. 54 F

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

Imprimerie du « Monde » 12, r M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 8 au mardi 14 août

> Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
> Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Maison du mystère (1922), d'Alexandre Volkoff, 16 h : Cinéma soviétique : Alexandre Nevski (1938, v.o.), de S. M. Eisenstein, 19 h ; Cinéma soviétique : Hamlet (1964, v.o.), de Grigori Kozintsev, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Si vous avez manqué le début : le Paris des écrivains : Césarée (1975) de Marguerite Duras, Une aussi longue absence (1960) d'Henri Colpi, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 : la Forme d'une ville : les Dites Cariatides (1984) d'Agnès Varda, le Signe du lion (1962) de Eric Rohmer, 18 h 30 ; le Paris des écrivains : les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, les Amants (1958) de Louis Malle 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BEST OF THE BEST (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASET (Fr.-Alg., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOUBLE JEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ECHEC ET MORT (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FULL CONTACT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

I PICCARI (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (Irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA NURSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RÊVES (Jap., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TU MI TURBI (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN ANGE DE TROP (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VOYAGEURS SANS PERMIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

CADILLAC MAN. Film américain de Roger Donaldson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIRE BIRDS. Film américain de David Green, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR. (*) Film américain de Stephen Hopkins, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IMMEDIATE FAMILY. Film américain de Jonathan Kaplan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

KANSAS. Film américain de David Stevens, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE PREMIER POUVOIR. (*) Film américain de Robert Resnikoff, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) mer., jeu., ven., sam. 19 h 30, 22 h, dim. 19 h, 21 h 30.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 14 h 30, dim. 18 h.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., mar. 15 h 15, dim., lun. 13 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., dim. à 13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 20 h, 22 h 10 film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., dim., avec.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 19 h 15.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30, dim. 22 h, lun. 22 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., sam., lun. 12 h 05.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., lun. 17 h.

GUERRE ET PAIX (It.-A., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) mer., ven., dim., mar. à 14 h, 17 h 30, 21 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h, ven. 21 h 50, dim. 15 h 40.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., mar. 21 h 20, dim. 19 h 20.

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 22 h 15, sam. 22 h 30, mar. 13 h 45.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., ven., dim., lun. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim., lun., mar. 15 h 15, jeu. 13 h 40.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h 15, lun. 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 14 h, lun. 21 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., mar. 13 h 40, dim., lun. 15 h 15.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., ven., dim., mar. 13 h 40, 16 h 15, 19 h 15 film 10 mn après.

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., mar. 18 h.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu., sam. 22 h 10, ven., dim. 14 h, lun. 18 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, sam., mar. 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., sam. à 12 h 05.

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAT GARRETT ET BILLY THE KID (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 AOUT

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« La Cité, berceau de Paris », 11 h 30, statue d'Henri IV, place du Pont-Neuf.

« Beaubourg ; le centre Georges-Pompidou, le quartier de l'Horloge et les vieilles façades restaurées », 15 heures, sortie métro Rambuteau, côté centre Georges-Pompidou.

« Un tour du monde dans un jardin de Paris : la Cité universitaire », 16 heures, sortie du RER Cité-Universitaire (Monuments historiques).

« Promenade : de l'hôtel Sardini au jardin du roi, autour du jardin des Plantes », 15 heures, angle rue Cuvier/rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

« Au Marais : dix fontaines insolites », 13 heures, sortie métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Naissance et mort : les deux portes de la vie ». Entrée gratuite. (Loge unie des théosophes).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

La poursuite de la sécheresse

Serre-Ponçon à marée basse

Après avoir transpiré, la France respire. Les températures ont à nouveau « chuté » le lundi 6 août. Le thermomètre n'est monté qu'à 21° C à Paris, 26° C à Toulouse, 19° C à Brest. Mais il ne pleut toujours pas. Le ciel persiste à être bleu et le soleil à briller en dépit de quelques nuages passagers.

Les problèmes liés à la sécheresse ne peuvent donc que s'aggraver. Près de la moitié des départements de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre sont soumis à des restrictions pour l'arrosage des cultures. La « cellule sécheresse » du ministère de l'environnement devait se réunir mercredi 8 août afin de prévoir de nouvelles mesures pour les régions les plus touchées.

A Serre-Ponçon, aux confins des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, où EDF a créé il y a trente ans la plus grande retenue artificielle d'Europe, la sécheresse a des effets pervers sur l'économie touristique de la région.

Début août, la cote de la retenue est tombée à moins de 763 mètres, soit 17 mètres au-dessous de la cote maximale. Résultat : le site perd de son attrait pour les estivants et les professionnels du tourisme se plaignent d'une baisse de fréquentation de 30 %.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le magnifique lac aux eaux turquoise, alimenté par la Durance et l'Ubaye, est encore loin, certes, de son étiage de février ou de mars. Mais, en certains endroits, le « creux » a provoqué des situations difficiles. En queue de retenue, du côté d'Embrun, le lit de la Durance n'est plus qu'une vaste étendue boueuse piquetée de touffes d'herbes aquatiques. Plus en aval, sur la branche de l'Ubaye, vers Saint-Vincent-les-Forts, le rétrécissement du plan d'eau est également impressionnant.

Partout, le reflux a engendré de nombreux désagréments. Il ne faut pas craindre quelques pas dans la boue avant de se livrer aux joies de la baignade. De même, le retrait des eaux a rendu inopérantes, souvent, les installations fixes des bases nautiques. D'où des problèmes d'accès à la retenue pour certains bateaux à moteur. Quant aux campings situés en bordure immédiate du lac, ils l'ont vu, eux aussi, s'éloigner d'eux. Sans parler des « vents de sable » qui, parfois, obscurcissent l'horizon.

« *Lorsqu'on me téléphone*, explique M. Jean Hercman, directeur de la base nautique de la baie Saint-Michel, sur la commune de Chorges, *j'annonce la couleur. Je dis à mes correspondants que s'ils peuvent se satisfaire de 2 000 hectares de plan d'eau, au lieu de 3 000, ils pourront s'amuser.* » S'il y a eu peu de défections parmi les fidèles de Serre-Ponçon, la fréquentation touristique du lac a néanmoins chuté, selon les hôteliers, d'environ 30 % depuis le début de la saison. Dans certains campings la baisse d'activité est même très supérieure. Au début août, celui de Saint-Vincent-les-Forts, véritable paradis naturel, n'accueillait, par exemple, que la moitié de sa clientèle normale.

Or le tourisme autour de la retenue est devenu un enjeu important avec un flux de 300 000 personnes pendant l'été et un chiffre d'affaires estimé à 1 milliard de francs. Soit, selon les secteurs, de 25 % à 40 % des ressources touristiques des Hautes-Alpes et une part non négligeable de celles des Alpes-de-Haute-Provence. Manque de chance : à l'orée de la saison, les cinq communes riveraines avaient investi un milliard de francs pour financer des équipements nautiques. A qui la faute? EDF plaide non coupable. Selon M. Jean-Marc Grès, directeur adjoint du groupe régional de production hydraulique Méditerranée, la baisse du niveau de la retenue est essentiellement due à l'extrême faiblesse des apports du bassin versant intermédiaire, entre Serre-Ponçon et Cadarache (37 % d'une année moyenne). Il a donc fallu déstocker davantage pour fournir aux agriculteurs de la basse Durance les dotations, à titre gracieux, qui leur ont été garanties contractuellement en application d'une loi de 1955, soit 200 millions de mètres cubes, au-delà des débits naturels, entre juillet et septembre.

« Un gâchis monumental »

Bien qu'elle n'ait aucune obligation légale de remplir la retenue à une date donnée, EDF s'est toujours efforcée d'atteindre la cote maximale de 780 mètres début juillet (sauf en 1976). « *Cette année*, explique M. Grès, *nous avons, par précaution, décidé d'arrêter les turbinages dès le 6 avril.* » Mais si les prévisions concernant le stock neigeux étaient bonnes, celles, d'ordre statistique, relatives à la pluviométrie ne se sont pas vérifiées. La cote de Serre-Ponçon continuant à baisser de l'ordre de 20 centimètres par jour, le pire est encore à venir.

« *Dans cette affaire, EDF n'a pas répondu clairement à nos questions et la sécheresse a bon dos* », accuse M. Alain Nicolas, premier adjoint (PS) au maire de Saint-Vincent-les-Forts. Certains riverains imputent, au contraire, aux agriculteurs de la moyenne et de la basse Durance « *un gâchis monumental de l'eau* ». Plus diplomate, le maire (SE) de Savines, M. Léon Silve, ne veut « *faire le procès de personne* », mais réclame, avec l'ensemble des élus, une renégociation des conventions qui lient l'EDF aux seuls irrigants.

Les solutions, au demeurant, ne paraissent pas évidentes puisque les agriculteurs demandent une augmentation de leur dotation. On a bien évoqué la création d'un bassin à niveau fixe en amont de Savines, mais cela ne réglerait qu'une partie des problèmes. Reste, en définitive, à espérer dans le ciel...

GUY PORTE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 août à 0 heure et le dimanche 12 août à 24 heures.

Une perturbation orageuse stagnera sur le Sud-Ouest mercredi et jeudi. Le reste de la France sera alors sous l'influence des hautes pressions venues de l'Atlantique, qui apportera du soleil, mais aussi une relative fraîcheur, qui contrastera avec la canicule du week-end dernier.

Ensuite, les nuages deviendront progressivement plus nombreux sur la moitié nord en fin de semaine, tandis que le soleil se maintiendra sur la moitié sud.

Mercredi : orageux sur le Sud-Est, ensoleillé mais frais ailleurs.

Sur les Alpes, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, les nuages seront menaçants et donneront des orages au cours de la journée. Sur la Normandie, la Picardie, le Nord et les Ardennes, soleil et bancs de nuages se partageront le ciel. Partout ailleurs, la journée sera bien ensoleillée, avec simplement un peu plus de nuages au nord de la Loire.

Les températures resteront légèrement sous les normales saisonnières : les minimales seront généralement comprises entre 9 et 12 degrés sur la moitié nord et entre 12 et 14 degrés sur la moitié sud ; il n'y aura que sur le pourtour méditerranéen qu'elles resteront voisines de 20 degrés. Les maximales seront voisines de 21 degrés au nord de la Seine, de 23 degrés au nord de la Loire, et entre 24 et 26 degrés au Sud ; elles atteindront cependant encore les 28 degrés dans le Sud-Ouest et dans le Midi.

Un vent de nord modéré soufflera sur l'ensemble de la France. Mistral et tramontane soufflerant encore, mais moins fort.

Jeudi : peu de changement.

Le temps n'évoluera guère sur notre pays : toujours un risque d'orage sur les Alpes du Sud, la Côte d'Azur et la Corse ; ailleurs, soleil et nuages au nord de la Seine et près de la Manche, soleil radieux partout ailleurs.

Les températures n'évolueront guère non plus : les températures minimales seront inchangées par rapport à la veille, donc toujours plutôt fraîches ; les maximales gagneront 1 à 2 degrés, s'échelonnant entre 21 et 30 degrés du Nord au Sud.

Le vent restera de nord modéré sur l'ensemble du pays. Mistral et tramontane faibliront.

Vendredi 10 août : plus de nuages au nord.

De la Bretagne au Nord, aux Ardennes et à l'Alsace, passages nuageux et périodes ensoleillées alterneront. Toutefois, les nuages prédomineront près des côtes de la Manche. Le vent de secteur nord soufflera modérément sur la Bretagne et le Cotentin. Sur les autres régions, le soleil brillera largement.

Les températures minimales seront en légère hausse. Les maximales seront stationnaires ou en légère hausse.

Samedi 11 août : passages nuageux au nord, soleil au sud.

Au nord de la Loire jusqu'à la Lorraine, le soleil laissera peu à peu la place en cours de journée à des passages nuageux plus abondants. Toutefois, ceux-ci seront présents dès le début de matinée près de la Manche où le vent de nord-ouest soufflera modérément.

Sur le reste de la moitié nord, après une journée bien ensoleillée, le ciel se voilera en fin d'après-midi.

Plus au sud, le soleil sera toujours largement présent. Sur l'Aquitaine, des nuages élevés feront cependant quelques apparitions.

Les températures minimales varieront peu. Les maximales seront en légère baisse au nord, stationnaires ou en légère hausse au sud.

Dimanche 12 août : le soleil régresse un peu vers le sud.

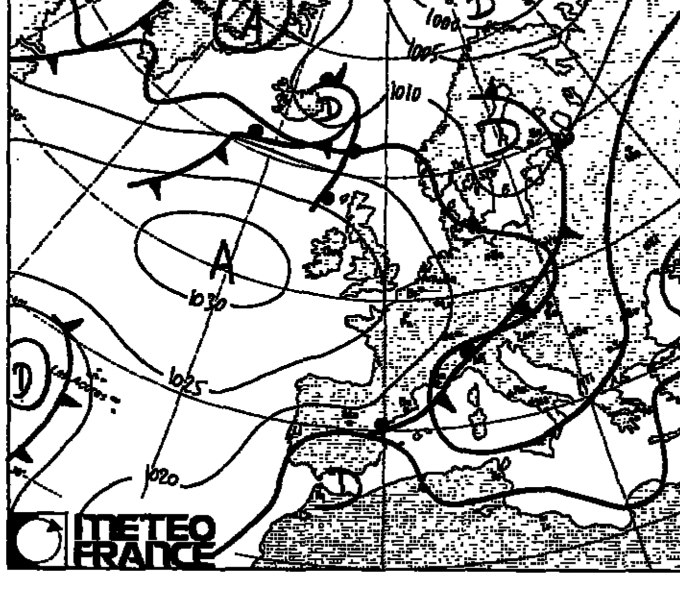
Sur une grande moitié nord-ouest du pays, les passages nuageux seront généralement plus nombreux que la veille. Sur le quart nord-ouest, ils cacheront souvent le ciel, pouvant donner ici où là quelques gouttes de pluie. Quelques orages pourront éclater dans le Nord-Est.

Sur le quart sud-ouest, soleil et passages nuageux se partageront le ciel. Quelques orages isolés sont possibles en fin de journée.

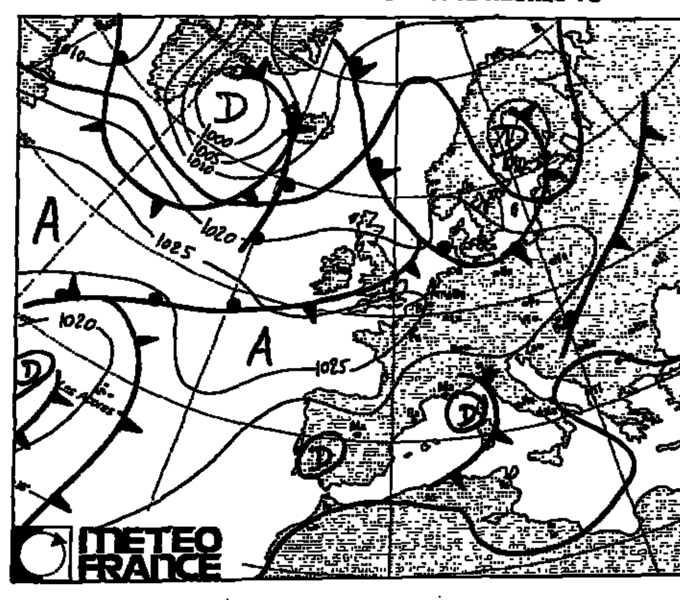
Le soleil persistera sur les autres régions.

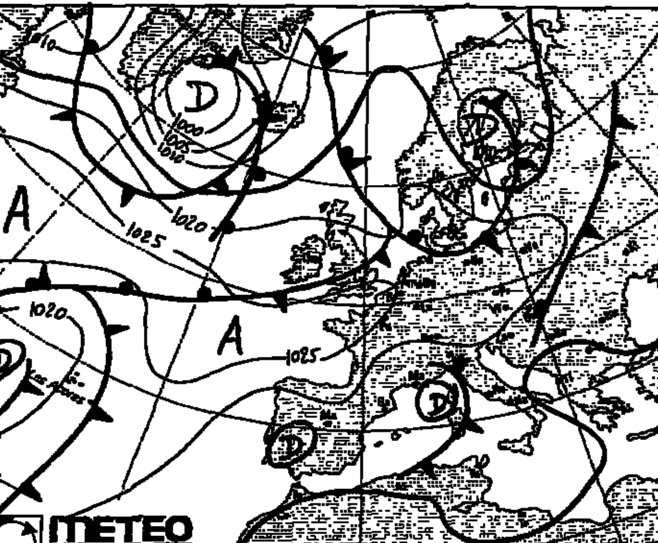
Les températures seront sans grand changement par rapport à la veille.

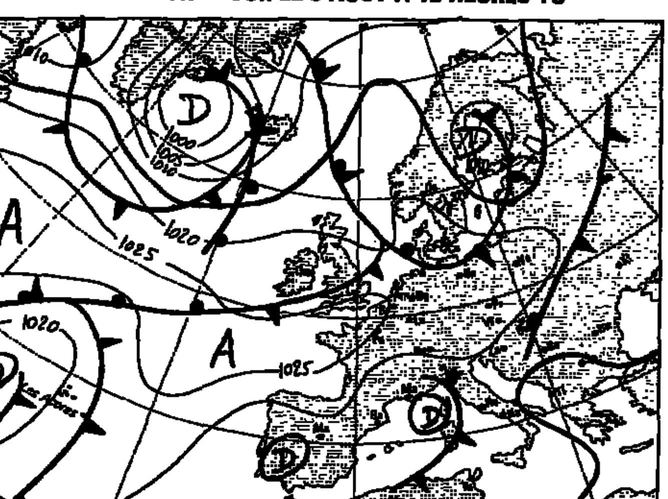
SITUATION LE 7 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT A 12 HEURES TU







LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT
METEO FRANCE
TEMPS PREVU LE 08 08 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-8-90 à 6 heures TU et le 07-8-90 à 6 heures TU — le 07-8-90

FRANCE			
AJACCIO	29	22	D
BIARRITZ	24	17	A
BORDEAUX	27	15	D
BOURGES	26	11	D
BREST	20	11	D
CAEN	20	10	D
CHERBOURG	18	13	D
CLERMONT-FER.	25	12	D
DIJON	26	11	D
GRENOBLE-SM-H	29	16	D
LILLE	20	10	N
LIMOGES	24	11	D
LYON	26	14	D
MARSEILLE-MAR.	32	20	D
NANCY	24	11	N
NANTES	25	13	D
NICE	28	23	N
PARIS-MONTS.	22	13	D
PAU	24	17	N
PERPIGNAN	31	22	N
RENNES	23	11	N
ST-ETIENNE	24	11	D
STRASBOURG	25	11	D
TOURS	25	9	D
TOULOUSE	28	16	D
POINTE-A-PITRE	33	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	35	18	D
AMSTERDAM	20	11	A
ATHÈNES	29	21	D
BANGKOK	33	24	P
BARCELONE	31	21	C
BELGRADE	34	16	N
BERLIN	23	10	N
BRUXELLES	21	11	N
LE CAIRE	34	22	N
COPENHAGUE	21	11	D
DAKAR	30	23	P
DELHI	34	28	N
DJERBA	30	26	C
GENÈVE	26	12	D
HONGKONG	32	29	N
ISTANBUL	28	18	D
JÉRUSALEM	28	17	N
LISBONNE	33	19	D
LONDRES	22	12	C
LOS ANGELES	25	19	O
LUXEMBOURG	22	9	D
MADRID	32	17	N
MARRAKECH	41	24	D
MEXICO	20	12	B
MILAN	30	17	C
MONTRÉAL	27	18	A
MOSCOU	26	14	D
NAIROBI	23	9	D
NEW-YORK	29	22	O
OSLO	22	12	N
PALMA-DE-MAJ.	31	24	N
PÉKIN	31	25	P
RIO-DE-JANEIRO	21	18	D
ROME	30	24	N
SINGAPOUR	26	26	C
STOCKHOLM	20	9	N
SYDNEY	18	10	D
TOKYO	34	26	D
TUNIS	32	22	C
VARSOVIE	27	14	A
VENISE	29	19	O
VIENNE	29	15	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Vincent de BONNAFOS
est ravi d'annoncer la naissance de son frère

Antoine, Benjamin,

à Nantes, le 2 août 1990.

77, rue de Bretagne,
44880 Sautron.

– Evelyne et François DELAUNAY,
Marc, Laure et Marie,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier,

le 3 août 1990.

107, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– Musni, Erwan
et
Jérôme SAMUEL
ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 30 juillet 1990, à Paris.

Décès

– Mme Maggy Arditti,
Gilles, Martine, Carole,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Ino ARDITTI.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 8 août 1990, à 10 h 45, au cimetière de Pantin.

Réunion porte principale.

20, rue Jean-Daudin,
75015 Paris.

– Claude Jolly,
directeur de la bibliothèque de la Sorbonne,
et le personnel de la bibliothèque de la Sorbonne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne ARNAUD,
conservateur,

survenu le 3 août 1990.

– Les familles Audinet, Mozet et Bernes,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude AUDINET,
chirurgien-dentiste,
à Colomiers (Haute-Garonne),

survenu à Collioure (Pyrénées-Orientales), le 20 juillet 1990.

Hélène Audinet,
16 C, rue Charles-Infroit,
92190 Meudon.

– « *La vie m'a été enlevée : C'est ainsi que l'on plie une tente de berger.* »
Cantique d'Ezéchias.

Jean-Baptiste BANCAL

est entré dans la mort, les yeux ouverts, dans la nuit du 4 août 1990. Il venait d'avoir vingt-six ans.

De la part de
Toute sa famille,
Surtout ses parents,
Jacques et Elizabeth,
Ses frères et sœurs,
Etienne et Marie-Hélène, Michel, Pierre et Marie-Odile, Louis,
Son neveu,
Damien.
Tous ses amis,
Surtout Guillaume.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain du Chesnay, à 10 h 45, le 10 août.

Selon son souhait, Jean-Baptiste sera incinéré à 14 h 15, le même jour au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, et ses cendres seront dispersées dans l'océan, au large de la Bretagne qu'il aimait.

A tous ceux qui l'ont connu et aimé, il est demandé une pensée, une prière.

12, rue Ganneron,
75018 Paris.
3, square Copernic,
78150 Le Chesnay.

– Mme Geneviève Bernatas,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Les familles Bernatas et Carrera,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvan BERNATAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 21 juillet 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 25 juillet, en l'église de Baumont-du-Périgord.

4, rue Raoul-Pugno,
92120 Montrouge.

– Marie-France,
sa fille,
Irène,
son amie,
ont la douleur de faire part du décès de

Julienne BRIVE,
née Déramond
le 17 février 1904 à Mirepoix (Ariège),
institutrice,

survenu le 4 août 1990, à Arès (Gironde).

Obsèques à Malaucène (Vaucluse).

De la part des familles Brive, Déramond, Corradin.

13, rue de la Colombette,
31000 Toulouse.

– Mathieu Antoni,
Pierre Carlotti
et ses enfants,
Chloé et Benjamin,
Pierre-Alain Antoni,
Christophe et Delphine Risterucci,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à Salice (Corse), le 4 août 1990, de

Michèle CARLOTTI,
née Antoni,

à l'âge de trente-neuf ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Florence Chaveneau*,
sa femme,
Myriam, Claire et Emmanuel Chaveneau,
ses enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Roger CHAVENEAU,

survenu le 3 août 1990.

La Liturgie Catholique Orthodoxe et l'enterrement ont été célébrée le lundi 6 août, à Arradon.

Le Grésit,
56610 Arradon.

– Nicolas Chibaeff,
son fils,
Et Nathalie Chibaeff,
ont le chagrin de faire part du décès de

Vadime CHIBAEFF,

survenu le 2 août 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 6 août, au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Une messe sera célébrée le vendredi 10 août, à 18 h 30, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e.

32, rue Meslay,
75003 Paris.

– M. Jacques Decoop,
M. Christophe Ballereau,
Mme veuve Jacques Dubois,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josette DECOOP,

survenu le 5 août 1990.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 9 août, à 10 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

– M. et Mme Yves Delamotte,
ses parents,
M. Jean-François Delamotte,
son frère,
Mme Daphné Delamotte-Pons,
sa sœur,
M. Jean-Marie Pons,
son beau-frère,
Albane,
sa nièce,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Béatrice DELAMOTTE,

survenu à Andelu, le 1er août 1990, à l'âge de trente-cinq ans.

Priez pour elle !

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 3 août 1990, en la chapelle familiale d'Andelu.

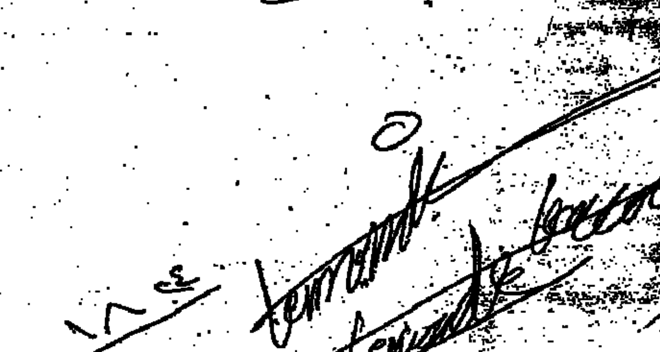
5, rue Vital,
75116 Paris.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

هكذا من الأصل



AGENDA

CARNET DU Monde

– Etoile Dudkiewicz,
Charlotte Dudkiewicz-Sibony et Ghislaine Dudkiewicz-Spitzer,
Daniel Sibony et Walter Spitzer,
Yaelle, Judith, Michael Sibony et Eva Spitzer,
son épouse, ses filles, ses gendres et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Berek
dit Bernard DUDKIEWICZ,**
médaille militaire, croix de guerre,
médaille de la France libérée,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu, le 5 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 août 1990.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 16 h 15.

[Né le 3 octobre 1904 à Nowo-Radomsk (Pologne), ouvrier-tailleur, Bernard Dudkiewicz émigre en France dans les années 20. De sensibilité politique de gauche, il s'engage dans la Légion étrangère en 1940. Blessé au combat, puis démobilisé, il fait partie des premiers réseaux de résistance dans les années 1941-1942. Il est pris avec sa famille, le 16 juillet 1942, dans la grande rafle des juifs étrangers, parqués au Vélodrome d'hiver par la police et les gardes mobiles français. Il est déporté au camp de Drancy, puis à Auschwitz, où sa femme et ses enfants sont mis à mort et où il participe à la résistance interne. Libéré en 1945, il fonde une nouvelle famille et se rapproche, politiquement, du Parti communiste, dont il s'éloignera dans les années 60. Bernard Dudkiewicz était l'un des fondateurs de l'Amicale des anciens déportés juifs de France.]

– Madeleine et Jean Cerf,
ses enfants,
Hélène et Eric Danon,
ses petits-enfants,
Aurélia, Elisabeth, Marc,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierrette GRIGNON,
née Morzière,

survenu le 2 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans,

et rappellent le souvenir de son époux

Max GRIGNON,

décédé le 22 janvier 1989.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Sarrette,
75014 Paris.

– Jacques et Rachel Hebenstreit,
Dora et Daniel Lisopravski,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Genia HEBENSTREIT,

le 5 août 1990, dans sa quatre-vingt-cinquième année,

et rappellent le souvenir de leur père,

Alfred HEBENSTREIT,
membre des FTP,
mort pour la France en 1942.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 août, à 11 h 15, au cimetière communal d'Ivry-sur-Seine (rue Gaston-Monmousseau).

– Ida Zajac
et ses enfants,
Suzy et Michel Feldman,
leurs enfants et petits-enfants,
Isabelle et Paul Kravetz
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher père, grand-père et arrière-grand-père,

Urke KIRSZENBAUM,

survenu le 4 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont lieu le mardi 7 août, au cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 30, entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Gabriel Labrunie,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Vannes, le 5 août 1990, dans sa soixante-quatorzième année, de

M. Gabriel LABRUNIE,
préfet honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
officier de la Légion d'honneur
à titre civil,
croix de guerre 1939-1945
avec Palmes,
médaille de la Résistance, des évadés,
croix des combattants volontaires
de la Résistance et du combattant,
médaillé interallié
et France libération
et services militaires volontaires,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
médaille de la jeunesse et des sports.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 août, à 10 heures, en l'église Saint-Antoine à Angers pour la bénédiction et au cimetière de l'Est à Angers pour l'inhumation, à 10 h 15.

154, avenue Pasteur,
49100 Angers.
3, rue du Marché-Couvert,
56000 Vannes.

[Né le 17 août 1916 à Fumel (Lot-et-Garonne), bachelier ès lettres, Gabriel Labrunie avait été membre des Forces françaises combattantes de 1942 à 1944. Nommé secrétaire général du Lot-et-Garonne à la Libération, il a continué sa carrière dans le corps préfectoral, à Guingamp (1954), Vichy (1962), Saumur (1967), Châteaubriand (1970), La Flèche (1975). En 1981, Gabriel Labrunie avait rejoint le Tarn-et-Garonne, toujours en qualité de sous-préfet, jusqu'en septembre 1982, date à laquelle il avait été admis à la retraite.]

– Nous informons tous les amis de

M. Gérard LOPEZ,
réalisateur,

de son décès, le 4 août 1990.

La bénédiction aura lieu le jeudi 9 août, à 9h30, 23, rue Chaligny, près de l'hôpital Saint-Antoine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le IVe groupe,
Organisation psychanalytique de langue française,
douloureusement atteint par la disparition du

docteur François PERRIER,

survenue, le 2 août 1990,

tient à honorer sa mémoire et à rappeler sa place dans le mouvement psychanalytique et dans la fondation du IVe groupe.

(*Le Monde* du 7 août.)

– Le président,
La direction générale
Et tout le personnel d'UTA,
Ses amis
Et collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude REVIL,

survenu le 5 août 1990, dans sa soixante-deuxième année.

Sorti de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, pilote de chasse, il est entré à UAT en 1957.

Il a exercé plusieurs fonctions de direction chez UAT, Air Afrique et UTA, où, en particulier, il a assumé la responsabilité de la direction de l'exploitation pendant dix ans et, ces cinq dernières années, de la direction du fret et de la poste.]

Les obsèques auront lieu en l'église d'Espedaillac (Lot), le jeudi 9 août, à 10 h 30.

Pour tous ceux qui ne pourront se rendre sur les lieux, une messe sera célébrée courant septembre en région parisienne sur avis de notre part.

Compagnie UTA,
9, rue des Trois-Sœurs,
93420 Villepinte.

– Le président
Et les membres de la Fédération nationale des maîtres tailleurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul VAUCLAIR,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1940,
ancien député,
président d'honneur
de la Fédération nationale
des maîtres tailleurs de France,
président d'honneur
de la Fédération mondiale
des maîtres tailleurs,

survenu le 26 juillet 1990.

Selon la volonté de la famille, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

[Né le 10 mai 1904 à Courtemaiche (Suisse), Paul Vauclair était devenu député (UDR) des Hauts-de-Seine (douzième circonscription : Clamart-Sceaux), en mai 1973, en sa qualité de suppléant de M. Pierre Mazeaud, nommé secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports. Considéré comme l'un des plus grands tailleurs parisiens, Paul Vauclair avait été élu président de la Fédération nationale des maîtres tailleurs en 1954, ce qui lui valut d'habiller le général de Gaulle, puis de créer les uniformes des jeunes femmes admises à l'Ecole polytechnique. Membre du Conseil économique et social de 1962 à 1973, où il représentait les entreprises artisanales, Paul Vauclair avait démissionné de ses fonctions de conseiller lors de son entrée à l'Assemblée nationale. Il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de député aux élections législatives de 1978.]

Remerciements

– Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

François BOUCHET,

Anne,
son épouse,
Ses enfants,
Ses frères et sœurs,
Les familles Bouchet et Mathelier,
remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

– Mme Waïk Ter-Minassian-Drézian
Et toute la famille,
très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Waïk TER-MINASSIAN,

remercient vivement tous leurs amis.

Anniversaires

– Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Gérard AQUENIN.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 7 août

TF 1

20.30 Cinéma :
747 en péril. □
Film américain de Jack Smight (1974).
22.20 Documentaire : Histoires naturelles.
Guyane... le grand vert.
23.25 Série :
Chapeau melon et bottes de cuir.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Les dossiers de l'écran :
L'inévitable catastrophe. □
Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine, Katharine Ross, Richard Widmark.
22.35 ▶ Débat : Les insectes, un monde merveilleux et terrifiant.
Avec Cheikh Cissokho, ministre sénégalais du développement rural, Bernard Vaissière, chargé de recherche à l'INRA, Claude Caussanel, directeur du laboratoire d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, Pierre Ferron, directeur de recherche à l'INRA, François Rodhain, membre de l'Institut Pasteur, Bruno Corbara, chercheur en éthologie des fourmis, Marie-Claude Bretin, agricultrice.
23.35 Journal et Météo.
23.50 Histoires courtes.
Max, d'Einar Moss.

FR 3

20.35 Téléfilm :
Le huguenot récalcitrant.
Comédie musicale de Jean Lhôte, avec Jacques Dufilho, André Dumas.
Le psaume 68, un chant interdit...
22.45 Journal et Météo.
23.10 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité.
D'André Langanay et Gérald Calderon.
2. La fin de l'indifférence.
0.00 Musique : Carnet de notes.
Trio op. 70 no 2 « Allegro », 4e mouvement, de Beethoven, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano, Philippe Muller, violoncelle.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma :
Le temple d'or. ■
Film américain de Jack Lee Thompson (1986).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Un monde à part. ■■
Film britannique de Chris Menges (1988) (v.o.).
0.05 Cinéma :
Les amies de papa.
Film français, classé X, de Gérard Kikoïne (1982).

LA 5

20.35 Téléfilm :
Enquête à Beverly Hills.
22.20 Drôles de vidéos.
22.30 Cinéma :
Les bidasses aux grandes manœuvres. □
Film français de Raphaël Delpard (1981).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Graine de champion.
22.15 Documentaire :
Chasseurs d'images.
22.30 Cinéma : Les nanas. ■■
Film français d'Annick Lanoë (1984).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Ciné 6.
0.20 Musique : Boulvrock and hard.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Hôtels, the story.
(1. Hôtel de Paris). De Christian Blackwood.
22.00 Documentaire : La mer en mémoire.
(1. Souvenirs d'enfance). De Lazlo Szabo.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.

FRANCE-CULTURE

20.50 Le roman du Rhin.
21.05 Festival d'Avignon 1990. Sade noir, Sade blanc : pages arrachées à l'œuvre de Sade. 2. Voilà toutes les portes ouvertes.
22.20 Le bestiaire enchanté et sans oubli.
Le chimpanzé (1re partie).
22.40 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile. Le jazz vocal dans tous ses éclats : John Hendricks et sa fille Michele ; Nina Simone ; le groupe Mint Juleps ; le groupe Vocal Summit ; Bobby Mac Ferrin.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Nuits bleues. Blind Lemon Jefferson.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 A la fraîche.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate pour piano no 2 en fa dièse mineur op. 2, de Brahms ; Elégie pour piano no 2, de Busoni ; Préludes pour piano op. 32, de Rachmaninov.
23.00 Nuits chaudes. Souvenirs, passions et secrets de rêves dans les couleurs et parfums de nuits d'été.
0.58 Les valses de l'été.

Mercredi 8 août

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.25 Série : Tribunal.
14.55 Club Dorothée vacances.
17.00 Série : Chips.
17.45 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
Animé par Patrick Roy.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.35 Téléfilm : Le congrès.
De Claude Guillemot.
22.05 Feuilleton : Le gerfaut (7e épisode).
23.20 Feuilleton :
Le rire de Caïn (4e épisode).
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.05 Magazine : Eté show.
Présenté par Michel La-Rosa, en Tunisie.
14.10 Série : Larry et Balki.
14.35 Magazine : Eté show (suite).
Invitée : Claudia Philips.
14.40 Feuilleton :
Les Boussardel (3e épisode).
16.40 Magazine : Eté show (suite).
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot.
18.00 Magazine : Giga.
Alf ; Les années collège.
19.05 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Carte blanche à Eve Ruggieri.
Rigoletto, rigoler...tard ! Avec Antoine de Caunes, Jacqueline Maillan et Dominique Lavanant.
22.00 Danielle D. 90.
Entretien avec Danielle Darrieux.
22.40 Pavarotti au Mondiale.
Récital de Luciano Pavarotti lors du gala d'ouverture du Mondiale de football à Milan.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred.
Boukharine et les purges staliniennes.

FR 3

14.00 Chut, les parents se reposent.
15.00 Série : Mission casse-cou.
15.50 Magazine : Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez, à Moscou.
16.30 Jeu : Objectif Tintin.
Animé par Jacques Cassyan.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Jeux : La classe.
20.35 ▶ Feuilleton : Richard Wagner
(1er épisode).
La vie passionnée du maître de Bayreuth
21.35 Variétés : Les raisins verts.
Emission de Michèle Arnaud et Jean-Christophe Averty. *Les vedettes de 1963.*
22.40 Journal.
23.05 Concert : Diane Dufresne.
Spectacle enregistré au Théâtre du Colisée, à Québec en mars 1988.
0.20 Musique : Carnet de notes.
Klavierstücke op. 118 no 1, Intermezzo no 1 et 2, de Brahms, par Gisèle Magnan, piano.

CANAL PLUS

15.05 Documentaire : Les allumés...
Une fille à l'épreuve du feu, de Jill Nicolls.
15.30 Téléfilm :
La folle mission de Freddie Fallon.
17.05 Série : Allô ! Allô !
17.25 Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret.
11. Inde.
17.55 Cabou cadin.
En clair jusqu'à 21.00
18.30 Cabou cadin.
19.20 Top album.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : Scrupules.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Arrête de ramer, t'es sur le sable ! □
Film américain d'Ivan Reitman (1979).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma :
Jésus de Montréal. ■■■
Film canadien de Denys Arcand (1988).
0.30 Cinéma :
La femme des mes amours. ■
Film franco-italien de Gianfranco Mingozzi (1988).

LA 5

15.05 Les cinq dernières minutes.
16.50 Dessins animés.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : La fièvre d'Hawaii.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm :
Les roses rouges de l'espoir.
De Michael Miller (1re partie).
L'enfer de la mine.
22.15 Série : Arabesque.
23.05 Spécial Tour de France à la voile.
23.15 L'affaire Protheroe (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.40 Téléfilm : La voie Jackson.
De Gérard Herzog (1re partie.).
16.25 Jeu : Match music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : Paul et Virginie.
19.00 Série : Chacun chez soi.
19.30 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
Los Angeles détective.
22.10 Série :
Les jupons de la Révolution.
Théroigne de Méricourt, de Miguel Courtois, avec Olivia Bruneaux, Hervé Hiolle.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Série : Portraits crachés.
0.10 Documentaire :
Portraits d'artistes. Bissière.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (4).
15.00 Opéra : Wozzeck. D'Alban Berg.
17.00 Débat : Dialogue.
Les écrivains et le pouvoir.
18.00 Documentaire :
L'exécution du traître à la patrie, Ernst S. De Richard Dindo.
19.40 Cinéma d'animation : Images.
20.00 Documentaire :
Ateliers contemporains
(La terre, l'ombre, la pierre, Rolf Iseli).
20.55 Cinéma d'animation : Images.
21.00 Feuilleton : L'or du diable (4e épisode).
De Jean-Louis Fournier.
22.00 Série :
C'est notre univers. De Ken Howard.
23.00 Documentaire :
Les instruments de musique et leur histoire.
23.30 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (6).

FRANCE-CULTURE

20.50 Le roman du Rhin.
21.50 Festival d'Avignon 1990. Sade noir, Sade blanc : Pages arrachées à l'œuvre de Sade. 3. Déclinaison du vice en vertu.
22.15 Le bestiaire enchanté et sans oubli.
Le chimpanzé (2e partie).
22.40 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile. La musique sud-africaine, des sources vocales au jazz de l'exil : la chorale Lady smith Black Mambazo ; le groupe Ekaya, avec le saxophoniste ténor Ricky Ford ; The Brotherhood of Breath, grand orchestre du pianiste Chris Mac Gregor, avec Archie Shepp et Sonti Mudebele.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 A la fraîche.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate pour piano no 16 en si bémol majeur K 570, de Mozart ; Miroirs pour piano, de Ravel ; Carnaval, scènes mignonnes sur quatre notes pour piano op. 9, de Schumann, par Aleksandar Madzar, piano.
23.00 Nuits chaudes. Souvenirs, passions et secrets de rêves dans les couleurs et parfums de nuits d'été.
0.58 Les valses de l'été.

Audience TV du 6 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40,0	Santa Barbara 14,7	McGyver 6,8	Actual. rég. 14,9	Top 50 0,4	Fièvre Hawaï 2,2	Chacun... 1,0
19 h 45	41,0	Roue fortune 16,3	McGyver 9,4	19-20 infos 10,4	Top 50 1,4	Journal 2,0	Dis donc papa 1,7
20 h 16	46,9	Journal 20,5	Journal 10,5	La classe 7,8	Scrupules 1,4	Journal 3,0	Mme est servie 3,7
20 h 55	51,4	Scandales... 17,4	Face cachée 8,9	Tueur... 13,2	Bille en tête 1,2	Aventuriers... 6,4	Le mécréant 4,5
22 h 08	43,1	Scandales 20,8	Face cachée 6,9	Soir 3 5,6	Corridas 0,8	Pub 2,7	Le mécréant 5,9
22 h 44	25,7	Salut les 60 13,1	L'écornifleur 2,4	Océaniques 0,9	Corridas 1,3	Apostroph... 3,2	Sandokan 3,8

ÉCONOMIE

BILLET

L'armée des chômeurs

Pendant la crise dans le Golfe, les dégraissages continuent dans l'industrie militaire américaine. General Dynamics, important fournisseur du Pentagone et constructeur du célèbre F1 6, a annoncé lundi 6 août 2 000 suppressions d'emplois pour les deux prochaines années. Jeudi dernier c'était Pratt and Whitney, dont un gros tiers des moteurs d'avion est acheté par la défense, qui faisait de même pour 4 000 postes, soit près de 10 % de ses effectifs. Et on sait depuis mi-juillet que McDonnel Douglas, premier fournisseur de l'armée américaine, s'apprête à alléger sa masse salariale de 11 %, soit 15 000 emplois « environ » (les chiffres varient de 14 000 à 17 000...). Chaque fois une raison et une seule est invoquée : les coupes dans le budget militaire des Etats-Unis.

Voilà des nouvelles qui vont rassurer les fameux « opérateurs » de Wall Street. Ces derniers jours, dans une ambiance de mini-krach d'où seules les actions pétrolières et de défense surnageaient, ils commençaient à bouder ces derniers titres. Même le cours de la firme Raytheon, qui s'apprêterait à vendre des missiles à l'Arabie saoudite et à Israël, perdait du terrain lundi, emporté par la vague générale.

Sachant maintenant que les plus grosses entreprises de défense commencent à mettre en œuvre le fameux plan de restructuration que tout le monde attend outre-Atlantique (20 % des emplois du secteur disparaîtront d'ici à 1995), les opérateurs vont pouvoir s'intéresser à nouveau à leurs titres. Les marchands d'armes seront bientôt en mesure de tirer tout le profit possible de la montée des périls, contraction du budget américain ou pas... Ce n'est pas tout de vendre des missiles, encore faut-il gagner de l'argent dessus.

Depuis la Californie jusqu'au Connecticut en passant par Saint-Louis, en revanche, ils sont des milliers à se faire du souci pour leur avenir dans ces bastions des fabricants de matériel de guerre. L'armée des chômeurs, qui continue de croître outre-Atlantique, devrait se grossir bientôt de ces déçus du complexe militaro-industriel. Les effectifs des industries d'armement ont ceci d'original par rapport à ceux des armées on peut les réduire même en cas de tension militaire.

D. Py.

Les conséquences de l'invasion du Koweït par l'Irak

Les marchés boursiers mondiaux fortement ébranlés

Après la nouvelle chute de Wall Street, lundi 6 août (– 3,3 %), la Bourse de Tokyo enregistrait mardi, à nouveau, une forte baisse (– 3,3 %), retrouvant son plus bas niveau de l'année. Mardi, les marchés boursiers européens, violemment affectés la veille par les conséquences de la crise du Golfe, semblaient se ressaisir. En fin de matinée, à Londres le Footsie gagnait 1,66 % et à Paris le CAC 40 a progressé de 1,06 %. Francfort, Amsterdam, Madrid progressaient, tandis que Milan et Stockholm baissaient très légèrement.

Le danger d'un troisième choc pétrolier a littéralement fait chanceler toutes les places financières internationales en début de semaine. Décalage horaire oblige : les marchés asiatiques ont commencé par donner le ton. Sous l'étroite influence de Tokyo, très ébranlé à cause de sa dépendance vis-à-vis du brut moyen-oriental (– 3,1 %). Hongkong, saisie par un début de panique, reculait de 7,4 %. Le score de Singapour était à peine moins mauvais (– 6,8 %).

Difficile dans ces conditions pour les Bourses européennes de conserver longtemps la parfaite maîtrise de leurs nerfs. En bon ordre, toutes allaient s'engager dans une retraite, assez rapide quand même. En fin de journée, lundi, malgré les divers mouvements de reprise enregistrés, çà et là, les dégâts causés étaient importants, avec des plongeons de 6,7 % à Madrid, 15,5 % à Amsterdam, 5,3 % à Francfort, 5,2 % à Stockholm et 5,12 % à Paris.

Seul le marché de Londres, sans doute rassuré par la proximité du pétrole de la mer du Nord, résistait relativement mieux que les autres avec un recul limité à 2,8 %. En cours de séance, le London Stock Exchange n'avait pas échappé à la règle commune et s'était retrouvé à près de 4 % au-dessous de son niveau du vendredi précédent.

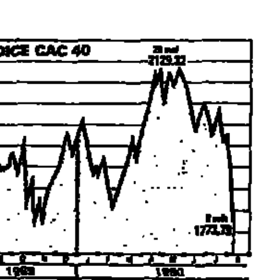
C'est dire avec quelle attention les différentes communautés financières attendaient la réaction de Wall Street dans la soirée. Inutile de le préciser : la Bourse new-yorkaise fut terriblement secouée au point que les coupe-circuit, mis en place après le grand krach d'octobre 1987, fonctionnèrent de façon à empêcher un effondrement des cours. Cependant, après avoir nettement décroché en cours de séance en perdant 126,48 points (– 4,5 %), l'indice Dow Jones parvenait à réduire l'écart et, à la clôture, n'accusait plus qu'un retard de 93,31 points (– 3,31 %) à 2 716,34.

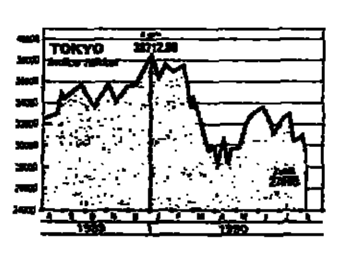
Ce qui n'eut pas le don, pour autant de rassurer Tokyo, qui, quelques heures plus tard dans la nuit de lundi à mardi remettait un genou en terre (-3,31 %), angoissé cette fois à l'idée que la crise dégénère et contraigne les Etats-Unis à intervenir militairement. A telle enseigne que l'indice Nikkei crevait le plancher des 28 002,07 yens, son plus bas niveau de l'année. Il est vrai que le gouvernement japonais s'apprête, pour la première fois depuis onze ans, à prendre des mesures pour parer à toute pénurie de pétrole.

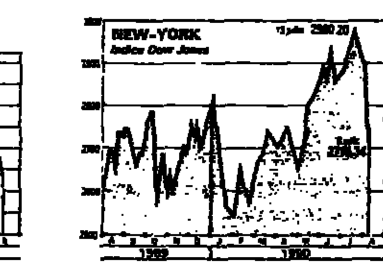
Singulièrement, et pour autant que cette nouvelle et très grave crise créée au Moyen-Orient par l'agression irakienne au Koweït provoque de profonds bouleversements dans les circuits financiers, jusqu'à présent, même si les baisses sont parfois sévères, aucune ne s'apparente encore vraiment à un krach. Pour une raison essentielle : nulle part les courants d'affaires n'ont pris l'ampleur qu'ils avaient eue en octobre 1989, lors du précédent séisme boursier. Au Kabuto-cho, les échanges ont tout juste porté sur 400 millions de titres par séance, ce qui est très faible quand on se souvient des grandes journées à la Bourse de Tokyo avec 1,5 à 2 milliards de titres échangés.

A Wall Street, l'activité a porté sur 242,8 millions de titres, un chiffre certes assez important, mais en diminution par rapport à celui du vendredi précédent (292,3 millions) et très éloigné des 416 millions d'actions qui avaient changé de mains le 16 octobre 1989. Le même constat a été fait sur les places européennes, où, si les transactions ont augmenté, leurs montants furent très loin de s'élever aux niveaux atteints il y a presque onze mois.

A. D.







Les milieux financiers craignent une hausse des taux d'intérêt

La flambée des cours du pétrole déprime les marchés obligataires, et les taux des obligations à long terme se sont tendus sur toutes les places, lundi 6 août. Celui des titres à dix ans de l'Etat français a dépassé la barre des 10 %, à 10,03 % contre 9,50 % il y a une semaine. Devenues progressivement restrictives dans les mois qui suivirent le krach boursier d'octobre 1987, les politiques monétaires pourraient se durcir encore, pour compenser les nouvelles anticipations d'inflation. Cela malgré le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis.

L'Amérique est-elle en récession ? La question, soulevée par l'hebdomadaire américain *Business Week*, dans son édition du 13 août, revient périodiquement à la une de l'actualité depuis plusieurs années. Cette semaine, la couverture du magazine met une croix dans la case du « oui ». La presse anglo-saxone fourmille d'analyses sur « la » récession américaine, en fait sans cesse redoutée depuis la profonde crise de 1981-1982.

A tort ou à raison, les opérateurs sur les marchés financiers sont maintenant convaincus que les Etats-Unis entrent dans une période de croissance extrêmement lente, voire négative. Que conseillent-ils aux autorités monétaires, en pareil cas ? Diminuer les taux d'intérêt, afin de rendre le crédit moins cher, pour alléger les charges des entreprises et des ménages, dans le but de stimuler la consommation et l'investissement. C'est ce que la Réserve fédérale s'apprêtait sans doute à faire depuis quelques semaines.

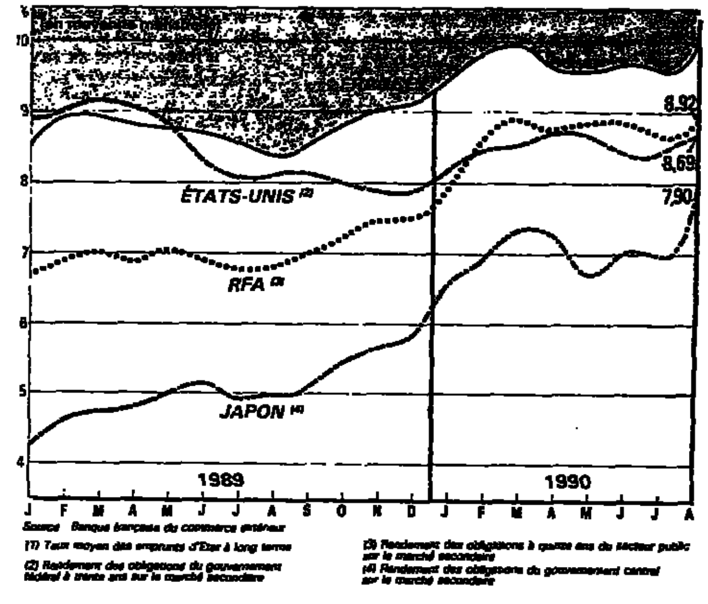
Mais l'envolée des cours du brut, consécutive à l'invasion du Koweït par l'Irak, est venue perturber ces projets. La plupart des analystes redoutent désormais une poussée d'inflation dans les pays industrialisés. Que faire pour la contrer ? Relever les taux d'intérêt, afin de limiter l'appel au crédit, et contenir la hausse des prix. Ayant à faire face à la fois à un ralentissement de l'activité, à de nouvelles menaces d'inflation et à un risque de catastrophe boursière, les autorités monétaires américaines doivent manier leur politique du crédit le plus prudemment possible.

Logiquement, la Réserve fédérale devrait décider de détendre les taux à court terme, afin d'offrir des ressources à meilleur prix, comme elle l'avait fait au lendemain du krach d'octobre 1987. Elle a déjà apporté plusieurs milliards de dollars de liquidités au marché vendredi 3 août et lundi 6 août et pourrait décider prochainement d'abaisser le taux des fonds fédéraux (l'argent que les banques se prêtent entre elles au jour le jour), voire celui de l'escompte. Mais elle ne peut, en revanche, influencer les taux à long terme, qui s'orientent nettement à la hausse.

La chute du dollar et les énormes besoins de financement des Etats-Unis, qui maintiennent un déficit budgétaire élevé et doivent payer le sauvetage de leurs caisses d'épargne, sont autant d'obstacles à la baisse des taux. Car les étrangers pourraient se lasser d'acquérir des titres du Trésor américain, qui n'offrent pas de rémunération suffisamment élevée.

Jusqu'à présent, le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan a été loué pour sa prudence et le *fine tuning* (réglage) de sa politique monétaire, surtout en comparaison avec son prédécesseur, M. Paul Volker. Celui-ci n'avait pas hésité, au début des années 80, à provoquer une très forte hausse des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation. M. Greenspan doit faire face aujourd'hui à une situation jugée par certains plus délicate qu'après le krach de 1987, car le potentiel de croissance de l'économie américaine était plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui.

Renchérissement du coût du crédit



Source : Banque française du commerce extérieur

(1) Taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

(2) Rendement des obligations du gouvernement fédéral à trente ans sur le marché secondaire

(3) Rendement des obligations à quatre ans du secteur public sur le marché secondaire

(4) Rendement des obligations du gouvernement central sur le marché secondaire

La réunification des deux Etats allemands

En Europe, si la situation n'est heureusement pas aussi compliquée, les perpectives pour les marchés obligataires ne sont pas forcément meilleures. L'activité économique y reste très soutenue. Mais la hausse des prix pétroliers se répercutera mécaniquement sur les indices des prix. Une hausse des taux apparaît d'autant plus probable que face aux immenses besoins de financement pour la modernisation économique de la RDA, la RFA doit offrir aux investisseurs les rendements les plus attrayants possible, afin de les pousser à acquérir ses titres financiers.

En outre, comme on l'a vu en 1989, la Bundesbank préfère réagir trop que pas assez face aux menaces d'inflation (1). Et la plupart des Etats européens n'ont pas les moyens de mener une politique monétaire à contre-courant de celle de leur voisin allemand. *« Il apparaît donc à la mi-1990 que le déroulement de l'intégration économique et monétaire RFA-RDA conditionnera sans doute largement l'évolution des taux. Les politiques restrictives ne seront assouplies que lorsque les agents économiques seront assurés de la relative neutralité du processus amorcé en Allemagne »*, notait récemment la BNP (2).

Un renchérissement du loyer de l'argent sur le continent européen pourrait agir négativement sur l'équilibre du système monétaire européen. Depuis plusieurs mois, le SME, qui lie entre elles les monnaies des pays de la Communauté, connaît une situation paradoxale, qui n'est pas sans inquiéter les responsables allemands : grâce aux taux d'intérêt très attrayants dont elles sont assorties, la lire italienne et la peseta espagnole se trouvent au plus haut du système, alors que le mark, traditionnellement jugé « monnaie forte » du SME, se situe en queue.

Les dirigeants allemands et français espéraient donc obtenir une diminution des taux d'intérêt dans ces deux pays, afin de rééquilibrer le système. M. Pierre Bérégovoy avait même laissé entendre que leur décision pourrait être stimulée par une légère diminution des taux d'intérêt français, rendue possible par les bons résultats économiques et la solidité du franc. Mais tous ces espoirs sont au moins provisoirement effacés.

Au vu de l'état de santé de l'économie des Etats-Unis, des énormes besoins de financement du Trésor, et du niveau historiquement bas du dollar contre le mark, la baisse des taux d'intérêt à court terme outre-Atlantique paraît difficilement tenable. Compte tenu des vives réactions que suscite en Allemagne tout indice de renchérissement de l'inflation, il est probable que les pays européens seront de nouveau contraints de s'engager sur la voie de la hausse des taux. Cette perspective fait planer une menace plus immédiate : la poursuite de la hausse des taux d'intérêt à long terme va continuer à aviver la tension, déjà grande, sur les marchés boursiers mondiaux.

FRANÇOISE LAZARE

(1) En 1989, la Bundesbank a relevé quatre fois son taux d'escompte, le portant de 3,5 % à 6 %.

(2) *Regards sur les changes*, nº 30, juillet 1990, BNP.

REPÈRES

CONJONCTURE

Faible hausse des commandes en RFA

Les commandes à l'industrie ouest-allemande ont progressé de 0,5 % en juin par rapport à mai, marquant ainsi un net ralentissement (+ 2,4 % en mai). Celui-ci a été provoqué par le recul des commandes en provenance de l'étranger (– 2,2 % en volume), celles émanant de RFA ayant continué de progresser rapidement (+ 4,7 % en volume). Sur les mois de mai et juin, les commandes ont progressé de 2,1 % en volume et de 3,2 % en valeur par rapport à la période correspondante de 1989. Elles portent surtout sur les biens de consommation.

FORMATION

486 000 personnes vont bénéficier de crédits de la CEE

486 000 jeunes et chômeurs de longue durée vont bénéficier de l'aide de 6 milliards de francs à la formation que la Commission des Communautés européennes a accordée le 2 août à la France, a précisé, lundi 6 août, le ministère du travail. Ces crédits alloués au titre du Fonds social européen vont, d'une part, financer des programmes d'insertion professionnelle à l'intention de 260 000 jeunes pour un montant de 3,2 milliards de francs, et contribuer, d'autre part, à la lutte contre le chômage de longue durée au bénéfice de 226 000 personnes et pour un montant de 2,8 milliards de francs.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Progression ralentie au premier trimestre

L'indice trimestriel de la production industrielle en France qui vient seulement d'être publié par l'INSEE pour les trois premiers mois de 1990 confirme le ralentissement de l'activité qui s'est produit à partir de la fin de l'été 1989. Selon l'INSEE, l'indice calculé sur la base 100 en 1985 s'est inscrit à 114,7 au premier trimestre contre 114,5 au quatrième trimestre 1989 (+ 0,2 %) et 112 au premier trimestre 1989. La progression de la seule production manufacturière a donc été de 2,4 % en un an après correction des variations saisonnières. L'équipement industriel continue de croître à un rythme élevé.

M. Bérégovoy invite les épargnants à conserver leur sang-froid

Dans un communiqué publié dans la soirée du lundi 6 août, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, chargé de diriger le gouvernement en l'absence de M. Michel Rocard, a invité les opérateurs boursiers et les épargnants à *« conserver leur sang-froid »*, d'autant, précise-t-il, que *« les perspectives d'une plus forte croissance en Europe restent ouvertes »*. Le premier ministre par intérim insiste sur le fait que *« les réserves de pétrole dans le monde sont abondantes et disponibles »*.

La Bourse de Paris aurait-elle agi autrement ? Une chose est certaine : la séance du lundi 6 août restera gravée dans les annales comme une des plus noires de toute l'histoire du Palais, avec une chute moyenne des cours de 5,12 % en moyenne, une des plus fortes enregistrées dans les pays industrialisés d'Occident.

Mais le fait est là : ce très mauvais score a été un moindre mal. Au plus bas de la journée, l'indice CAC 40 avait baissé de 7,11 % pour revenir à 1 736,56, soit à son niveau d'octobre 1989. Très abattue, la Bourse de Paris a néanmoins trouvé la force de se redresser un peu. Plus significative encore d'un certain refus de céder à la panique : les volumes d'affaires relevés sur le marché du RM (règlement mensuel) ont été relativement faibles. Dans un communiqué publié lundi en fin de journée, la Société des Bourses françaises donne le chiffre exact : 3,3 milliards de francs, en soulignant que la moyenne quotidienne en juillet avait été de 1,9 milliard. Mais l'on doit aussi se souvenir qu'en 1989, revenue au sommet de sa gloire, le marché parisien s'offrait des volumes d'échanges très supérieurs à 4 milliards de francs.

Cela étant, il convient de noter que les coupe-circuit mis en place après le mini-krach d'octobre 1989, à l'image de ceux existant outre-Atlantique, ont fonctionné pour la première fois en vraie grandeur, contribuant à réduire quelque peu l'activité boursière.

A. D.

هكذا من الأصل

ment ébranlés

les taux d'intérêt

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Création de trois cents emplois

Le siège d'Eurotunnel sera installé à Calais

LILLE

Correspondance

La société Eurotunnel vient de décider d'implanter son siège opérationnel à Calais – ou plus exactement dans la zone du tunnel, près de la future gare TGV de Frethun. Cette nouvelle a été d'autant mieux accueillie à Calais qu'elle entraîne la création d'environ trois cents emplois permanents et de qualité.

Calais l'a donc emporté sur Folkestone, mais la structure financière du groupe ainsi que la présidence resteront à Londres. Maintenant que l'heure approche de la jonction des deux chantiers sous la Manche – M[me] Thatcher et M. Mitterrand pourraient s'y retrouver à la fin de cette année, – les *« effets induits »* immédiats et futurs dont on a tant parlé et dont on espère tant dans le Nord-Pas-de-Calais font l'objet d'une attention toute particulière.

Le siège opérationnel à Calais complétera le système de transports lui-même qui occupe plus de cinq cents hectares et fait appel aux technologies les plus poussées, plus encore que celles mises en œuvre pour le creusement des tunnels. On peut d'ailleurs voir une remarquable maquette animée par cinq mini-ordinateurs aux 1/160 sur le site de Sangatte.

Mais la zone terminale n'accueillera pas seulement les services indispensables à la circulation par le tunnel. Elle va se prolonger d'une zone de développement de quelque trois cents hectares – traitée selon la procédure d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) – qui, aux dires de M. André Bénard, coprésident d'Eurotunnel, a *« de grandes ambitions marquées du sceau de la qualité et du prestige »*.

Pour mieux saisir les intentions d'Eurotunnel, il suffit d'énumérer quelques projets d'équipement dont on envisage l'implantation :

1) *Une université européenne ouverte*. Il s'agira non pas d'une université classique mais d'un pôle de conception, de fabrication, de diffusion, grâce aux techniques les plus sophistiquées d'enseignements multiples, accessibles à tous. On cite l'exemple de l'université de Milton Keynes (Grande-Bretagne) qui, avec ses cent soixante mille étudiants (presque autant que dans les universités de Paris), a permis à des dizaines de milliers de personnes de toutes conditions, notamment des salariés, d'obtenir des diplômes reconnus. On y voit un atout important pour le Nord-Pas-de-Calais, une réalisation à laquelle les collectivités locales seront associées. Il faut dire que ce projet suscite bien des réserves dans la région, singulièrement dans le monde universitaire.

2) *Un carrefour du génie européen*. Ce projet comporterait une « Cité de l'Europe » qui rassemblerait en un même lieu les processus (inventions ou événements) ayant concouru à la mise en place des liaisons entre pays européens et entre l'Europe et le monde ; une porte de *« la gastronomie européenne »*, lieu de production et de vente des produits du savoir-faire culinaire européen ; des services d'hébergement, de restauration et de commerce (trente à cinquante mille mètres carrés de commerces, quatre cents chambres d'hôtels de diverses catégories).

3) *Le Centre international des grands projets*, fondé sur l'idée de valoriser des réalisations européennes, notamment dans les travaux publics. Ce centre disposerait de lieux de colloques, de halls d'exposition, de salles de congrès et même d'un musée des travaux publics multi-sites (littoral, bassins miniers, etc.)

L'aide du secteur public

Projets grandioses. M. Bénard, qui se félicite d'ailleurs des bonnes relations et de la coopération efficace d'Eurotunnel avec la région Nord-Pas-de-Calais, et surtout avec la ville de Calais, affirme que le tunnel sera une grande réussite s'il joue pleinement son rôle de développement des régions qu'il relie. *« Nous sommes aussi des aménageurs »*, affirme-t-il.

D'aucuns pensaient sans doute qu'Eurotunnel se cantonnerait à la stricte fonction du transport sur un site bien limité. On ne crée pas ce pôle exceptionnel de rencontres européennes pour n'y aménager que des quais et une gare de passage. Il est vrai qu'il semble logique de tirer le plus grand profit de cette infrastructure unique au monde. C'est ce que veut faire Eurotunnel.

En collaboration avec les collectivités locales sans doute. Mais les collectivités de la région Nord-Pas-de-Calais plaident pour un aménagement plus harmonieux et plus équilibré de tous les grands pôles régionaux de la Sambre au littoral, en passant par cette métropole lilloise qui attend aussi avec impatience son TGV. On risque donc de voir se développer quelques tensions sur ces projets d'Eurotunnel, même s'ils doivent désenclaver ce littoral, ce que l'on promettait depuis des décennies...

Eurotunnel, seul, ne pourra mener à bien toutes ces opérations. Il aura besoin de l'aide du secteur public. C'est pourquoi il conviendra au plus vite de préciser l'évolution du chantier extérieur au tunnel vis-à-vis de Calais et du Calaisis, vis-à-vis du littoral et vis-à-vis de la région tout entière. Mais les villes et mêmes les deux départements, souvent en concurrence politique, ont-ils actuellement la pleine capacité pour jouer ce grand jeu ? Telle est la question.

Il reste que ce site exceptionnel va exister. Il sera l'un des points de convergence les plus forts de l'Europe du Nord-Ouest. Qu'en faire ?

GEORGES SUEUR

SOCIAL

Face à la dérive de l'assurance-maladie

Les mesures ponctuelles ne suffiront plus à contenir les dépenses de santé

Un plan de rigueur pour les dépenses de santé ? La question *n'est pas à l'ordre du jour*, assurent les experts du gouvernement. Pourtant, si l'on en juge par la dérive actuelle de l'assurance-maladie, on peut raisonnablement se demander si une telle interrogation ne va pas finir par devenir opportune car la médecine douce prescrite par les pouvoirs publics risque de ne pas être à la mesure des déficits qui s'annoncent.

Le diagnostic est là : le solde des opérations courantes de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a été négatif de 2,2 milliards de francs en 1989, et les prévisions officielles tablent sur un déficit de 9,8 milliards cette année et de 12 milliards de francs en 1991.

Certes, si l'on intègre les surplus dégagés par la branche accidents du travail, on aboutit à un excédent de 1,3 milliard en 1989 et, les deux années suivantes, le déficit est ramené à 6,9 milliards en 1990 et à 8,3 milliards en 1991. Bien qu'ils ne représentent que moins de 3 % des dépenses de la CNAMTS (hors accidents du travail), ces déséquilibres vont pourtant peser lourd car ils se cumulent avec ceux – traditionnels – des retraites.

Le besoin de financement global du régime général atteindra 7,6 milliards de francs en 1990 (9 milliards si l'on se base sur la variation du fonds de roulement) et 11 milliards de francs en 1991 (12,5 milliards pour le fonds de roulement). Dans ces conditions, on ne doit pas trop compter sur les effets positifs de la croissance pour espérer un maintien des prélèvements obligatoires à leur niveau actuel.

La méthode des touches successives

Le dérapage des dépenses de la CNAMTS a plusieurs origines. Dans son rapport du mois de juin, la Commission des comptes de la Sécurité sociale prévoit pour 1990 une forte progression des dépenses d'assurance-maladie hors hospitalisation (+ 8,1 % pour les honoraires, + 8,5 % pour les prescriptions). La facture supplémentaire serait de 11 milliards de francs en 1990 et de 13,7 milliards en 1991. Les dépenses d'hospitalisation seront moins dynamiques (+ 6,3 % puis + 5,5 %) mais elles sont stimulées par les revalorisations accordées aux infirmières en 1989 ainsi qu'aux 630 000 salariés de la fonction publique hospitalière dans le cadre de la réforme de la grille indiciaire des fonctionnaires.

Pour 1990, les charges supplémentaires sont évaluées à 4 milliards de francs. A cela, s'ajoutent certaines décisions telles que le meilleur remboursement de l'optique pour les moins de seize ans (700 millions de francs en année pleine) ou l'amélioration de la prise en charge du traitement de la mucoviscidose (200 millions de francs).

Confronté à cette dérive, les pouvoirs publics ont réagi en procédant par touches successives, dont certaines ont provoqué bien des remous. Récemment, l'industrie pharmaceutique s'en est pris au projet de décret visant à ne rembourser les médicaments que lorsqu'ils sont prescrits dans le strict cadre de leur autorisation de mise sur le marché (AMM).

Selon le ministère de la solidarité, les laboratoires auraient parfois tendance à ne pas respecter les règles du jeu et à encourager les prescriptions hors AMM. La firme Merck Sharp et Dohme-Chibret, qui commercialise le Zocor, un médicament contre l'hypercholestérolémie (un milliard de francs de remboursements par an) visé par cette mesure, n'est pas de cet avis.

Elle affirme avoir mené une active campagne *« centrée sur le bon respect des indications »* de son médicament et souligne qu'aucun écart de prescription ne lui a été signalé, alors qu'elle s'en était inquiétée dès novembre auprès des pouvoirs publics.

Pharmaciens et biologistes mécontents

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, a également suscité l'ire des pharmaciens, dont les marges ont été autoritairement réduites en 1988 avant que, l'année suivante, un compromis n'intervienne en faveur d'un mécanisme de rémunération dégressif (économie attendue : 300 millions de francs en 1990, 540 millions de francs en 1991). Par ailleurs, l'effet du déremboursement de certaines préparations magistrales sera de 300 millions de francs en année pleine.

Quant aux biologistes, la réforme de leur nomenclature réduira leur chiffre d'affaires d'un milliard de francs dès 1990. En outre, la lenteur des discussions sur la convention médicale a retardé la revalorisation des tarifs des généralistes et spécialistes.

Les pouvoirs publics se félicitent aussi de *« tenir »* le taux directeur appliqué aux hôpitaux (5,1 % pour le secteur public, 2,1 % pour le secteur privé en 1990) et d'être parvenus, grâce à une meilleure politique de gestion des achats, à réduire les prix des équipements lourds. Selon le ministère de la solidarité, un appareil à résonance magnétique nucléaire (RMN) qui se négociait 15 millions de francs en 1988 est aujourd'hui facturé entre 7 et 8 millions de francs aux hôpitaux.

D'autres mesures sont évoquées, notamment l'instauration d'un forfait par patient pour les analyses de biologie dans tous les établissements privés ou un calcul plus strict d'un autre forfait concernant les interventions chirurgicales. Certains s'interrogent enfin sur l'opportunité d'instaurer des contrats à durée déterminée pour le conventionnement des cliniques par les caisses d'assurance-maladie.

« Depuis deux ans, nous ne sommes pas restés les bras croisés », assurent les conseillers de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, qui soulignent que leurs diverses initiatives ont permis de réaliser quelque 5 milliards de francs d'économies en année pleine, *« soit pratiquement autant que les effets mécaniques du plan Séguin »* de 1987.

Celui-ci avait permis de réduire les dépenses de plus de 10 milliards au total en limitant le remboursement de certains médicaments. *« Pour autant*, ajoutent-ils aussitôt, *nous ne suivrons pas l'exemple, socialement injuste, de l'ancien ministre des affaires sociales »* de M. Jacques Chirac.

En fait, les socialistes, qui ont largement amputé le plan d'économies dès leur arrivée au pouvoir, gardent surtout en mémoire les fâcheuses conséquences électorales subies par leurs adversaires à la suite des dispositions, introduites non sans un certain courage politique, par M. Philippe Séguin. Deux ans et demi avant les élections législatives de 1993, un éventuel « plan Evin » serait d'autant plus malvenu qu'il cadrerait mal avec la *« nouvelle étape sociale »* réclamée par le Parti socialiste...

Le gouvernement pourra-t-il éviter le recours à des remèdes plus énergiques (limitation des dépenses et/ou hausse des prélèvements) ? Au ministère de la solidarité, on reconnaît qu'un déficit de 9 milliards de francs pour l'assurance-maladie *« n'est pas supportable »* mais l'on estime que le pari peut quand même être tenu.

« La santé est le seul secteur où le progrès technique n'a pas permis de réaliser des économies. Dorénavant, il faut raisonner en termes de gains de productivité », analyse un proche de M. Evin, qui ne cache pas que l'importance des intérêts économiques en jeu et le dynamisme de l'offre de soins ne faciliteront pas la tâche des pouvoirs publics.

Néanmoins, la récente adoption de dix-sept recommandations destinées à sensibiliser les médecins libéraux à la maîtrise des dépenses (*le Monde* du 6 juillet) ouvre peut-être une voie nouvelle. En 1990, l'objectif de ces *« critères médicalisés »* négociés entre la CNAMTS et la Fédération des médecins de France (FMF), signataire de la dernière convention médicale, est de freiner de 3,6 points en 1990 la hausse annuelle des remboursements, qui progressent allègrement au rythme de 10 %.

Les résultats de cette tentative concertée de modération des dépenses de santé permettront d'évaluer les chances du système français d'assurance-maladie de parvenir à une autorégulation qui devient urgente.

JEAN-MICHEL NORMAND

EN BREF

□ **Le COCOM pressé d'alléger ses contrôles sur la micro-électronique.** – Les fabricants américains, asiatiques et européens de semi-conducteurs ont demandé au COCOM d'alléger les contrôles à l'exportation de leurs produits à l'Est. Cette initiative a été lancée par une organisation, baptisée Semi (Semiconductor Equipment and Materials International), regroupant 1 400 compagnies. Selon elle, le COCOM, qui libéralise les exportations de produits comme les ordinateurs personnels, devrait simultanément desserrer les contrôles sur les circuits intégrés qu'ils contiennent ainsi que sur les équipements et les matières premières nécessaires à leur production.

□ **Mexicana de Aviacion commande 36 Airbus A 320.** – La compagnie Mexicana de Aviacion vient de signer avec Airbus Industrie un contrat pour l'achat de 22 Airbus A 320 et une prise d'option sur quatorze autres appareils du même type, a indiqué lundi 6 août le consortium européen. Ce contrat, annoncé en mai et estimé à 1,4 milliard de dollars (environ 7,4 milliards de francs), est le plus important passé par Airbus Industrie au Mexique. La Mexicana de Aviacion est, avec Aeromexico, l'une des deux grandes compagnies mexicaines. Toutes deux ont été privatisées au cours des deux dernières années. Les premiers appareils, qui pourront transporter environ 180 passagers, doivent être livrés à la Mexicana à la mi-1991.

□ **Poursuite des manifestations contre le TGV Méditerranée.** – Près de cinq cents opposants au tracé du TGV-Sud-Est, parmi lesquels de nombreux élus, ont occupé lundi soir 6 août pendant deux heures la gare d'Avignon, conduits par les responsables de la Coordination des associations de défense de l'environnement (CARDE). L'ensemble des élus – et notamment le député RPR du Vaucluse M. Léon Vachet et le conseiller général PS des Bouches-du-Rhône M. Gilbert Pauriol – a menacé d'entamer une *« grève »* administrative, voire de présenter une démission collective *« si l'Etat et la SNCF continuent à ne pas les entendre »*.

□ **Codec dépose son bilan.** – Le groupe coopératif Codec a déposé son bilan et pourrait être placé en redressement judiciaire. M[e] Hubert Laffont avait été nommé administrateur provisoire le 1[er] août dernier par le tribunal de commerce de Créteil. Codec, qui regroupe 764 commerçants et « pèse » 15,8 milliards de francs de chiffre d'affaires, connaît depuis plusieurs mois de graves difficultés. Le groupe, qui avait en 1984 racheté Viniprix, avait dû recourir en 1987 à l'émission de billets de trésorerie qui le conduisait à mettre en place un plan de cession d'actifs de 225 millions de francs. Il était en négociations avec le groupe succursaliste Promodès, en vue d'un éventuel rapprochement (*le Monde* du 22 juin).

Le Monde de l'Informatique

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE, 5 700 GUICHETS, 73 000 SALARIES



LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE RECHERCHE POUR SA DIRECTION INFORMATIQUE (À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES)

UN SPECIALISTE INFOCENTRE

La mise à disposition des données de l'entreprise sur des postes de travail intelligents est actuellement à l'étude et débouchera très prochainement sur un infocentre pilote.
Le spécialiste recherché aura en charge, après avoir participé aux choix des outils, l'organisation de cet infocentre : mise en place, formation et assistance des utilisateurs, suivi du fonctionnement, prévision d'évolution des ressources.
Profil souhaité : formation supérieure, expérience de la conduite des projets si possible dans un environnement bancaire. La connaissance de la micro-informatique et d'un SGBD relationnel (DB2, ORACLE, SYBASE...) sera déterminante, celle de l'anglais un atout supplémentaire.

UN CHEF DE PROJET JUNIOR

Il déterminera les besoins des utilisateurs et proposera des solutions dans le cadre du développement des postes de travail intelligents et des outils associés avancés (SGBD, SIAD, O.O., I.A.).
Profil souhaité : formation supérieure ayant une première expérience significative.
La connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.
Evolution à terme vers des fonctions de chef de projet.

Ces deux postes sont à pourvoir dans un service en pleine expansion, qui, au sein du Département Etudes Informatiques, a une mission résolument tournée vers les utilisateurs.

Merci d'envoyer votre CV, salaire et prétentions, sous la Réf. MAF35.08, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole - Direction des Ressources Humaines - B.P. 48 - 78280 Guyancourt

NC communication

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

Avec 26% du marché, nous sommes le leader mondial de la diffusion de l'image et du son (600 personnes, 600 MF de CA, présent dans 120 pays). Nous concevons et fabriquons des produits professionnels de diffusion d'émission de télévision et de radio FM. Dans le cadre de notre évolution, nous créons le poste de

RESPONSABLE DE GROUPE DEVELOPPEMENT
CIRCUITS IMPRIMES CAO

Paris Ouest 250 KF+

Votre mission : vous êtes responsable de toute la conception des circuits imprimés • vous animez une équipe de 6 projeteurs implanteurs et vous contrôlez les sous traitants • vous travaillez sur VAX avec Racal, Recad • vous gérez vos ressources techniques et humaines pour respecter les budgets et délais définis • vous assurez l'interface entre les responsables études et la direction industrielle.

Nous vous offrons : le cadre d'une entreprise de haute technologie et d'un secteur stratégique pour le groupe • de l'autonomie • des possibilités d'évolution.

Vous avez : au moins 30 ans • une formation Supelec ou d'ingénieur électronique • une première pratique de l'encadrement • une expérience de routage des circuits imprimés hautes fréquences et analogiques • un tempérament de gestionnaire • le souci du résultat • de la rigueur • la volonté de vous investir et de réussir avec nous.

Pour un entretien individuel avec la société le lundi 27/08/90,
adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à
EUROMAN - 7 ter rue de la Porte de Buc - 78000 VERSAILLES - Fax : 39 49 51 94 en indiquant la référence 1509 sur la lettre et sur l'enveloppe.

THOMSON

HCA



Le Monde des Cadres

SPECIALISTE DU RECRUTEMENT GESTIONNAIRE FINANCIER ET FISCAL

Notre cabinet recherche un

CONSULTANT HF

Vous êtes persuadé que d'ici 5 ans seuls deux types de cabinets existeront sur le marché.

Nous faisons partie de l'un des deux

Votre notoriété auprès de vos clients et votre réelle connaissance du monde de l'entreprise ne feront que conforter notre éthique professionnelle.

Si cette offre correspond à vos convictions notre assistante MATHILDE ANCEL recevra vos premiers éléments de candidature.

SARL EBC
19, rue de la Pompe 75016 PARIS

ORGANISME PARITAIRE DE GESTION DE LA FORMATION (Orléans)

Recherche pour renforcer son équipe en place :

2 CADRES

PROFIL SOUHAITÉ :

- Motivation et connaissance du public de niveau égal au niveau V.
- Maîtrise des techniques d'entretiens (éventuellement expérience en conseil).
- Connaissance indispensable du monde de la formation, des métiers, de l'entreprise...
- Sens de l'organisation et de la gestion.

Envoyer C.V., photo et prétentions au journal qui transmettra
Écrire au *Monde Publicité* sous n° 8997
5, rue de Monttessuy 75007 Paris

ORGANISME DE FORMATION
Région orléanaise
recherche pour renforcer son équipe actuelle

FORMATEURS
à temps plein et à temps partiel

- Bureautique : secrétariat, secrétariat commercial.
- Bureautique : comptabilité, gestion.
- Action commerciale, vente.
- Électronique.

Envoyer C.V., photo et prétentions au journal qui transmettra.
Écrire au *Monde Publicité,* sous n° 8998
5, rue de Monttessuy 75007 Paris

Le Monde des Secteurs de Pointe

Notre entreprise située entre [illegible] et [illegible] est en plein[illegible] expansion [illegible] dans le domaine des Télécom[illegible] notre Dép[illegible] Recherche et Développement composé de 60 personnes recherche [illegible]

Un INGENIEUR LOGICIEL

orienté Télécom de préférence

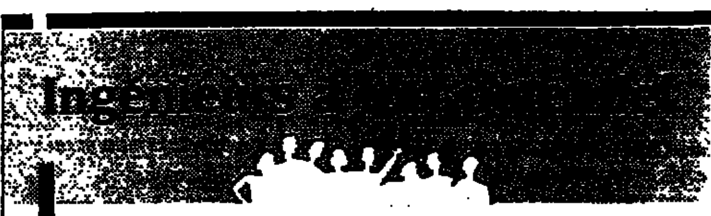
Pour participer au sein de l'équipe de développement à la conception de produits RNIS. Des possibilités d'évolution vers un poste de Chef de Projet sont offertes pour toute personne ayant fait ses preuves.

Vous êtes agé de 23 à 28 ans, et possédez éventuellement une première expérience réussie.

Envoyez lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à la Direction des Relations Humaines Avenue de Savoie - BP 29 - 74130 BONNEVILLE

HPF
LA HAUTE TELEPHONIE

CONTESSE

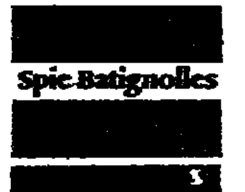


Nous vous proposons de rejoindre une de nos importantes filiales (1 600 personnes - 600 Millions de CA) spécialisée en systèmes de voies ferrées.
Ingénieurs de formation type ENSAM, INSA, ESTP, HEI etc.. votre expérience professionnelle vous a donné une bonne connaissance du terrain, notamment des infrastructures ferroviaires.
Nous vous proposons de vous intégrer, suivant votre profil dans les services :

- commerciaux
- méthodes et cotations de systèmes de voies
- études et conception de matériels spéciaux
- qualité
- travaux

Postes basés à Cergy Pontoise (accès direct RER ligne A).

Adresser CV + lettre manuscrite, sous référence GFG029, à Spie Batignolles, Françoise Gouget, Service Coordination Emploi, Parc St Christophe, 95865 Cergy Pontoise Cedex.



UN ESPRIT D'ENTREPRISES

MEDIA-SYSTEM



Vous êtes chefs de projets, informaticiens, électroniciens, spécialistes sécurité (FDMS), qualité matériel, qualité logiciel. Nous sommes le Leader mondial en systèmes ferroviaires. Ecrivez-nous : GEC ALSTHOM, DTRF, 33, rue des Bateliers, 93404 SAINT-OUEN Cedex sous référence 6524/HD.

GECALSTHOM
DIVISION TRANSPORT

CONTESSE

Un important Etablissement d'Etudes recherche pour participer à des projets ambitieux sur de grands systèmes dans des domaines avancés de Haute Technologie

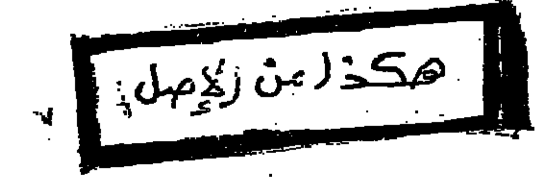
INGENIEURS CHARGES D'ETUDES

- Vous analyserez les besoins opérationnels envisagés,
- Vous serez responsable personnellement ou par sous-traitance de leur modélisation dans des langages informatisés de haut niveau et sur des matériels de haut de gamme,
- Vous effectuerez les simulations nécessaires et analyserez les résultats sous forme de rapport de synthèse.

Merci de nous transmettre lettre manuscrite s/réf 8871 à LTA St Lazare 4 r Fbg Poissonnière 75010 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS





Venez renforcer notre équipe de gestion de patrimoine et de gestion de portefeuilles sous mandat

Banque de Siège fortement impliquée dans l'ingénierie et la gestion de capitaux pour une clientèle particulière de haut de gamme, nous recherchons des Gestionnaires à forte potentialité commerciale.

D'excellente présentation, vous pouvez faire état d'une expérience confirmée de 5 ans minimum dans un poste similaire.

Vous êtes capable d'analyser l'ensemble des actifs patrimoniaux de vos clients et de conseiller une stratégie personnalisée d'investissement à long terme.

Vous avez une connaissance approfondie des valeurs mobilières et, de manière générale, des produits d'investissement.

Vos connaissances s'étendent à la fiscalité du patrimoine.

Si cette offre vous intéresse, envoyer candidature manuscrite, CV et photo, sous référence 4369 à SOURCES, 108 rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

SOURCES

Biostatisticien

Formation statistique, orientation biologie humaine,... de la pré-clinique à la clinique. Soyez notre Conseil en Développement

En collaboration avec nos équipes de recherche clinique, rattaché au responsable de département statistique, vous aurez en charge :
- le conseil et la méthodologie des essais pré-cliniques et cliniques. Phase I à IV.
- la responsabilité de l'exploitation et de l'interprétation des résultats de ces expérimentations.

Vous avez une formation statistique : ISUP, ENSAE option biostatistique, DEA de statistique ou biomathématique, DESTAUP avec une orientation en biologie humaine.

Une première expérience de la fonction ainsi que la connaissance du logiciel SAS seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 2676 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

ORGANISATION HUMANITAIRE IMPORTANTE ORIENTÉE VERS LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT
recrute son

DIRECTEUR DE PROJETS ET DE PROGRAMMES

Mission et objectifs :

Sous la responsabilité du Secrétaire Général, il dirige le département « Projets et Programmes » avec délégation sur les objectifs, la gestion des ressources humaines (une vingtaine de personnes) et le budget (plus de 80 MF).
En concertation avec le Secrétaire général, il assure la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes de développement décidés par les instances de l'association.

Profil attendu :

- niveau de culture générale et technique : bac + 4 ;
- expérience direction (plusieurs années) d'une unité de travail ;
- décideur, gestionnaire, animateur d'équipe, en lien avec les objectifs et le budget ;
- animateur et gestionnaire d'un réseau de partenaires, d'acteurs de développement dans le tiers-monde ;
- connaissance et/ou expérience du travail de développement en France et dans le tiers-monde ;
- bonne pratique de l'anglais et d'une autre langue (espagnol ou portugais) ;
- des connaissances en informatique seraient un plus.

Intérêt du poste :

Relever le défi du changement, innover dans un contexte de relations internationales et sur des finalités très enrichissantes.
La rémunération est en relation avec l'environnement associatif, mais n'est pas inférieure à 200 KF.

Merci d'adresser C.V., photo, lettre manuscrite sous n° 8000
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.

Le Service de Presse de l'Union des Arts Décoratifs recherche une stagiaire pour les mois d'août, septembre. Tél. : 42-61-36-08.

LPO recrute

Resp. affaires intern.

Anglais lu, écrit, parlé. Rédact. rapports. Connais. ornithos. indisp. Fonction : actions internat. faune sauvage. Lettre + C.V. à LPO BP 263, 17305 Rochefort Cedex

OFFICE D'ÉDUCATION AMBASSADE D'ESPAGNE

Recrute

2 PROFESSEURS et 1 INSTITUTEUR

Adresser C.V. à : 63, rue Pierre-Charron, 75008 PARIS.

Groupe de Presse Quartier Saint-Lazare RECHERCHE un RÉDACTEUR Formation minimum niveau IUT de chimie ou de génie chimique. Bac + 3. Aptitude ou expérience de la rédaction. Anglais lu, écrit, parlé de bon niveau. Connaissances d'allemand souhaitées. Expérience industrielle appréciée.

Envoyer c.v. à : Michel BERNARD, SETE 5, rue Jules-Lefèbvre, 75009 PARIS.

Le Monde de la Fonction Commerciale

Responsable des Ventes

Construisez vos ventes européennes avec autonomie

Pouvez-vous communiquer les bénéfices commerciaux d'une gamme innovative de produits à un marché sous-développé? Pouvez-vous classer rapidement et par priorité des opportunités commerciales et les exploiter au maximum? Votre défi consistera à organiser la croissance de notre client sur un marché compétitif mais en expansion. Cette tâche repose sur votre capacité à développer un partenariat d'affaires avec les distributeurs et à les motiver pour atteindre des niveaux de réussite inconnus.

Notre client a gagné sa réputation comme innovateur technique. C'est une corporation canadienne dont la filiale européenne est au bord d'une nouvelle expansion et a créé cette nouvelle opportunité pour concentrer ses efforts sur la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Vous serez responsable d'un réseau établi de distributeurs et des clients clefs de cette zone. Un support total, technique et de marketing, est disponible.

Vous êtes articulé, positif et persuasif. Essentiellement un professionnel des ventes stratégiques, vous avez peut-être déjà dirigé avec succès des relations avec des distributeurs, ou vous pouvez démontrer votre succès dans la vente de produits techniques. Vos antécédents seraient peut-être dans les systèmes informatiques, graphiques et vidéo. Nous vous demandons de parler couramment le français et l'anglais. Une connaissance raisonnable du néerlandais et du flamand vous serait bénéfique.

Pour attirer les meilleurs candidats le salaire est négociable. Les autres bénéfices comprennent une voiture de fonction et une assistance de relocation dans la région parisienne. Ecrivez avec votre Curriculum Vitae complet et en Anglais en indiquant votre salaire actuel, à Richard Taylor et Judith Lang, Aston Zoraster Limited, Westminster House, 58 London Street, Reading, RG1 4SQ, Grande-Bretagne. Téléphone No. 19 44 734 566123. Téléfax No. 19 44 734 596222.

Aston Zoraster
INTERNATIONAL SEARCH & SELECTION

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 48 ans. RESPONSABLE GESTION IMMOBILIÈRE (bureaux, commerces, habitations, entrepôts), expérience de 10 ans dans groupe international.
RECHERCHE : poste similaire sur Paris. (Section BCO/HP 1557)

ASSISTANTE DE DIRECTION, 50 ans, formation universitaire, trilingue, secrétariat PDG, environnement international, femme d'action et de relations publiques, sens des responsabilités.
OFFRE : collaboration à responsable entreprise désirant être secondé, Paris, r. p., déplacements acceptés. (Section BCO/HP 1558)

LEXICOGRAPHE, ancien secrétaire général d'une des plus grandes maisons d'édition françaises, directeur publication dictionnaires techniques.
RECHERCHE : nouveaux chantiers, salarié ou free-lance, Paris ou province. (Section BCO/DDS 1559)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

FACE
ILE ST-LOUIS
DUPLEX 150 m², parking. EMBASSY 45-62-16-40.

CŒUR MARAIS. 75 m².
PIED-A-TERRE
VUE EXCEPTIONNELLE
Prix élevé justifié.
EMBASSY 45-62-16-40.

ILE SAINT-LOUIS.
Except. STUDIO parfait état, hauteur sous plafond. Poutres caractère. 889 000 F. 48-04-84-48.

5e arrdt

5e EXCEPTIONNEL
Neuf, jms habité, imm. 18e s. Appt. 96 m², 5 950 000 F. Appt. 116 m², 6 000 000 F. Haut de gamme 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL : (1) 45-27-12-19

Région parisienne

Cple cherche appt à louer 2 ou 3 pces en région parisienne entre 2 000 et 3 000 F cc max. Libre de préf. au 1er octobre. Tél. : 45-82-41-49 ap. 18 h 30.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

L'AGENDA

Vacances

Tourisme

Cannes, quartier Palm Beach, très calme, immeuble standing, appt. 2 pces, gd confort, climatisation, s. de b., cuisine, gde terrasse, 2e étage, ascenseur, proximité de tous commerces, mer immédiate, location au mois 8 500 F ou à la quinzaine 4 200 F. Tél. : 46-27-28-85 de 9 h à 14 h, de 20 h à 22 h.

AGENDA IMMOBILIER

RARE

COTE D'AZUR
LES DERNIÈRES TERRES A BATIR
– DOMAINE PRIVÉ ET GARDIENNÉ TOUTE L'ANNÉE
CAP BENAT - Face aux îles d'Hyères

3 837 m²	SHON 285 m²	1 433 000 F TTC
4 035 m²	SHON 404 m²	1 677 000 F TTC

Visite sur rendez-vous – Documentation sur demande
Possibilité de villas clé en main
POSIDONIA – DÉPARTEMENT-TERRAINS
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BENAT – 83230 BORMES-LES-MIMOSAS
Tél. : 94-71-77-65 – Téléfax : 94-64-85-05

ESPAGNE
COSTA BRAVA - COSTA DEL AZAHAR
COSTA BLANCA - COSTA CALIDA

MARINAS - FRONT DE MER - ARRIERE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITE
A LOUER
EN TOUTES SAISONS
ELIPCE ESPAGNE
INFORMATIONS
ELIPCE FRANCE
4, quai des Etroits
69321 Lyon
Tél. (16) 78 42 10 00
Tél. 19 34 72 15 03 84

Nom .... Adresse ....
.... Tél. ....

MARCHÉS FINANCIERS

Ouvrant la voie aux investisseurs étrangers

Les mouvements de concentration se poursuivent dans l'industrie française

La tendance à la concentration des entreprises se poursuit dans l'Hexagone : 801 opérations ont été au total enregistrées en 1989. Les groupes étrangers ont su bénéficier des désengagements opérés par les sociétés françaises : on les rencontre dans une opération sur quatre, les entreprises non communautaires se montrant particulièrement actives avant 1993.

Comme chaque année, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a passé au crible les mouvements de concentration en France afin de connaître leur incidence sur la concurrence. Bien que n'étant pas totalement exhaustif, ce travail permet un regard rétrospectif sur la vague récente de rachats, fusions et autres acquisitions.

Depuis cinq ans, le nombre de concentrations est en augmentation constante : en 1989, 801 opérations ont été relevées, soit 6,7 % de plus que l'année précédente et plus du double qu'en 1985. La grande majorité (66 %) ont été des prises de contrôle, le reste se ventilant à peu près également entre des prises de participations et des mises en commun d'activités. Dans trois cas sur quatre, ce sont des opérateurs français qui sont intervenus.

Mais les entreprises non communautaires, craignant sans doute d'éventuelles barrières à l'entrée de l'Europe après le 1er janvier 1993, se sont montrées plus actives que les groupes originaires de la CEE (104 contre 89) : parmi ceux-là, viennent largement en tête les Etats-Unis (48), suivies par la Suisse (13) et le Japon (8). *« Le nombre d'opérations effectuées par des entreprises japonaises semble extrêmement réduit au regard de leurs capacités d'investissement. En réalité, à l'exception de quelques achats de prestige (ex : viticulture, industrie du luxe), les acquisitions japonaises se sont pour l'essentiel limitées au secteur immobilier »*, note M. Thierry Jallet, le commissaire chargé de l'étude.

Mondialisation des marchés

Selon lui, les entreprises françaises confrontées à une mondialisation de leurs marchés ont cherché avant tout à se renforcer sur leurs métiers principaux, quitte à se désengager d'activités annexes : *« A la faveur de ces restructurations, la pénétration des investissements étrangers s'est poursuivie, notamment dans le secteur des biens d'équipement. »*

Mais, *« parallèlement, les principaux groupes nationaux, après s'être recentrés, sont passés à l'offensive »* à l'étranger. A l'exception de quelques grandes concentrations – la prise de contrôle de Lambert Frères par Poliet, la reprise de Cassegrain par Bonduelle, le rachat de Clause par Rhône-Poulenc – *« les principales opérations réalisées par les groupes nationaux ont eu pour cible des entreprises étrangères qui, pour la plupart, n'étaient pas présentes en France »*.

Ces mouvements, qui font de la France le premier investisseur en Europe et un des premiers investisseurs mondiaux à l'étranger, n'ont eu aucune incidence sur le marché national et ne sont donc pas susceptibles d'être appréhendés au titre du contrôle des concentrations.

L'an passé, les opérations ont été particulièrement nombreuses, et en hausse, dans les biens d'équipement (une sur cinq). L'auteur de l'analyse y voit deux raisons : la taille modeste des entreprises (80 % ont un chiffre d'affaires inférieur au milliard de francs) entrave leurs capacités financières ; les entreprises adossées à des groupes importants sont victimes du recentrage de leur maison mère.

Désengagement des biens d'équipement

« D'une manière générale, les opérations les plus significatives sont le fait de sociétés étrangères. A noter que les principaux pays investisseurs sont la RFA, les Etats-Unis et la Suède. On assiste donc dans les biens d'équipement à un désengagement des industriels français, tendance déjà observée au cours des années précédentes », relève M. Jallet qui note en particulier que, dans la mécanique, plus d'un quart des entreprises sont aujourd'hui sous contrôle étranger.

De même, il s'attarde sur les mouvements observés dans l'agroalimentaire. Il explique les concentrations opérées dans la viande par une évolution du marché : *« La disparition progressive des petits détaillants, qui constituaient auparavant l'essentiel de la clientèle des entreprises du secteur, a considérablement fragilisé ces dernières. »* La situation est fort différente dans les produits laitiers, infiniment plus concentrés.

Besnier, Bongrain et Bridel sont à l'origine de la plupart des opérations du secteur (7 sur 11) qui visent à *« renforcer la position respective de ces entreprises, sans toutefois remettre en cause le rapport de force entre ces différents groupes »*. La vie du secteur des conserves de légumes a été marquée l'an passé par la reprise de Saupiquet par Bonduelle : *« Cette opération témoigne de la restructuration en profondeur d'un secteur où ne restent plus que 8 intervenants principaux, alors que 185 conserveurs se partageaient ce marché en 1985. »*

Reste à savoir si le mouvement de concentration va se poursuivre : *« Dans l'ensemble, les grands groupes nationaux ont terminé leur restructuration et, de ce fait, n'ont plus grand-chose à vendre. Par ailleurs, ces sociétés ont mené depuis 1985 une politique active d'acquisition, sans pour autant négliger l'investissement. »* Combinés, ces deux mouvements gonflent les besoins de financement des entreprises et *« la croissance externe de ces groupes devrait donc marquer le pas »*.

Pourtant, de nombreux domaines d'activité restant atomisés, M. Jallet ne conclut pas à une baisse du nombre de concentrations en 1990 : les PME, financièrement vulnérables, risquent de devoir se regrouper, le secteur de la distribution privilégiant les alliances, en raison de la flambée des prix de vente des groupes.

Mais il prévoit également des rapprochements dans l'automobile et le poids lourd : *« Jusqu'à présent les constructeurs, soucieux de préserver leur identité industrielle et commerciale, se sont bornés à conclure des accords de fournitures (moteurs, boîtes de vitesse, éléments de carrosserie)... Mais, face au durcissement de la concurrence en Europe et à la menace japonaise, cette stratégie d'accords ponctuels paraît aujourd'hui marquer le pas au profit de regroupements de portée plus générale »*, remarque M. Jallet, avant de conclure : *« La prise de participation croisée de Renault et Volvo, intervenue en février dernier après une première tentative de rapprochement en octobre 1989, constitue la première étape de ce mouvement et apparaît d'ores et déjà comme marquant l'année 1990. »*

FRANÇOISE VAYSSE

□ **Le Crédit foncier de France et la Bayerische Vereinsbank créent une filiale commune** – Le Crédit foncier de France (CFF) et la Bayerische Vereinsbank, quatrième banque ouest-allemande, ont fondé une société commune spécialisée dans l'immobilier et son financement, a-t-on appris lundi 6 août. La nouvelle société, qui a pour nom CFF-BV Immobilien GmbH, a son siège à Munich. Le CFF aura une participation de 66 % dans le capital de 1 million de DM de la nouvelle société, et la banque bavaroise 34 %. La société veut se spécialiser dans les transactions immobilières franco-allemandes.

NEW-YORK, 6 août ↓

Violente secousse

La crise du Golfe a encore ébranlé lundi Wall Street, qui redoute notamment les conséquences de la fulgurante hausse des cours du pétrole sur l'économie américaine, actuellement au bord de la récession. En chute de plus de 100 points dans la première heure de transactions, l'indice Dow Jones s'est par la suite stabilisé pour terminer à 2 716,34 en baisse de 93,31 (- 3,3 %).

L'activité a été très nourrie, avec 242 millions d'actions échangées à l'issue d'une séance caractérisée par l'extrême nervosité des opérateurs. Les valeurs en baisse (1 521) ont largement dépassé les hausses (259). 248 titres sont restés inchangés. Le coup de frein à la chute de Wall Street est attribué en partie à l'entrée en action des coupe-circuit destinés à freiner les transactions effectuées automatiquement sur programmes informatiques.

La chute de Wall Street reflète surtout la crainte d'une récession aux Etats-Unis, accompagnée d'une flambée de l'inflation en raison de la forte ascension des cours du brut, soulignaient les analystes. Cette crise rend plus délicat un assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed), dont l'objectif est d'éviter une récession tout en gardant l'inflation sous contrôle.

Le marché obligataire a également subi la désaffection des investisseurs, qui se tournent vers les valeurs refuges traditionnelles comme les métaux précieux. Les taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, sont montés en flèche, et s'établissaient à 8,80 % lundi en fin d'après-midi contre 8,56 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 6 août
Alcoa	67 1/4	62 3/8
ATT	37	34 3/8
Boeing	53 1/4	50 5/8
Chase Manhattan Bank	18 1/8	17 3/8
Du Pont de Nemours	41 3/8	39 3/4
Eastman Kodak	43 1/8	39 3/4
Exxon	53 1/4	54 3/8
Ford	40	38 3/8
General Electric	70 1/2	65 3/4
General Motors	43	41 3/8
Goodyear	26 3/4	24 1/4
IBM	109 3/4	103 5/8
ITT	56 3/4	53 5/8
Mobil Oil	67 1/4	68 1/4
Pfizer	74	68 1/2
Schlumberger	68 3/4	67 1/4
Texaco	66 1/2	65
UAL Corp. ex-Allegis	130 *	110 *
Union Carbide	18 1/2	17 1/2
USX	34 5/8	34 1/2
Westinghouse	34 1/2	32 5/8
Xerox Corp.	46 1/2	44

* Ex-coupon.

LONDRES, 6 août ↓

Baisse

Le London Stock Exchange n'a pas échappé à la spirale de baisse mondiale. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a abandonné, lundi, 64,4 points pour s'établir à 2 220,2 points (son plus bas niveau depuis la mi-mai), soit un repli de 2,9 %. La baisse de Londres est néanmoins inférieure aux pertes des autres places européennes. Comme ailleurs, l'intensification de la crise au Moyen-Orient, la faiblesse du dollar et les conséquences inflationnistes d'une flambée du pétrole brut ont lourdement pesé sur la tendance.

Le marché s'est montré un peu plus actif que ces derniers jours : quelque 588 millions de titres ont été échangés contre 522,6 millions vendredi. La hausse des cours du brent a soutenu les valeurs pétrolières comme BP, Lasmo, Shell, Enterprise Oil qui ont ainsi résisté à la vague de ventes.

Les internationales comme Glaxo, Reuters, Rothmans ont été les plus sévèrement touchées. ICI, le géant de l'industrie chimique britannique, a enregistré des pertes supérieures à 6 %.

PARIS, 7 août ↑

Reprise technique

Après quatre séances consécutives de forte baisse, la Bourse de Paris s'est ressaisie mardi, mais le renversement de tendance n'a pas été immédiat. A l'ouverture matinale le marché était encore lourd (– 0,93 %). Toutefois progressivement, il devait remonter son handicap, et même reprendre son avance interrompue une semaine auparavant. Mais le moins que l'on puisse dire, cette reprise a été difficile à mener. Plusieurs fois portée à plus de 1 %, la hausse était ensuite ramenée très en dessous. Finalement un peu plus tard dans l'après-midi, l'indice CAC 40 enregistrait un gain de 1,21 %.

Outre le facteur technique intervenant après le fort repli de ces derniers jours qui selon les spécialistes *« ne peut pas aller très loin »*, les mesures de boycott commercial, financier et militaire prises à l'encontre de l'Irak ont un peu calmé le jeu. Cependant, la flambée des cours du pétrole brut semble pour l'instant écarter tout espoir d'une baisse des taux d'intérêt tant attendue par les milieux boursiers.

Les investisseurs adoptent une attitude mitigée face aux événements du Proche-Orient. Dans l'immédiat, nul n'est prêt à prendre un pari ni sur une possible détente toujours envisageable ni sur une aggravation de la situation. Tout dépendra de la volonté des grandes puissances de régler le problème ou de leur crainte à employer les grands moyens pour faire rentrer les troupes irakiennes à l'intérieur de leurs frontières. Sous les colonnes, nul ne se voile la face : l'enchérissement brutal des prix du pétrole constitue une très sérieuse menace pour la croissance économique européenne emmenée par la réunification allemande, mais risque aussi de précipiter les Etats-Unis, dans la récession beaucoup plus rapidement que prévu.

Notons que Paris n'a pas été la seule place à se redresser. Londres et Francfort ont aussi momentanément retrouvé le chemin de la hausse.

TOKYO, 7 août ↓

Nouvelle chute

L'aggravation de la tension dans le Golfe, la chute généralisée des marchés financiers mondiaux lundi (lire page 15) et la flambée des cours du brut ont provoqué mardi un nouveau plongeon de la Bourse de Tokyo. Après une chute de 4,6 % en début de séance, l'indice Nikkei a terminé la journée en recul de 3,3 % à 27 653,07 yens, soit en dessous de son cours plancher atteint début avril au plus fort de la crise financière japonaise.

La baisse s'est effectuée sans panique et dans un volume d'affaires très limité (150 millions d'actions à la fin de la séance du matin). L'inquiétude et l'incertitude continuent de régner dans les milieux d'affaires japonais, soucieux avant tout des répercussions de l'envolée des cours du pétrole brut sur l'économie de l'archipel, entièrement dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements pétroliers.

Le marché obligataire a également continué de faiblir, propulsant les taux d'intérêt à long terme (emprunt d'Etat à dix ans) au-dessus de 8 % pour la première fois depuis 1983.

VALEURS	Cours du 6 août	Cours du 7 août
Akai	945	899
Bridgestone	1 350	1 300
Canon	1 610	1 550
Fuji Bank	2 370	2 310
Honda Motors	1 570	1 590
Matsushita Electric	1 870	1 800
Mitsubishi Heavy	831	830
Sony Corp.	7 800	7 760
Toyota Motors	1 960	1 940

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Mat-Services cédé à un groupe d'investisseurs.** – La société familiale de distribution de matériel agricole MAT-Services a été cédée à 50,01 % à un groupe d'investisseurs, la société Vienne Actions. Vienne Actions, qui regroupe Profinance, les groupes AGF et AXA, IPO, la compagnie de Presbourg et la société financière Voltaire, a acquis la majorité de la société auprès des membres du groupe familial de M. Joseph Collibault, PDG de Mat-Services, au prix de 361,26 F le titre.

□ **Meunier de la Fournière s'allie au Crédit lyonnais.** – La société de Bourse Meunier de la Fournière, qui avait annoncé il y a dix jours des pertes de près de 10 millions de francs pour le premier semestre 1990, a indiqué lundi 6 août qu'elle transférait la conservation et la gestion de sa clientèle particulière au sein d'une nouvelle société en association avec le Crédit lyonnais. La nouvelle société, « Meunier de la Fournière Gestion », sera dotée d'un capital de 50 millions de francs, dont 51 % détenus par Altus Finance (ex-Thomson-CSF Finance), filiale du Crédit lyonnais.

La société de Bourse précise qu'il s'agit de la première phase d'un plan de restructuration. Meunier de la Fournière emploie environ cent personnes et n'exclut pas de procéder à des licenciements.

□ **Glunz AG lance une OPA sur Aaronson Bros.** – Le groupe ouest-allemand Glunz, leader européen de la transformation du bois, a lancé une OPA sur le groupe britannique Aaronson (produits dérivés du bois). Le groupe ouest-allemand propose de verser 80 pence par action, soit 60 % de plus que le cours moyen d'Aaronson à la Bourse de Londres le 3 août, qui était de 50 pence.

En 1989, Glunz a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 924 millions de marks. Le groupe dispose déjà d'une filiale à 100 % en Grande-Bretagne, Caberboard Limited, dont le siège est à Cowie-Stirlingshire (Ecosse). Le groupe Aaronson produit essentiellement des planches de contreplaqué et du bois prédécoupé pour l'industrie du bâtiment. Son chiffre d'affaires s'est élevé en 1989 à 84,1 millions de livres (840 millions de francs) et le bénéfice avant impôts à 2,1 millions de livres (20 millions).

□ **Iberia équipe ses Boeing-757 de moteurs Rolls Royce.** – La compagnie aérienne espagnole publique Iberia a commandé trente-deux réacteurs Rolls Royce afin d'équiper ses Boeing-757, a annoncé lundi 6 août le constructeur britannique. Cette commande représente un montant global d'environ 100 millions de livres (environ 990 millions de francs). Ce moteur, depuis sa sortie en janvier 1983, a été vendu à un millier d'exemplaires.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	417	409	[illegible]	280	.
Asystel	105	...	I.P.B.M.	131	133
B.A.C.	202	196	Loca Investis.	326	326
Bqe Tarneaud	175		Locamic	121 20	121
B.I.C.M.	840	840	Mara Comm.	170	165 20
Boiron (Ly)	380	370	Métal Minière	205	211
Boisset (Lyon)	246	....	Molex	210	...
Câbles de Lyon	3397	3160	Navale-Delmas	1126	1092
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1150	1106	Olivetti Logabax	593	598
Calberson	505	490	Om. Gest. Fin.	596	585
Cardif	598	579	Presbourg	94 50	93
C.E.E.	350	358	Présence Assur.	550	....
C.E.G.E.P.	275	270	Publ. Filipacchi	605	....
C.F.P.I.	265	270	Razel	684	650
Ciments d'Origny	683	..	Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	320	320
C.N.I.M.	1151	...	St-H. Matignon	249	249
Codetour	279 50	275	S.C.G.P.M.	625	610
Comareg	335	..	Segin (Li.)	324	.
Conforama	1058	1027	Select Invest (Ly)	104	104
Creeks	365	358	Serbo	520	....
Dafsa	210 50	..	S.M.T. Goupil	202	200
Dauphin	675	655	Sopra	203 80	202
Demachy Worms Cie	575	575	Sopra	196	195
Desquenne et Giral	273	267	TF1	278 40	270 10
Devanlay	1067	....	Thermador H. (Ly)	289	280
Deville	443 60	440	Unilog	190	190
Dolisos	170	...	Union Fin. de Fr.	475	461
Editions Belfond	280	280	Viel et Cie	170 90	176
Elysées Invest.	14 75	14 30	Y. St-Laurent Groupe	1000	985
Europ. Propulsion	404	387 80			
Finacor	158	....			
Gartner	865	865			
GFF (group.fon.f.)	455	436 80 o			
Grand Livre	443	440			
Gravograph	238	..			
Guntoli	1105	...			
I.C.C.	258 50	258			
IDIA	329	330			
Idianova	153	150			
I.M.S.	1189	1165			

Marché des options négociables le 6 août 1990

Nombre de contrats : 34 700

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	640	1	12	–	72
CGE	580	22	–	22	19
Elf-Aquitaine	728	16,50	–	34,50	29
Eurotunnel SA-PLC	50	2	4,50	4	4,70
Euro Disneyland SC	100	–	2,30	10	–
Havas	525	–	–	7	12
Lafarge-Coppée	400	20	38	14	18
Michelin	90	4	5,50	10,50	13
Midi	1 400	1	–	374	–
Paribas	640	2,80	11	90	–
Pernod-Ricard	1 167	–	–	88	–
Peugeot SA	640	26,50	45	31	38,50
Rhône-Poulenc CI	400	6	–	40	27
Saint-Gobain	520	6	16	52	60
Source Perrier	1 500	16	–	119	115
Société générale	480	20	40	37	–
Suez Financière	380	10	22	24	14
Thomson-CSF	100	–	13,10	4	6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 août 1990

Nombre de contrats : 103 234

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	100,12	100,26	100,60
Précédent	101,56	101,70	101,52

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,18	0,72	2,06	2,42

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2865 F ↓

Le dollar regagnait un peu de terrain mardi 7 août, s'échangeant à 5,2865 F contre 5,2790 F lundi à la cotation officielle. La devise américaine montait plus nettement contre le yen, en raison des fortes incertitudes qui entourent les marchés financiers nippons. Les opérateurs attendaient de nouvelles informations sur la situation dans le Golfe.

FRANCFORT	6 août	7 août
Dollar (en DM)	1,5765	1,5761

TOKYO	6 août	7 août
Dollar (en yens)	149,50	150,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 août) .... 9 11/16-9 13/16 %
New-York (6 août) .... 9 5/8-9 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	3 août	6 août
Valeurs françaises	89,90	85,20
Valeurs étrangères	92,30	88,50
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	516,70	499,17
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 869,45	1 773,79

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	3 août	6 août
Industrielles	2 809,65	2 716,34

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	3 août	6 août
Industrielles	1 793	1 731,90
Mines d'or	198,90	197
Fonds d'Etat	79,18	77,98

TOKYO

	6 août	7 août
Nikkei Dow Jones	28 599,53	27 653,07
Indice général	2 098,53	2 046,42

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2880	5,2900	+ 82	+ 92	+ 169	+ 189	+ 565	+ 615
$ can.	4,5983	4,6040	– 172	– 120	– 274	– 230	– 594	– 511
Yen (100)	3,5303	3,5333	+ 67	+ 80	+ 118	+ 143	+ 370	+ 416
DM	3,3511	3,3545	+ 29	+ 54	+ 65	+ 96	+ 198	+ 259
Florin	2,9750	2,9778	+ 31	+ 45	+ 65	+ 85	+ 190	+ 235
FB (100)	16,3059	16,3221	+ 27	+ 133	+ 119	+ 280	+ 732	+ 1112
FS	3,9581	3,9625	+ 5	+ 33	+ 35	+ 70	+ 143	+ 216
L (1 000)	4,5784	4,5841	– 70	– 35	– 128	– 78	– 337	– 253
£	9,8912	9,9002	– 456	– 411	– 835	– 761	– 2283	– 2135

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16
Yen	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 3/4	8	7 7/8	8 1/8
DM	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	8 1/8	8 5/8	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8
L (1000)	9 3/4	10 3/4	11 1/8	11 5/8	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8
£	14 7/8	15 1/8	14 15/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	14 7/8	15
F franç.	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الإرسال

هكذا من الأصل

PARIS :

36-15

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 AOUT

Cours relevés à 13 h 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3670	C.N.E 3%	3795	3800	3810	+ 0 40
1103	B.N.P. T.P.	989	995	985	- 0 40
1190	C.C.F. T.P.	1191	1200	1200	+ 0 76
1122	Cr.Lyon. T.P.	1120	1120	1120	....
1920	Renault T.P.	1821	1821	1810	- 0 60
2030	Rhone Poul. T.P.	1976	....	....	....
1135	Saint Gobain T.P.	1096	1115	1090	- 0 46
1230	Thomson T.P.	1102	1120	1120	+ 1 63
995	ACCOR	885	898	899	+ 1 58
785	Air Liquide	692	695	707	+ 2 17
1700	Ala.Superm.	1650	1635	1601	- 2 97
520	A L S P I	443 50	420	435	- 1 92
2340	Arjom. Prioux	2100	2061	2041	- 2 81
1060	AGF Sté Centrale	950	977	960	+ 1 05
1080	Aux. Entrepr.	980	980	983	+ 0 31
385	Avenir H. Média	299	301	301	+ 0 67
245	Axa Midi Ass.	218	212	216 80	- 0 55
280	Bafip	249	243	243	- 2 41
265	Bail-Equipem.	242	230	230	- 4 96
930	Bail Investiss.	912	900	892	- 2 19
585	Bancaire	469 90	450	465 10	- 1 02
790	Bazar H.-V.	720	719	745	+ 3 47
900	Beghin-Say	749	725	758	+ 1 20
1250	Berger (M)	1256	1255	1261	+ 0 40
650	Bic	580	580	592	+ 2 07
880	B.I.P.	850	861	861	+ 1 29
580	BIS	461	451	470	+ 1 95
430	B N P (CI)	373	358	379 50	+ 1 74
1060	Bollore Tech.	1001	996	961	- 4 00
3340	Bongrain	2900	2900	2905	+ 0 17
1050	Bon-Marché	900	825	895	- 0 56
615	Bouygues	528	526	529	+ 0 57
140	BP France	138 60	137	137	- 1 15
890	B S N	780	773	801	+ 2 69
960	Canal Plus	857	849	879	+ 2 57
485	Cap Gem.S.	444	444	430	- 3 15
3700	Carrefour	3360	3320	3400	+ 1 19
146	Casino	134 50	132	132	- 1 86
110	Casino ADP	103	101 50	101	- 1 94
1120	Castorama D.I.	1011	990	975	- 3 56
230	C.C.F.	200	195	196 10	- 1 95
117	CCMC Ly.	110	110	110	....
490	C.D.M.E.	425	410	448	+ 5 41
530	C.E.G.I.D.	430	420	406	- 5 58
255	Cemest (Ny)	251	251	254	+ 1 20
670	C.E.P. Comm.	553	555	565	+ 2 17
350	Cerus	315	305	313	- 0 63
550	Cetelem	481	460	476	- 1 04
510	C F A O	462	457	469	- 0 65
470	CF Int.	420	425	420	....
645	C G E	562	580	575	+ 2 31
400	CGI Info.	303 50	301	307	+ 1 15
1260	C G I P	1048	986	1030	- 1 72
570	CGP	556	560	553	- 0 54
970	Chargeurs S A	811	810	831	+ 2 47
735	C I C A (M)	735	725	700	- 4 76
1740	Ciments franc.	1540	1520	1498	- 2 73
620	Club Méditer.	522	510	521	- 0 19
186	CMB Packa.	158 10	156 80	162 90	+ 3 04
119	Codetel	123	119 10	120	- 2 44
335	Cofimeg	326	327 90	321 50	- 1 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Colas	610	610	620	+ 1 64
345	Cpt. Entrep.	259	251	265	+ 2 32
1130	Compt Mod.	1030	1040	1040	+ 0 97
290	Concept S.A.	278	278	277	- 0 36
420	CPR (Paris Réa.)	395	390	390	- 1 27
1280	Créd. Foncier	1083	1050	1100	+ 1 57
805	Cr Lyon.(CI)	715	701	721	+ 0 84
1490	Credit Nat.	1221	1209	1245	+ 1 97
295	CSEE	287	270	280	- 2 44
3010	Damart	2850	2860	2820	- 1 05
510	Dassault Aviation	500	500	499 90	- 0 02
270	Dassault Electr.	256	258	260	+ 1 56
1850	De Dietrich	1600	1551	1539	- 3 81
210	Dév.P.d.C.(Li)	202	202	195	- 3 47
285	Dév.R.Sud-Est	270	260	261	- 3 33
515	D M C	426	425 70	435	+ 2 11
3790	Docks France	3345	3198	3260	- 2 54
755	Dumez	668	655	675	+ 1 05
2640	Eaux (Gle)	2305	2300	2394	+ 3 86
520	Ecco	461	451	465	+ 0 87
1040	Electro-Finan.	979	996	978	- 0 10
700	Elf Aquitaine	697	699	714	+ 2 44
500	- (Certific.)	501	515	510	+ 1 80
1180	Epeda B-F	1010	971	1000	- 0 99
2660	Essilor	495	481	480	- 3 03
1230	Essil.Int.(DP)	212	203	203	- 4 25
725	Esso	710	700	700	- 1 41
2030	Eurafrance	1580	1640	1640	+ 3 80
2000	Eurocom	1850	1810	1800	- 2 70
97	Eurodisneyland	90 50	88	91 50	+ 1 10
4150	Euromarché	3749	3610	3750	+ 0 03
1260	Europe 1	1218	1180	1200	- 1 48
53	Eurotunnel	47 50	46 90	48 65	+ 2 42
1700	Exor	1530	1500	1550	+ 1 31
1680	Facom	1455	1450	1470	+ 1 03
176	Finextel	176	175 20	175 30	- 0 40
380	Fives Lille	299	290	295	- 1 34
2290	Fromager. Bel	2091	2090	2090	- 0 05
2000	Gal.Lafayette	2000	1997	1952	- 2 40
2180	G.A.N.	1939	1911	1950	+ 0 57
495	Gascogne (B)	395	393	405	+ 2 53
1540	Gaz et Eaux	1400	1400	1415	+ 1 07
1240	Geophysique	1303	1295	1320	+ 1 30
590	Gerland Ly.	565	547	548	- 3 01
850	Groupe Cité	785	750	770	- 1 91
1740	GTM-Entrep.	1710	1690	1700	- 0 58
1020	Guyenne-Gas.	950	930	940	- 1 05
310	Hachette	255 50	250	253	- 0 98
615	Havas	548	548	575	+ 4 93
630	Henin (La)	589	575	580	- 1 36
1120	Hutchinson	981	980	970	- 1 12
355	Imétal	315	306	307	- 2 54
116	Immob. Phénix	102	100	101 60	- 0 39
128	Ingénico	104 60	98 20	104 30	- 0 29
3710	Inst. Mérieux	3590	3510	3520	- 1 95
460	Interbail	460	457	455 10	- 1 07
1400	Intertechnique	1200	1115	1189	- 0 92
1040	J. Lefebvre	885	870	875	- 1 13
1060	Labinal	980	1010	1000	+ 2 04
2800	Lab Bellon	2450	2450	2430	- 0 82
485	Lafarge	401 50	401	407 50	+ 1 49
1360	Lebon	1221	1211	1200	- 1 72
4500	Legrand	4110	4010	4160	+ 1 22
2600	Legrand (DP)	2170	2090	2100	- 3 23
765	Legris Industries	660	642	656	- 0 61
800	Locabail Imm.	754	747	803	+ 6 50
480	Locafrance	430	420	416	- 3 26
790	Locindus	780	775	773	- 0 90
445	Lucham	448	446	447	- 0 22
4630	L.V.M.H.	4031	3990	4028	- 0 07
620	Lyonn. Eaux	528	522	535	+ 1 33
335	Majorette Ly.	308	281	301	- 2 27
400	Mar. Wendel	371 50	366	378	+ 1 75
350	Marra	270	270	288	+ 6 67
6250	Merlin-Gerin	5450	5500	5550	+ 1 83
148	Metaleurop	117	112	115	- 1 71
197	Métrologie In.	169	165	163	- 3 55
96	Michelin	83 90	82 20	82 35	- 1 85
1230	Midi (Cie)	1050	1030	1040	- 0 95
130	Midl. Bk Sa *	118	117	111	- 5 93
355	Min. Salsig (Ma)	383	383	386	+ 0 78
160	MMB	135	130	133 50	- 1 11
103	Moulinex	78 50	77	81 90	+ 4 33
1580	Navig. Mixte	1425	1425	1490	+ 4 56
187	Nord-Est	163	158	165 50	+ 1 53
540	Nordon (Ny)	457	435	440	- 3 72
695	Nouv Galeries	620	621	620	...
750	Occid. (Gle)	680	651	678	- 0 29
1840	Omn. f. Paris	1581	1600	1699	+ 7 46
360	Olipar	346	327	333	- 3 76
545	Oréal	479 90	471	490	+ 2 10
635	Paribas	560	551	554	- 1 07
1580	Pechelbronn	1500	1505	1487	- 0 87
158	Pechiney Int.	137	134 10	135 60	- 1 02
320	Pechiney (CIP)	293	282 10	284	- 3 07
600	Penhoet	530	505	535	+ 0 94
1130	Pernod Ricard	1050	1030	1063	+ 1 24
730	Peugeot	628	621	635	+ 1 11
505	Pinault	470	460	464	- 1 28
420	Plastic-Omn.	359	350	350	- 2 51
610	Poliet	513	490	509	- 0 78
1100	Prétabail-Sic.	1065	1066	1067	+ 0 19
725	Primagaz	698	688	660	- 5 44
680	Printemps	561	545	560	- 0 18
2100	Promodès	1800	1806	1860	+ 3 33
595	Radiotechn.	493	490	484	- 1 83
220	Raff. D.Total	239 90	229 60	222	- 7 46
3020	Redoute (La)	2800	2800	2800	...
385	Rémy et Associés	352	351	353	+ 0 28
465	R. Poulenc CIP	350	336	347	- 0 86
350	Robur Financ.	336	321	310	- 7 74
68	Rochette(La)	54	51	58	+ 7 41
2310	Roussel Uclaf	2134	2134	2134	....
4450	R. Impé.Ly *	4040	3637	3950	- 2 23
198	Sade (Ny)	202 90	200 10	200	- 1 43
1700	Sagem	1550	1600	1550	....
555	Saint Gobain	487	486	473 50	+ 1 38
1500	Saint Louis	1180	1170	1235	+ 4 66
1560	Salomon Ly.	1410	1405	1460	+ 3 55
495	Salvepar (Ny)	478	473 10	473 10	- 1 03
1000	Sanofi	865	835	880	+ 1 73
1770	S A T	1839	1746	1810	- 1 58
335	Saul. Chât.	280	252 30	283 50	+ 1 25
1630	Saupiquet (Ns)	1346	1310	1330	- 1 19
1020	Schneider	880	852	880	..
23	SCOA	19 20	18	20	+ 4 17
1300	S.E.B.	1060	1040	1098	+ 3 58
490	Sefimeg	470	445	463	- 1 49
715	Sextant A.	615	605	590	- 4 07
1550	S F I M	1413	1410	1355	- 4 10
265	S.G.E.	228 80	223	234	+ 2 27
550	Simco	548	547	552	+ 0 73
960	Sk. Rossignol	992	990	990	- 0 20
1040	Sligos	990	950	935	- 5 56
565	Société Géné.	489	484	490	+ 0 20
128	Sodecco(B)	122	115	120	- 1 64
161	Sodero(Ns)	153	152 10	150 20	- 1 83
600	Sodexho	555	550	542	- 2 34
100	Sogeral(Ny)	93	91	89	- 4 30
495	Sogerap	493	493	490	- 0 61
1700	Som-Allib.	1600	1580	1565	- 2 19
1470	Source Perrier	1390	1392	1420	+ 2 16
685	Sovac	654	640	649	- 0 76
660	SPEP	579	581	595	+ 2 76
755	Spie-Batignol.	595	587	583	- 2 02
1320	Strafor	1140	1141	1161	+ 1 84
430	Suez	365	363	365 50	+ 0 14
610	Synthélabo	549	522	525	- 4 37
104	Thomson	105	102	103 40	- 1 52
715	Total	697	689	683	- 2 01
118	- (certif.)	122 50	118	121	- 1 22
400	Truffaut Fin.	38[illegible]	367	370	- 4 64
605	U.A.P.	51[illegible]	510	510	- 0 97
405	U F B Locab.	346	346	346	....
1200	U I C	1100	1085	1080	- 1 82
635	U I F	591	550	561	- 5 08
900	U I S	840	820	820	- 2 38
850	Unibail	802	802	806	+ 0 50
255	U.C.B.	216 50	210	215	- 0 69
560	Valéo	489	473	476 50	- 2 56
320	Vallourec	263	250	265	+ 0 76
420	Via Banque	391	385	398	+ 1 79
1450	Zodiac	1220	1111	1135	- 6 97
1230	Elf Gabon	1420	1430	1431	+ 0 77
143	Amax	133 50	131	131	- 1 87
167	Amer. Express	138 50	140 50	140 50	+ 1 44
205	A.T.T.	184	182 20	183 50	+ 0 53
160	Anglo Amer.C.	160	161 20	161 20	+ 3 44
420	Amgold	440	432	433	- 1 59
295	Banco Santander	242 50	245	244 80	+ 0 95
940	B.A.S.F.	833	872	865	+ 3 84
985	Bayer	820	878	880	+ 7 32
83	Buffelsfont.	86 50	85 90	85 90	- 0 69
111	Chase Manh.	93	97	97	+ 4 30
127	De Beers	124	120 10	120	- 3 23
2750	Deutsche Bank	2500	2593	2593	+ 3 72
1580	Dresdner Bank	1377	1377	1377	..
83	Driefontein	66 50	68 50	68 50	+ 3 01
220	Du Pont-Nem.	210 50	210	210	- 0 24
215	Eastman Kodak	206	209 50	210	+ 1 94
15	East Rand	21 80	22 95	23	+ 5 50
68	Echo Bay	73 90	74 90	75	+ 1 49
240	Electrolux	219 50	215	218	- 0 68
1220	Ericsson	1110	1068	1090	- 0 81
265	Exxon Corp.	284	287	287 50	+ 1 23
240	Ford Motor.	206	205	206	..
46	Freegold	51 80	53	53	+ 2 32
15	Gencor	15 95	14 75	14 75	- 7 52
405	Gén. Elect.	352	351	352	..
270	Gén. Motors	219	221	217	- 0 91
545	Gén. Belgique	494	493	493 50	+ 2 36
87	Gd. Métropol.	58 50	60	61 20	+ 4 62
81	Guinness	71	74 10	74 50	+ 4 93
24	Hanson PLC	19 50	21 10	21 10	+ 8 21
37	Harmony Gold	42	43 95	44	+ 4 76
245	Hewlett Packard	208	205 50	205 50	- 1 20
53	Hitachi	43	45	45	+ 4 65
930	Hoechst	840	854	854	+ 1 67
99	Homestak.	108	110	110	+ 1 85
114	Imp. Chemical	95 10	97	97	+ 2 00
645	I.B.M.	550	558	560	+ 1 82
315	I.T.T.	286	283 60	283 60	- 0 84
148	Ito Yokado	130 50	128 50	128 50	- 1 53
77	Matsushita	62	64 30	65	+ 4 84
18 50	Maxwell	17 35	17 90	17 90	+ 3 17
195	Mc Donald's	158	155	155	- 1 90
490	Merck	430	439	441	+ 2 56
490	Minnesota M.	430	433	433	+ 0 70
355	Mobil corp	365	369	369	+ 1 10
200	Morgan J.P.	181	185	184 90	+ 2 15
33700	Nestlé	32000	32340	32340	+ 1 06
1080	Norsk Hydro (Norsdorf)	1000	1038	1038	+ 3 80
173	Norsk Hydro	192	192 50	192 50	+ 0 26
105	OFSIL	114	114 20	114 20	+ 0 18
1930	Pétrofina	1918	1947	1947	+ 5 19
275	Philip Morris	230	233 50	236	+ 2 61
88	Philips	75	76 80	76 80	+ 5 13
90	Placer Dome	93	93	93	....
290	Quilmès	279	280	280	+ 0 36
25	Randfontein	26 50	28	28	+ 9 59
440	Royal Dutch	434	450	449 90	+ 3 66
56	R T Z	51 10	51 70	51 70	+ 1 17
8	Saat.& Saatch	7	6 60	6 60	- 5 71
45	St Helena	52 50	52 90	52 90	+ 0 76
350	Schlumberger	357 80	354 10	354 10	- 1 03
48	Shell transp.	48	48 50	48 60	+ 1 25
2580	Siemens	2285	2342	2350	+ 2 84
320	Sony	275	276	277	+ 1 03
87	Sumitomo Bank	70 20	70 55	70 55	+ 0 50
265	T.D.K.	228	230 50	230 50	+ 1 10
52	Telefonica	40 50	44 70	44 70	+ 12 9
38	Toshiba	31	31 70	31 90	+ 2 90
480	Unilever	428	440	440	+ 2 80
330	Unit.Techn.	281	288	289	+ 2 85
395	Vaal Reefs	415	441	441	+ 6 27
330	Volvo	304	299	299	- 1 64
176	West. Deep.	182	191	191	+ 4 95
255	Xerox Corp.	234 90	230	230	- 2 09
109	Yamanouchi	93 90	91 50	91 70	- 2 34
1 82	Zambia Cop.	1 75	1 74	1 74	- 0 57

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 80	1 83
Emp.Etat 9,8%78	99 75	0 69
10,80% 79/94	101 75	9 97
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 15	8 88
Emp.Etat 13,4%83	109	8 40
Emp.Etat 12,2% 84	103 90	10 12
Emp.Etat 11% 85	104 40	5 03
10,26% mars 86	100 65	4 16
OAT 10% 5/2000	99 80	1 97
OAT 9,9% 12/1997	99 98	6 42
OAT 9,8% 1/1996	99 25	5 07
PTT 11,2% 85	103 20	7 04
CFF 10,30% 86	97 80	5 05
CNB Bques 5000F	99 78	0 98
CNB Paribas 5000F	100 15	0 98
CNB Suez 5000F	100 15	0 98
CNE 11,5% 85	101 45	1 84
CNI 1/82 5000F	99 70	0 98
CNT 9 % 86	....	2 70
CRH 10,90% déc.85	101 65	5 91
CHARB FCE 3% 100	154	....
CNCA	1154	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	570	....
Drouot Ass.8%86cv	..	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1450	1392
Applications Hydr.	1476	1480
Arbel	929	892
Astorg	314	....
Bains C Monaco	1170	1123 o
B.Hypoth.Europ.	350	360
B N P Intercont.	274	266
Beghin-Say (C I)	835	...
Bénédictine	4000	....
Blanzy Ouest	3407	....
B T P	97	94 70
Cambodge	920	884
Carbone Lorraine	1009	979
Case Poclain	25 25	23 o
C.E.G.F (Frigor.)	477	..
Ceramaire Blanzy	592	593
Cerabati	108	112 30
Champex Ny	139	139
CIC (CIP)	210 30	204 90
C.I.M.	822	822
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	...
Clause	616	522 o
Cofradel	1220	...
Cogifi	391	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comiphos	647	631
Cie Industrielle	7030	7000
Cpt Lyon Alemand	580	583
Concorde	950	912
Constr.Mét.Prov.	44	....
Crédit Gén.Ind.	410	410
Cr Universel (Cie)	656	645
Crédicel	130	129
Darblay	725	725
Degremont	1601	1520
Delalande	2350	2350
Delmas Vieljeux	4490	4490
Didot Bottin	1390	1360
Drouot Assu.	378 30	....
Eaux Bassin Vichy	2765	2683
Eaux Vittel	8600	8000
Ecia	273 80	254 70
Electro-Banque	352	348
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	698	671
Eneli Bretagne	524	534
Ent.Mag. Paris	4080	4006
Esex (ex. Eternit)	2131	2071
Europ Soutres Ind.	23	36 d
Finalens	310	310
F.I.P.P.	183 50	....
F.N.A.C.	2095	2015
Foncière (Cie)	769	741
Fonc.Lyonnaise	913	911
Fonsma	576	559
Fougerolle	789	800
France I.A.R.D.	1070	1027 o
France SA (La)	1990	1929
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1000	970
Genefim	296	296
Gévelot	658	....
G.F.C.	468	465
G.F.I.I.	320	312
Grds Moulins Paris	1585	1580
Groupe Victoire	1510	1510
G T.I (Transport)	558	560
Immobail	377 10	377 10
Immobanque	745	740
Im.Marseillaise	6850	6700
Imm. Plaine-Monceau	543	....
Immofice	472 10	480
Invest.(Ste Cle.)	3180	3100
Jaeger	101	99 40
Lambert Frères	435	....
Lille Bonnières	1630	1639
Loca-Expansion	308	306 50
Locafinancière	470	473
Locatel	307 10	....
Louis Vuitton	970	950
Louvre	5070	4868
Lucia	1915	1880
Machines Bull	62 95	56 80o
Mag.Uniprix	190	....
Magnant	1170	1035 o
Métal Déployé	595	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	172	185 20
Navigation (Nle)	273	266
Nozal	187	184 90
Optorg	389	373 50
Oréal (C)	245	238
Origny-Desvroise	1370	1370
Palais Nouveauté	1250	1200
Paluel Marmont	670	660
Parfinance	205 50	202
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	232	225 10
Paris Orléans	278	275
Parthena Invest	466	450
Patemelle RD	1259	....
Pathé Cinéma	1112	1112
Piper Heidsieck	2140	2130
PLM	420	391 10o
Porcher	710	....
Promodès (CI)	910	....
Publicis	908	895
Rochefortaise	170	172
Rosario	290	282
Rougier	480	461
S.A.C.E.R.	600	580
S.A.F.A.A.	487	....
S.A.F.I.C Alcan	478	500
SAFT	1900	1840
Saga	206 50	201 10
Salins du Midi	650	631
Sasam	130 90	....
Savoisienne M.	174	167 10
S.C.A.C.	835	805
Senelle Maubeuge	471	468
S.Etud.Part. (M)	171	....
Silic	815	815
Sinvim	450	....
S.I.P.H.	452	....
Sofal	770	770
Soflo	613	....
Sofical	1117	1115
Soficomi	630	630
SOFIP (M)	550	550
Sofragi	1709	1650
Sophia-Bail	460	460
Sopagri	180	179
Soudure Autogène	961	923
Sovabail	525	515
Sterni	721	....
Suez (CIP)	364	....
Taittinger	4890	4810
Télémécanique Elect.	4990	4850
Testut-Aequitas	1185	1150
Tour Eiffel	308	286 80o
Ufiner	1161	1150
Ugine Acier Ch.-G.	246	240
U.T.A.	2410	2314
Vicat	403 20	410
Viniprix	1940	1862
Virax	180	179
Waterman	1380	....
Maroc Sté Brasserie	273 60	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1060	...
Akzo Nv Sico.	337	...
Alcan Aluminium	124 50	117
Algemene B.Ned.	104 90	....
American Brands	330	...
Arbed	755	725 o
Asturienne Mines	215	186 50
Banco Popular Espa.	473	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	36000	....
Can.Pacifique	82 10	....
Chrysler Corp.	75	71 o
C I R	20	....
Commerzbank	905	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	255	250
GBL (Brux Lamb.)	600	....
Gevaert	1300	....
Glaxo Holdings Ltd	77 50	....
Goodyear Tire	145	....
Grace and Co (WR)	143	....
GTE Corp	155	....
Honeywell Inc.	580	522 o
Johannesburg	1445	...
Kubota	29 10	29 10
Latonia	310	310
Midland Bank	29	26 o
Noranda Mines	91 60	....
Olivetti priv.	18	....
pakhoed hold.	601	....
Pfizer Inc.	391	362
Procter Gamble	410	....
Ricoh	35	....
Robeco	280	280
Rodamco NV	222	220
Rolinco	277	273
Saipem	7 80	...
Sema Group	51 90	..
SKF Aktiebolaget	146	....
Tenneco Inc.	355	....
Thorn Electrical	66 20	...
Toray Ind.	25	....
Vieille Montagne	3000	...
Wagons Lits	1801	....
West Rand Cons.	14 85	15
Whitman Corp.	128	125

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Buitoni	815	...
Calcphos	225	220
C G H Cogenhor	94	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	...
Coparex	600	585
Europ. Accum.	68 10	65
Gachot S.A.	105	....
Guy Degrenne	430	...
Herlicq Rogles Zan	210	....
Hoogovens	297	...
Lectorat du Monde	381	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	980	....
Panicop Percier	378 50	...
Rorento N.V.	175 10	....
St-Gobain-Emballage	3800	..
Sanie Metro	311	315
S.E.P.R.	1820	1965 d
Sidi	360	....
S.P.R. act. B	392 90	....
Ufiner	380	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 279	5 286	5 280	5 630
Ecu	6 951	6 951	....	....
Allemagne (100 dm)	335 420	335 320	324	344
Belgique (100 F)	16 307	16 317	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 590	297 600	287	307
Italie (1000 lires)	4 582	4 581	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	87 920	87 920	84 500	92 500
Gde.Bretagne (1 L)	9 899	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 412	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 430	....	382 500	404 500
Suède (100 krs)	91 200	....	88	97
Norvège (100 k)	86 460	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 680	....	46 200	49 500
Espagne (100 pes)	5 451	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 799	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 595	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 526	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/8
Or fin (kilo en barre)	65000	65700
Or fin (en lingot)	65200	66000
Napoléon (20f)	394	406
Pièce Fr (10 f)	368	.....
Pièce Suisse (20 f)	430	437
Pièce Latine (20 f)	377	377
Souverain	489	491
Pièce 20 dollars	2260	2300
Pièce 10 dollars	1280	1330
Pièce 5 dollars	870	.....
Pièce 50 pesos	2435	2530
Pièce 10 florins	383	393

SICAV (sélection) 6/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1080 71	1054 35
Actilion	226 06	220 01
Agepargne	812 11	777 14
Ageplacement	6911 72	6911 72
Agepremière	106 14	105 82
AGF Actions ex CIP	1131 87	1104 26
A.G.F. 5000	665 13	648 91
AGF ECU	1010 26	1000 26
AGF Foncier	121 44	118 48
AGF Invest Sicav	118 58	115 69
AGF Interfonds	409 12	399 14
AGF Oblig.	1082 90	1057 61
AGF Sécurité Sicav	10768 02	10768 02
A.G.F.I.M.O.	678 94	662 38
AMERI-GAN	6350 51	6108 26•
Amplitude	653 12	634 10•
Arbitrages Court.T.	6084 26	6072 10
Associc	1112 53	1112 53
Atout Futur	363 25	354 39
Aurecic	1311 38	1273 18
Avenir Alizes	1585 09	1554 01•
Avenir CIC	106 84	103 73
Axa Capital	141 75	135 65
Axa Europe	122 81	117 52
Axa Investiments	123 32	118 01
Axa NPI	110 02	105 28
Axa Valeurs PER	131 61	125 94
Capimonétaire	5388 50	5383 12
Capiobiig.	5468 94	5388 12
Captacic	1099 60	1083 35
Capital-Monde	401 24	391 45•
Capital Plus	1722 79	1722 79•
Casden Pierre	34 74	33 89
Coexis	1121 49	1094 14
Comptavalor	5950 84	5941 93
Convertimmo	403 17	387 66
Credinter	482 49	468 44
Crédit Mutuel Capital	1093 16	1071 73
Dense	1189 42	1160 41
Drouot France	857 65	820 72
Drouot Investiss.	1038 41	993 89
Drouot Sécurité	240 79	230 42
Drouot Sélection	139 14	133 15
Ecuric	1052 42	1036 87•
Ecupar	124 02	118 69
Ecureuil Capitalisation	2159 28	2148 81
Ecureuil Invest.	408 60	398 70•
Ecureuil Monepremière	56562 99	56562 99
Ecureuil Monétaire	33330 26	33330 26
Ecureuil Trésorerie	2068 32	2068 32•
Ecureuil Trimestr.	1987 91	1968 23
Elicash	352855 92	352855 92
Energia	308 92	295 87•
Eparcic	3041 65	3041 65
Eparcourt-Sicav	4254 37	4243 76
Epargne Associat.	24640 14	24603 24
Epargne Capital	8956 41	8867 73
Epargne Court Terme	574 62	574 62
Epargne Croissance	1602 32	1559 44
Epargne Industrie	98 28	95 65•
Epargne J.	59250 68	59250 68
Epargne Long Terme	195 62	190 38•
Epargne Monde	1290 24	1255 71•
Epargne Obligat.	187 86	182 83
Epargne Première	12380 40	12288 24
Epargne Quatre	1087 39	1058 29
Epargne-Unie	1330 87	1298 51
Epargne Valeurs	438 41	426 68
Epsilon	1165 50	1153 96
Eslinvest	712 51	691 76•
Eurocic Leaders	1088 83	1057 12
Eurodyn	1191 72	1162 65
Euro Gan	7744 29	7446 43•
Euromaif	26 64	26 25
Fonsicav	12116 57	12116 57•
FRANCE-GAN	9945 69	9563 16•
France Garantie	259 38	258 86
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	449 61	445 16
France	470	456 31
Francic Pierre	118 74	113 34
Francic-Régions	1317 05	1278 69
Fructi-Association	30 26	30 26
Fructi-Capi	34 94	34 42
Fructi Court	120323 78	120323 78
Fructidor	234 60	231 13
Fructi-Ecu	555 71	547 50
Fructi-Epargne	29 53	28 81
Fructifrance	905 72	883 63
Fructimmo	31 97	31 19
Fructi-Première	10299 82	10147 61
Fructivar	4629 58	4618 01
Futuroblig.	1199 64	1170 38
Gestilion	12472 67	12410 62
Gest.Associations	154 88	151 47
Gest F. Sécur.	10227 67	10176 79
Horizon	1198 56	1163 65
Interépar	104882 84	101828
Inseroblig.	11786 43	11333 11
Intersélection Fce	541 50	525 73
Japacic	168 49	163 58
Jeunepargne	250 12	246 42
Laffitte Amerique	206 55	197 18
Laffitte Europe	292 89	279 61
Laffitte Expan.	270 73	258 45
Laffitte France	335 78	320 55
Laffitte Immobil.	256 97	245 32
Laffitte Japon	433 57	413 91
Laffitte Oblig.	138 74	130 54
Laffitte Rendement	179 19	171 06
Laffitte Tokyo	371 07	354 24
Latitude	5751 67	5743 06•
Leumi C T.	10732 55	10732 55
Leumi L.T.	5806 50	5637 38•
Lion Association	11240 84	11240 84
Lion Institution	24666 87	24605 36
Lionplus	821 77	805 66
Lion Trésor	2083 48	2062 85
Lion 20 000	22441 92	22441 92
Livret Bourse Inv.	551 64	535 77•
Livret Portefeuil.	703 05	682 57•
Méditerranée	199 61	191 01
Mensuel CIC	10058 03	9858 44
Mondial Investissem.	417 81	398 86
Monecic	5394 20	5394 20
Monédan	57142 55	57142 55•
Mone.J.	61776 97	61776 97
Monévalor	69493 17	69493 17
Mutualité dépôts	11461 60	11438 72
Mutuelle Unie Sel.	149 41	142 98
Natio Court Terme	239923 00	239923
Natio-Epargne	14910 94	14763 51
Natio-Ep. Ret.	126 88	123 48
Natio Eparg Trésor	6638 03	6624 78
Natio-Imm.	1251 13	1217 64
Natio-Inter.	1165 08	1133 90
Natio-Monétaire	21639 85	21639 85
Natio Obligations	502 31	488 67
Natio-Patrimoine	1452 64	1413 76
Natio-Placements	64870	64870
Natio-Revenu	1015 62	1005 56
Natio Sécurité	12027 01	12027 01
Natio-Valeurs	833 25	810 95
Nippon-Gan	6187 80	5949 81•
Nord Sud Dévelop.	1290 12	1287 54
Obli-Associations	124 63	123 40
Oblicic-Mondial	2306 58	2272 49
Oblicic-Régions	1003 64	988 81•
Oblig. tres caté.	152 22	149 97
Oblilion	1112 61	1101 59
Oblisécurité	10898 13	10898 13
Optimat	31282 38	30371 22
Oracion	1141 31	1113 47
Orvalor	6244 72	6019 01
Paribas Epargne	17596 80	17561 68
Paribas Opportunités	119 91	115 02
Paribas Patrimoine	632 54	510 83
Paribas Revenus	88 94	88 06
Patrimoine Retraite	189 27	185 56
Pervalor	667 10	647 67
Phenix Placement	281 25	273 06
Pierre Investissements	755 61	737 18•
Placement A.	1224 57	1200 56
Placements C T.	7633 40	7618 16
Placements J.	6120 72	6108 50
Placement Premier	5634 04	5622 79
Plénitude	121 11	117 87•
Poste Gestion	55459 39	55459 39
Première Oblig.	10638 95	10628 32
Prév. Ecureuil	110 48	107 52•
Privassociation	24955 52	24955 52
Proficius	1047 24	1021 70
Quartz	128 30	125 17
Réavalor	993 22	964 29
Rentacic	159 53	157 17
Revenus Trimestr.	5325 75	5273 02
Revenu-Vert	1123 37	1106 77
St Honoré Bio-Alim.	910 26	868 98
St Honoré Global	263 07	251 14
St Honoré Mat Plac.	228 88	218 50
St Honoré Pacifique	628 09	599 61
St Honoré PME	542 19	517 60
St Honoré Real.	12725 09	12674 39
St Honoré Services	506 14	486 67
St Honoré Techno.	770 69	735 74
Sécuricic	1491 47	1491 47
Sécuri-Gan	12876 79	12624 30•
Sécuri-Taux	1186 82	1186 82
Sicasden	700 92	690 56
Sicav Associations	1577 64	1575 28
S.F.I. fr. et ét.	69[illegible] 56	674 33•
Sicav 5.000	421 96	4[illegible]
S.I. Est.	1476 69	1413 10
Silvafrance	683 44	674 88
Silvam	417 13	405 97
Silvarente	207 05	202 99
Silvinter	426 09	414 69
S.N.I.	1211 75	1176 46
Sogépargne	340 77	328 45
Sogéroc	53422 46	51866 47
Sogevar	1066 61	1018 24
Sogenax	1288 85	1230 41
Soleil Investissements	552 72	531 46•
Solstice	2042 91	2037 82
Stratégie Actions	1096 79	1054 61
Stratégie Rendements	1215 12	1176 87
Technocic	1086 99	1055 33
Techno-Gan	6090 14	5855 90•
Thesora	554 32	548 83•
Transplus	133 43	127 88
Trésor Avenir	105 82	104 77
Trésor Plus	1084 68	1073 92
Trésor Real.	12182 40	12182 40
Trésoricic	109276 47	109276 47
Trilion	5108 98	5058 40
U.A.P Investiss.	478 48	461 19•
U.A.P. Act. F.	598 14	576 52•
U.A.P. Act. Sél.	652 60	629 01•
U.A.P. Aedif.	643 36	620 11•
U.A.P. Altefi	199 29	192 09•
U.A.P Alto	163 95	158 02•
UAP Moyen Terme	117 14	112 91•
Uni-Associations	116 18	116 18
Uni-Foncier	1439 21	1404 11
Unifrance	586 57	572 26
Uni-Garantie	1303 94	1280 88
Uni Régions	1577 61	1539 03
Unirente	2406 18	2347 49
Univar	203 64	203 64
Univers Actions	1283 44	1252 14
Univers-Obligation	1628 38	1588 66
Valorem	541 94	528 72
Valorg	1769 54	1767 77•
Valreal	45290 55	45267 92
Vauban	24506 02	24481 51•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La position des Verts face au Front national

Des opposants à M. Waechter demandent un « référendum » interne

***« Ce n'est pas en brisant des lances contre le Front national que l'on fera baisser les inquiétudes. »* C'est en ces termes que M. Antoine Waechter a résumé, dimanche 5 août, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *Libération*, l'attitude des Verts vis-à-vis du parti de M. Jean-Marie Le Pen. Le chef de file des écologistes analyse les succès électoraux de la formation d'extrême droite, non comme une réalité politique durable, mais comme un « signe » plus ou moins passager d'un malaise de la société.**

Situant le Front national *« à l'opposé des valeurs »* des Verts, M. Waechter n'en admet pas moins qu'un débat sur la stratégie à adopter face à M. Le Pen divise le mouvement écologiste. Ce débat, qui, somme toute, est révélateur de la capacité des Verts à faire de la politique... en dehors de la forêt rhénane, sera sans doute tranché par un « référendum d'initiative militante ». Cette procédure originale, qui n'a pas d'équivalent dans les autres formations, est destinée à donner la parole à la « base » contre l'hypothétique mainmise de l'« appareil », et à engager l'ensemble du mouvement dans une réflexion sur une question assez épineuse pour ne pas faire apparaître spontanément une majorité franche et massive.

Un appel à référendum doit être signé par 10 % des adhérents à jour de cotisation – ils sont, aujourd'hui, environ cinq mille – pour permettre l'organisation de la consultation. Le texte de cet appel est publié dans *la Tribune des Verts*, publication interne au mouvement.

Début juin, le conseil national interrégional (CNIR), sorte de parlement des Verts, composé théoriquement de cent vingt membres, a voté une motion sur la stratégie du mouvement pour les prochaines élections cantonales. Elaboré par M. Jacques Doucet, responsable des élections au collège exécutif – instance de seize membres élus par le CNIR, – avec les délégués régionaux du mouvement, ce texte est essentiellement technique. *« Il est procédurier et anecdotique »*, estime M. Yves Cochet, député européen. Cette motion ne comporte qu'une seule phrase vraiment politique, concernant *« l'annonce du maintien au second tour si c'est possible, ou du non-désistement dans le cas contraire »*.

Fait sans précédent dans l'histoire du mouvement, M. Gérard Monnier-Besombes, député européen proche de M. Waechter, avait demandé un vote nominal. La motion avait été adoptée par quarante-quatre voix contre seize et cinq abstentions. M. Cochet avait, préalablement, déposé un amendement au texte, tendant à ajouter, à la suite de la phrase citée précédemment : *« En cas de danger d'élection d'un membre du Front national, cette dernière clause sera réexaminée. »*

Parmi les premiers signataires de l'appel à référendum lancé par M. Cochet et ses amis, figurent sept députés ou codéputés européens (M. Didier Anger, Mme Marie-Christine Aulas, M. Yves Cochet, Mmes Renée Conan, Marguerite-Marie Dinguirard, Solange Fernex, Claire Joanny), le secrétaire général du groupe parlementaire, Mme Dominique Voynet, ainsi que M. Alain Lipietz, économiste, et M. Guy Hascoët, adjoint au maire de Lille.

Devant cette levée de boucliers, le collège exécutif, apparemment peu sûr de son fait, a décidé d'inscrire un débat sur cette question stratégique à la prochaine réunion du CNIR, début octobre. Malgré ce geste d'apaisement, les signataires maintiennent leur appel à référendum, dont ils veulent faire un des enjeux, sinon le seul, des journées d'été des Verts, prévues pour la fin août à Lourdes.

OLIVIER BIFFAUD

□ **Le Front national organisera sa fête annuelle a Bagatelle.** – Le Front national a annoncé, mardi 7 août, que sa fête annuelle des « Bleu-blanc-rouge » aura lieu, finalement, les 22 et 23 septembre sur la pelouse du parc parisien de Bagatelle. Le mouvement d'extrême droite déclare avoir reçu l'accord de la mairie de Paris pour utiliser ce site. La direction de l'hippodrome d'Auteuil avait refusé la location de ce terrain (*le Monde* du 12 juillet) et le Front national indique qu'il avait également essuyé un refus de l'hippodrome de Longchamp.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1990 a été tiré à 494 850 exemplaires.

ISRAËL

L'assassinat de deux jeunes Israéliens à Jérusalem déclenche une vague d'agressions contre les Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'assassinat de deux jeunes Israéliens, tués à coups de couteau dans une banlieue nord-est de Jérusalem, a déclenché, dans la soirée du lundi 6 août, une vague d'attaques contre des Palestiniens de plusieurs quartiers mixtes de la ville.

Dès la découverte des corps, dans un lit de rivière asséchée entre la banlieue juive de Ramot et le vieux village arabe de Beit Hanina, des dizaines de manifestants, souvent appuyés par des militants du parti d'extrême droite Kach, s'en sont pris à des passants et à des automobilistes palestiens, à la presse, et même à la police, qui tentait de s'interposer. Aux cris de *« mort aux Arabes »*, les manifestants ont attaqué les voitures à plaque palestinienne de travailleurs qui regagnaient la Cisjordanie aux sorties nord-est et sud-est de la ville. Une bataille rangée à coups de pierres a opposé juifs et Arabes dans le quartier de Gilo ; dans l'ensemble de la ville, une trentaine de Palestiniens ont été blessés et une quinzaine de véhicules endommagés.

La police a dépêché plusieurs centaines d'hommes en renfort, de crainte que les funérailles des deux jeunes gens, mardi après-midi, ne dégénèrent en affrontements dans tous les quartiers mixtes de Jérusalem. Elle se dit convaincue que l'assassinat des jeunes gens – dix-sept et dix-huit ans – a été commis par des Palestiniens pour des motifs *« nationalistes »*.

Les deux jeunes avaient disparu dans la soirée de samedi, alors qu'ils étaient partis faire de l'auto-stop pour rejoindre leurs petites amies dans le quartier de Givat Zeev, en bordure de la Cisjordanie. Les corps ont été retrouvés portant plusieurs coups de poignard dans le dos ; les victimes avaient été attachées et bâillonnées.

D'un bord à l'autre de la classe politique, la condamnation de ce double crime a été unanime. A droite, on a saisi l'occasion pour dénoncer, dans le même temps, le *« dialogue de travail »* qu'ont entamé ce week-end à Jérusalem les députés des partis Ratz (centre-gauche), Mapam (gauche), Shinui (centre) et une demi-douzaine d'élus travaillistes (désavoués par leur direction) avec plusieurs personnalités palestiniennes proches de l'OLP.

AL. FR.

□ **Meurtre d'une Palestinienne en Cisjordanie.** – Une Palestinienne a été tuée par balles dans la soirée du lundi 6 août alors qu'elle traversait en voiture une colonie de peuplement juive en Cisjordanie occupée, ont rapporté des témoins et des médecins arabes. Il pourrait s'agir d'un acte de vengeance à la suite du meurtre des deux jeunes Israéliens. La jeune femme, une habitante de Hébron en Cisjordanie, qui conduisait sa belle-soeur enceinte à l'hôpital, a été attaquée à Kiriat Arba. – *(AFP.)*

CARTES POSTALES

En attendant Lascaux

Ce matin-là, ils sacrifièrent leur grasse matinée. La veille au soir, à la lueur du réchaud à gaz, penchés sur des cartes d'état-major et un guide vert virant à l'indicateur Chaix, ils avaient établi un minutage digne du Day et mis au point leur stratégie. En attaquant au sud, par Sarlat, on serait à Montignac à 9 heures. Cette année, *promis, juré*, on arriverait à visiter Lascaux.

Mais l'horloge a ses raisons que les *corn flakes* ignorent. Une cuillerée pour les mammouths, une cuillerée pour les rennes : ils n'arrivèrent que peu avant 11 heures devant un guichet pris d'assaut. Il ne restait guère de places pour la journée avant la visite de 18 h 40. Lascaux a beau n'être plus que Lascaux 2, fidèle reproduction, mais reproduction tout de même, on y arrive toujours trop tard. La grotte n'admet que deux mille visiteurs par jour, pas un bébé de plus.

Les candidats cavernicoles se trouvèrent alors devant un choix déchirant. Se rabattre sur les stalagtites et les stalagmites, dont la région offre aussi de jolis échantillons, ou tenter leur chance à la grotte de la Font de Gaume, classée seconde au Michelin, juste derrière Lascaux.

Là, ce fut pire encore. Une dame résolument compatissante leur assura qu'ils avaient une chance sérieuse, à condition de se présenter le lendemain à 8 heures. Cette grotte-là ne recevait que trois cent quarante visiteurs par jour, dont la moitié sur réservation de la veille.

La situation devenait critique. Pourtant gavés de grottes, cavités et visites troglodytiques diverses, autant que leurs parents de magret aux cèpes, les enfants se transformaient à vue d'œil en inconsolables des gravures rupestres.

Heureusement, on trouva le préhisto-parc. A quelques kilomètres à peine de la grande foule des Eyzies et de Lascaux, le préhisto-parc de Tursac est un havre. C'est le Disneyland de Cro-Magnon. La Préhistoire racontée aux petits enfants. Et sans file d'attente : il arrive même que l'on puisse s'y garer à l'ombre.

Derrière des barrières de bois, les familles Néandertal et Cro-Magnon, revisitées façon Grévin, vaquent à leurs tâches quotidiennes : piéger le mammouth, le mégacéros ou le rhinocéros laineux, tanner des peaux de vache ou aller dénicher des œufs de ptérodactyle.

Et ils sont si avenants, nos ancêtres ainsi statufiés ! La mamie Néanderthal est si attendrissante qu'on croirait qu'elle va distribuer sur-le-champ des sucres d'orge. Quant à la maman Cro-Magnon, saisie au retour de la cueillette, elle semble si fraîche et naïve qu'il ne lui manque que deux barils de lessive ordinaire pour sembler poser pour une pub.

On ressortit ravi. Lascaux, promis, juré, on réessaierait l'année prochaine.

de Tursac (Dordogne)
DANIEL SCHNEIDERMANN

INDONÉSIE : la visite de M. Li Peng

Normalisation entre Pékin et Djakarta

Djakarta. – Le premier ministre chinois, M. Li Peng, a entamé, lundi 6 août, à Djakarta, une visite officielle de cinq jours en Indonésie en assurant que la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, qui sera officialisée mercredi, *« contribuera à la paix et à la stabilité de la région asiatique »*.

Mercredi, le chef de la diplomatie chinoise, M. Qian Qichen, et son homologue indonésien M. Ali Alatas, signeront le document rétablissant officellement les relations diplomatiques entre les deux pays. Celles-ci avaient été interrompues en 1967 par le général Suharto, deux ans après la tentative de coup d'Etat procommuniste derrière laquelle Djakarta a toujours vu la main de Pékin, en dépit des démentis de la Chine.

MM. Li Peng et Qian Qichen devaient dès mardi matin s'entretenir avec le président indonésien Suharto *« de questions internationales d'intérêt mutuel »*, au premier rang desquelles le dossier du Cambodge. Pékin soutient les Khmers rouges contre le gouvernement de Phnom-Penh, la diplomatie indonésienne œuvrant pour sa part, sans grand succès depuis dix ans, à une solution du conflit. – *(AFP.)*

Numéro un mondial du marketing téléphonique

L'américain Matrixx achète les français Phone Marketing et Syscall

Filiale de la société de téléphone américaine Cincinatti Bell et numéro un mondial du marketing téléphonique, la société Matrixx Marketing devient également première en Europe en achetant pour 220 millions de francs au groupe français Sysmark ses deux filiales dans le secteur, Phone Marketing Services et Syscall. Ces deux sociétés, qui réalisent ensemble un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de francs, dont 160 millions environ dans l'Hexagone, sont respectivement les numéro uns et trois français du marketing téléphonique.

Le groupe Sysmark en avait pris progressivement le contrôle depuis deux ans, en achetant d'abord la moitié, puis la totalité de Phone Marketing en décembre dernier à son fondateur, M. Bernard Cafazzo. Sysmark avait également acheté, puis fusionné au sein de Syscall, les sociétés DPV et Téléressources. Avec une dominante en réception d'appel (c'est elle qui gère par exemple les prises de commandes du télé-achat de TF1, ou les enquêtes qualité de Renault, et nombre de « numéros verts » destinés aux consommateurs), Syscall dispose d'un centre de 230 téléopérateurs, entièrement informatisé.

Phone Marketing est plus spécialisé en conseil et délégation de personnel téléphonique. Sysmark, groupe spécialisé dans le marketing direct, conservera 5 % de la filiale européenne de Matrixx. Sysmark souhaitait se recentrer sur ses métiers de base, la gestion de fichiers et de bases de données, et renforcer ses fonds propres pour financer sa croissance.

M. C. I.

Les conséquences de la sécheresse

Les poissons manquent d'air

Les poissons de rivière souffrent de la sécheresse. Dans l'eau rare et surchauffée, ils sont asphyxiés. Le taux d'oxygène contenu dans l'eau détermine, à une virgule près, leur chance de survie. Or, il est au plus bas dans l'ensemble du pays, même si le Nord est naturellement moins défavorisé que le Sud.

Le sort actuel des rivières françaises, qu'elles soient de première catégorie (à salmonidés dominant) ou de seconde catégorie (à cyprinidés dominant et, en principe, navigables) inquiète à juste titre les pêcheurs. D'abord parce que ces écologistes de toujours savent qu'une rivière peut autant souffrir et mourir de la mise en cause de son état naturel que d'un empoisonnement. Ensuite, parce que le temps que réclame la remise en situation normale d'un réseau hydrographique peut prendre la vie d'un pêcheur... Enfin, et c'est là la situation difficile que traverse le pays depuis plusieurs années, parce que les rivières, qu'elles soient du Nord ou du Sud, connaissent aujourd'hui les mêmes tourments : abaissement dramatique des débits, donc des niveaux, réchauffement accéléré du milieu, prolifération d'algues toxiques, etc.

Du nord au sud, voilà donc les chevaliers de la gaule contraints d'observer, avec plus d'attention encore que d'ordinaire, la nature et les règles élémentaires de sauvegarde des poissons qu'ils convoitent. Le bon sens exige que le prélèvement des poissons en rivière soit d'autant plus mesuré que l'appétit de ses habitants est faible. Autrement dit, le pêcheur doit se garder de provoquer inutilement perches – les plus impatientes – brochets stupides et autres poissons d'attaque si influençables, tentés de prendre des leurres pour du fretin.

A l'égard de la souche de base, généralement composée de gardons, de tanches et, plus rarement aujourd'hui, de goujons ou de vérons, l'attitude du pêcheur est commandée par le comportement du poisson lui-même, qui, ayant perdu son appétit, n'est guère enclin à se jeter sur l'appât. De fait, le pauvre pêcheur subit-il comme le poisson les effets de la sécheresse et, voyageur immobile, ne voit plus glisser au fil de l'eau sa plume inanimée.

CLAUDE LAMOTTE

(Lire également page 14).

EN BREF

□ ***Grève de la faim de l'universitaire Théodore Monod devant le QG de la force de frappe.*** – M. Théodore Monod, membre de l'Institut, âgé de quatre-vingt-huit ans, a entamé, lundi 6 août, à Taverny (Val-d'Oise), avec une dizaine de militants pacifistes, une grève de la faim de quatre jours pour protester contre les essais nucléaires, à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. Mme Solange Fernex, député européen (Verts), s'est jointe aux grévistes de la faim, qui occupent la salle des fêtes de Taverny, près de laquelle est installé le quartier général souterrain de la force stratégique française.

□ ***Un archevêque américain démissionne pour raisons de mœurs.*** – Mgr Eugene Marino, archevêque d'Atlanta (Géorgie), l'un des premiers évêques noirs des Etats-Unis, a dû démissionner fin juillet, à la suite d'une enquête de deux mois menée par les autorités ecclésiastiques sur ses relations avec Mme Vicky Long, âgée de vingt-sept ans, permanente laïque de son diocèse. Il avait d'abord invoqué des raisons de santé pour expliquer son départ. Mais le résultat de cette enquête publié dimanche 5 août par Mgr James Lyke, qui assure l'intérim, fait état d'une *« relation intime »* depuis 1988 entre l'archevêque et Mme Long. En 1983 déjà, celle-ci avait accusé un prêtre d'être le père de sa fille de quatre ans. Cette fois, elle a décidé de poursuivre l'archidiocèse en justice, réclamant une indemnité dont le montant n'est pas connu.

□ ***Enlèvement d'Echirolles : viol et asphyxie*** – Rachid Bouzian, le garçon algérien de huit ans disparu vendredi 3 août à Echirolles (Isère) et dont le corps a été retrouvé dimanche matin (*le Monde* du 7 août) dans un garage de cette banlieue de Grenoble, a été violé et asphyxié. L'autopsie n'a pas pu révéler si l'enfant a été étranglé ou étouffé. La police recherche un jeune homme blond, aperçu près du domicile du petit Rachid pendant plusieurs jours et disparu depuis le rapt.